



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Technologie

Université Clermont-Auvergne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 12/06/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Jean-Louis Lanoisellé, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Technologie* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence professionnelle Agronomie
- Licence professionnelle Bio-industries et biotechnologies
- Licence professionnelle Biologie analytique et expérimentale
- Licence professionnelle Commercialisation de produits et services
- Licence professionnelle Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation
- Licence professionnelle Logistique et systèmes d'information
- Licence professionnelle Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques
- Licence professionnelle Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable
- Licence professionnelle Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi
- Licence professionnelle Métiers de la qualité
- Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique
- Licence professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat
- Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels
- Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels
- Licence professionnelle Métiers de l'informatique : applications web
- Licence professionnelle Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels
- Licence professionnelle Métiers de l'informatique : conduite de projets
- Licence professionnelle Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité
- Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications
- Licence professionnelle Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments
- Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web
- Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement
- Licence professionnelle Techniques du son et de l'image

Nota bene : les formations ci-dessous sont listées dans le document d'autoévaluation du champ de formations *Technologie* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) mais les fiches d'évaluation ne sont pas fournies :

- Licence professionnelle Métiers de l'industrie : industrie aéronautique
- Licence professionnelle Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle (co-portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Allier et l'École universitaire de physique et d'ingénierie (EUPI), composantes de l'UCA)

PRÉSENTATION

L'Université Clermont-Auvergne (UCA) est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de l'Université d'Auvergne et de l'Université Blaise Pascal. Elle comptait 31 282 inscrits en 2017-2018 et est structurée en 21 composantes (10 unités de formation et de recherche, 4 instituts, 1 école d'ingénieurs et 6 « écoles »).

Son offre de formation couvre les domaines des arts, lettres, langues ; droit, économie, gestion ; sciences humaines et sociales ; sciences et techniques des activités physiques et sportives et sciences, technologies, santé. Elle propose 27 licences, 49 licences professionnelles, 55 masters, 20 diplômes universitaires de technologie (DUT). Elle est organisée en six champs dont le champ de formations *Technologie* qui comprend 25 licences professionnelles (LP).

Le champ de formations *Technologie* regroupe les formations des deux IUT de l'UCA. Il regroupe, sur six sites, 20 départements d'IUT qui dispensent 16 spécialités de DUT et 27 LP qui appartiennent aux secteurs secondaire et tertiaire. L'IUT de Clermont-Ferrand a son administration principale basée sur le campus d'Aubière (6 départements, 8 LP, 1 430 étudiants) et gère aussi les départements d'IUT des campus territoriaux du Puy-en-Velay (3 départements, 3 LP, 390 étudiants) et d'Aurillac (3 départements, 4 LP, 790 étudiants dont 200 sur un dispositif de diplôme universitaire avec la Chine). L'IUT d'Allier a son administration principale sur le campus de Montluçon (5 départements, 7 LP, 700 étudiants) et gère également les campus territoriaux de Vichy (2 départements, 2 LP, 270 étudiants) et de Moulins (1 département, 1 LP, 175 étudiants). Le maillage s'étend ainsi sur 250 kilomètres du Nord au Sud et 150 kilomètres d'Est en Ouest. Au total, les deux IUT accueillent près de 3 800 étudiants, en formation initiale, en formation continue, et ce, au format classique ou en alternance.

L'offre de formation du champ *Technologie* se veut répondre aux besoins des différents bassins couverts par l'UCA. Elle s'appuie sur la structuration des IUT aux niveaux local, régional et national. Elle est développée en partenariat avec les collectivités territoriales, les tissus industriels et économiques. Les deux IUT ont été lauréats en 2014 d'un PIA1 (programme d'investissements d'avenir), intitulé A2Ex (Auvergne Alternance d'Excellence) destiné à doter les sites territoriaux d'une identité spécifique autour de plateaux technologiques dédiés (*Green economy* à Montluçon, réalité virtuelle au Puy-en-Velay et télétravail à Aurillac). Plus généralement, chaque site est porteur d'un modèle de développement répondant aux besoins des différents bassins : gestion et biologie pour le campus d'Aurillac ; numérique, biologie et gestion pour Aubière ; économie verte, entreprise réseau et marketing inter-entreprises pour Montluçon ; marketing territorial, entrepreneuriat et économie sociale et solidaire pour Moulins ; chimie et imagerie numérique pour le Puy-en-Velay ; information-communication, audiovisuel, métiers de l'internet et du multimédia, qualité et intelligence économique pour Vichy.

AVIS GLOBAL

Les missions des deux instituts universitaires de technologie sont clairement définies en termes de formation des étudiants, de développement des liens avec le monde socio-économique et de développement d'une politique de formation en liaison étroite avec les différents bassins d'emplois. Les deux IUT sont donc indéniablement des acteurs de proximité et relayent la politique de l'UCA sur l'ensemble du territoire auvergnat.

Pour chaque campus sont détaillés les caractéristiques du site en termes de thématiques, de partenariat avec les collectivités locales et d'autres entités de l'UCA (par exemple le laboratoire vellave sur l'élaboration et l'étude des matériaux – LVEEM ; applications à la protection des métaux et alliages – au Puy-en-Velay ou avec l'institut européen de la qualité totale- IEQT à Vichy). Les relations avec les acteurs socio-économiques et les territoires sont également très fortes (par exemple le pôle de compétitivité Elastopôle au Puy-en-Velay). Le site d'Aurillac est par ailleurs porteur du campus des métiers et des qualifications (CMQ) agroalimentaire. Le dynamisme du champ de formations *Technologie* est également visible au travers d'actions phares. Cette volonté de structuration des activités sur chacun des sites est un point très positif, notamment pour la visibilité et l'attractivité des formations.

L'adossé avec la recherche est présent sur l'ensemble des sites et correspond à une politique globale de maintien d'activités de recherche même sur des sites éloignés de Clermont. La visibilité à l'international du campus d'Aurillac est remarquable. Le site pilote une formation en partenariat avec l'Université de finances et d'économie de la province du Guangxi en Chine (dans le cadre d'un diplôme universitaire qui accueille 200 étudiants).

Le champ de formations *Technologie* est parfaitement inscrit dans la politique de formation de l'UCA. Chaque IUT bénéficie d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) validé par les conseils d'instituts pour les IUT et le conseil d'administration pour l'UCA. Le champ appartient au Collegium technologie et sciences pour l'ingénieur et collabore avec les quatre autres collegiums de l'Université. Cette structuration a pour objectif d'assurer la cohérence des politiques d'emplois et la convergence des besoins entre les composantes d'enseignement et les structures de recherche. La réalisation de cet objectif est difficile à confirmer au regard des éléments disponibles dans le document d'autoévaluation.

La cohérence de l'offre de formation au sein du champ *Technologie* est assurée par sa structuration au sein des deux IUT de l'UCA. Notons que la volonté de fusionner les deux IUT au cours du prochain plan quinquennal pourrait renforcer la lisibilité et l'opérabilité du champ. Le champ bénéficie directement des gouvernances, des services administratifs et plus généralement des ressources humaines affectées aux IUT.

On peut regretter que l'autoévaluation du champ ne livre pas une analyse de la structure de l'emploi et de son évolution en Auvergne. Le champ de formations *Technologie* de l'UCA propose un éventail de formations aptes à renforcer les potentiels d'encadrement des entreprises et à accompagner le développement du secteur tertiaire. La contribution des formations dans les domaines de l'informatique, des réseaux et télécommunications, du multimédia, de l'internet ou encore de l'image apparaît comme cruciale pour les territoires concernés. Bien entendu, les efforts de formation dans les secteurs plus traditionnels (agroalimentaire et industries) doivent être maintenus.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Pour l'ensemble des 25 LP du champ dont les fiches d'évaluation sont fournies, les dossiers exposent clairement les objectifs, les secteurs d'activités concernés ainsi que les connaissances et compétences attendues. Il est à noter que le travail d'analyse relatif à la finalité des formations est appréciable pour la majorité des LP de ce champ. Les métiers visés à l'issue des formations sont bien renseignés et correspondent aux objectifs affichés. Les enseignements dispensés sont dans l'ensemble cohérents et en adéquation avec les objectifs scientifiques, techniques et professionnels. Il convient toutefois de souligner que le dossier de la LP *Bio-industries et biotechnologies* manque de précisions. Concernant la délocalisation des formations, il est remarqué que la majorité des LP du champ sont concernées par leur localisation sur cinq sites distants de Clermont-Ferrand (Aubière), ce qui est justifié par les activités économiques visées par les LP qui sont réparties sur l'ex région Auvergne. L'organisation du champ permet une gestion correcte de ces localisations.

En matière d'organisation pédagogique, les licences professionnelles sont essentiellement construites avec un seul parcours ou avec un tronc commun représentant souvent la majorité des enseignements. Leur structure est généralement claire et précise sauf pour la LP *Biologie analytique et expérimentale* jugée trop complexe. Une large majorité de formations est ouverte à l'alternance, soit seule, soit associée à une voie classique. Ce choix est pertinent pour des LP. Cependant, il est difficile d'apprécier les modalités de l'alternance en raison de l'absence récurrente du calendrier détaillé dans les documents d'autoévaluation. Les enseignements sont très majoritairement effectués en présentiel offrant un équilibre correct entre travaux dirigés et travaux pratiques pour les formations du secteur secondaire.

Toutes les formations du champ offrent une adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières. La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) et professionnels (VAP) est accessible pour toutes les formations du champ.

La professionnalisation est effectivement au cœur des formations. Elle s'appuie sur de nombreux dispositifs de mises en situation professionnelle dont les volumes horaires sont cohérents. Par ailleurs, tel qu'exigé par la réglementation, le stage et les projets tutorés sont présents dans deux unités d'enseignement spécifiques. Parmi les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel, la pratique du projet personnel et professionnel (PPP) est en place et des bases de données entreprises sont disponibles. Les dispositifs de liaison entre les tuteurs pédagogiques et les tuteurs en entreprise sont présents mais peu utilisés dans la majorité des formations. La certification professionnelle est active en langue et dans le développement du numérique. Le dispositif « Qual'IUT » en phase de réflexion pour le champ n'a cependant pas encore suffisamment d'influence dans la certification. Il faut également souligner que 13 LP mentionnent clairement ce dispositif dans leur autoévaluation et se le sont donc appropriées. Les projets et les stages sont dans l'ensemble bien décrits. L'accès aux stages est dans certains cas facilité par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle. De plus, il est parfois difficile d'en apprécier le fonctionnement en termes de modalités de mise en œuvre, notamment pour les alternants. Les projets tutorés sont particulièrement développés pour l'ensemble des formations, qu'elles soient en formation initiale classique ou en alternance.

La place de la recherche dans les licences professionnelles est essentiellement limitée à l'intervention des enseignants-chercheurs dans la formation. Plusieurs formations offrent également quelques dispositifs d'initiation de type travaux pratiques, projets ou stages de découvertes. Une vigilance particulière doit toutefois être menée sur certaines formations dont la présence d'enseignants-chercheurs est trop faible pour maintenir une pédagogie minimale en lien avec la recherche (par exemple les LP *Métiers de la qualité*, *Techniques du son et de l'image* et *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels*).

La place du numérique demeure classique (espace numérique de travail, salle informatique libre-service, etc.) dans une majorité de formations. Néanmoins, il faut saluer la création sur le site d'Aurillac d'un bâtiment dédié au développement du numérique : « A2Ex » (Auvergne Alternance d'Excellence). La pratique de pédagogies innovantes est en cours de développement.

Concernant l'enseignement des langues, les formations proposent l'enseignement de l'anglais dans des volumes horaires cohérents. Des certifications (*Test of English for International Communication* - TOEIC, *Business Language Testing Service* - BULATS et autres) sont par ailleurs proposées aux étudiants pour au moins 9 des 25 LP.

La mobilité internationale (entrante et sortante) est généralement peu développée notamment du fait de l'alternance. Les relations à l'international sont néanmoins jugées comme satisfaisantes dans le cadre de LP. La majorité des mobilités sortantes s'effectue dans le cadre de stages pour des destinations telles que le Canada, la Chine, l'Ecosse, la Belgique, le Mexique et les pays d'Afrique du Nord.

En ce qui a trait au pilotage des formations, les équipes pédagogiques sont, pour la plupart, composées de manière équilibrée en respectant une proportion cohérente, pour des licences professionnelles, entre enseignants-chercheurs, enseignants du secondaire, notamment lorsqu'un partenariat avec un lycée est présent, d'une part, et intervenants professionnels, d'autre part. Généralement, ces derniers interviennent dans le cœur de métier des formations. On peut toutefois remarquer que, malgré la volonté affichée de professionnalisation des formations, la part des enseignements assurée par des intervenants professionnels est trop faible pour les LP *Métiers de l'instrumentation*, *de la mesure et du contrôle qualité* et *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques*. Pour d'autres formations telles que les LP *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels* ou *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*, l'information sur le volume des heures d'enseignement par les professionnels est manquante, ce qui est fortement préjudiciable à leur bonne évaluation. L'intervention des enseignants-chercheurs est à consolider pour les LP *Techniques du son et de l'image* ; *Métiers de l'informatique : conduite de projets* ; *Métiers de la qualité* ; *Agronomie* ; *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* et *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels*.

Les liens entre les départements supports des IUT et leurs LP sont lisibles et cohérents. Des structures fonctionnelles de pilotage sont mises en place telles que les conseils de perfectionnement et des comités de pilotage. Les rôles et les responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont le plus souvent bien décrits, mais les modalités de leurs réunions ne sont pas toujours précisées. En ce qui concerne les conseils de perfectionnement, leur constitution et leurs modalités de fonctionnement sont globalement décrites. En revanche, pour au moins 7 LP, les propositions de ces conseils et leurs comptes-rendus sont insuffisamment évoqués ou non mentionnés.

Globalement, le pilotage des licences inclut des éléments importants d'autoévaluation mais les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas toujours suffisamment formalisées. C'est le cas notamment en LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* ou encore *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie*. Lorsque ces modalités sont présentées, elles apparaissent naturellement assez classiques. En revanche, elles ne sont pas abordées dans la présentation de la LP *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*.

Le suivi des étudiants (effectifs, provenance, diplômés) et de leur devenir est effectif et lorsqu'il est décrit, il apparaît, le plus souvent, de qualité.

Le travail sur le suivi des compétences acquises par les étudiants est bien avancé pour certaines formations, par exemple en LP *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels* et *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*. Ce processus reste cependant à consolider pour l'ensemble des formations, voire à initier pour certaines.

Les modalités de réunion des jurys d'attribution apparaissent adaptées dans leur ensemble, même si quelquefois les informations apportées ne permettent pas une analyse précise.

Globalement, l'origine et les modes de recrutement des étudiants sont évoqués de manière très générale, ce qui ne permet pas toujours de les apprécier pleinement. Lorsqu'ils sont décrits, les processus de recrutement reposent classiquement sur une évaluation des dossiers, voire un entretien de motivation, et éventuellement l'examen des candidatures par les entreprises pour les alternants. Cependant, la procédure commune de recrutement entre les entreprises et l'Université n'est généralement pas suffisamment clarifiée dans les autoévaluations.

L'existence de dispositifs d'aide à la réussite est parfois mentionnée, comme en LP *Commercialisation de produits et services*, mais globalement les informations apportées demeurent assez parcellaires. Il est à noter que des modules d'harmonisation de connaissances sont toutefois proposés par certaines formations, notamment en LP *Bio-industries et biotechnologies* ou encore *Commercialisation de produits et services*. Ces dispositifs méritent d'être encouragés dans les cas d'accueil de publics diversifiés.

En matière de positionnement des formations, les références au champ *Technologie* sont inexistantes dans les dossiers d'autoévaluation des LP. En revanche, il est fait référence aux deux composantes IUT qui les portent. Une majorité des LP se positionne clairement au niveau local et régional, voire national. Elles se montrent ainsi soucieuses de leur originalité et de leur positionnement par rapport à la concurrence et s'efforcent de faire apparaître des complémentarités entre formations du même secteur. On peut toutefois noter que six formations ne donnent que très peu d'éléments à ce sujet.

Les relations avec l'environnement socio-économique sont généralement bien développées, notamment via la présence de professionnels dans les équipes pédagogiques et l'offre importante de stages, projets et contrats de professionnalisation ou d'apprentissage pour les nombreux étudiants en alternance : toutes les formations tirent parti de cet écosystème local. Ainsi, on peut noter des partenariats avec des grandes entreprises implantées dans la région (Michelin, PSA, Orange, etc.) mais également avec des collectivités, des villes, des départements, des agences, hôpitaux, syndicats, pôles, etc. La majorité de ces partenariats ne sont malheureusement pas contractualisés, ce qui leur assurerait pourtant une certaine pérennité. Il existe également des relations privilégiées avec certains lycées du bassin, pour le recrutement d'étudiants issus de brevet de technicien supérieur (BTS) et pour la réalisation d'une partie des enseignements.

La plupart des LP sont attractives. L'alternance est largement développée mais de façon assez inégale. Ainsi certaines formations accueillent plus de 70 % d'alternants dans leur promotion. En revanche, d'autres peinent à s'ouvrir à ce public en accueillant moins de 25 % d'alternants. Il sera donc nécessaire de s'interroger sur les freins possibles au développement de l'alternance dans ces formations.

Les taux de réussite observés sur l'ensemble des LP sont supérieurs à 90 %. Ces taux très satisfaisants sont conformes à ceux constatés pour des LP.

Le suivi des diplômés est réalisé à moins d'un an puis à 30 mois par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants, certifié ISO 9001. Les enquêtes sont très complètes et de très grande qualité. Elles permettent de recueillir un certain nombre d'indicateurs pertinents, utiles au pilotage des formations via leur conseil de perfectionnement. Bien que les taux de réponse aux enquêtes soient très satisfaisants, une vigilance doit être maintenue car ils baissent sensiblement entre l'enquête à 1 an et celle à 30 mois. De façon regrettable, les indicateurs sont calculés uniquement avec les diplômés n'ayant pas interrompu leurs études, ou pendant moins de 2 ans. Ce mode de calcul nécessite de croiser le taux d'insertion professionnelle et le taux de poursuite d'études pour accéder à un taux réel d'insertion. Pour des LP, ce taux pourrait apparaître directement dans les enquêtes et augmenterait ainsi leur lisibilité. Enfin, il serait intéressant que l'observatoire ajoute sur les rapports des enquêtes annuelles un historique des indicateurs principaux sur les cinq dernières années.

En se basant uniquement sur l'enquête 2017-2018 et en faisant une moyenne sur toutes les LP du champ, on obtient un taux d'insertion professionnelle moyen à 1 an de 91,5 % et de 94,2 % à 30 mois. Les données disponibles pour les autres années conduisent à des valeurs similaires. Les résultats liés à l'insertion professionnelle sont donc globalement très bons. Les emplois occupés sont généralement en adéquation avec la formation exception faite de deux LP (*Industries agroalimentaires : gestion, production* et valorisation et *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*).

En se basant sur l'enquête 2017-2018 et en faisant une moyenne sur toutes les licences professionnelles du champ, on obtient un taux de poursuite d'études moyen à 1 an de 23,5 %. Ce taux moyen est à surveiller en regard des objectifs d'insertion rapide des étudiants à l'issue des LP. À cet égard, sont concernées les LP *Métiers de la qualité ; Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable ; Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi ; Métiers de l'informatique : conduite de projets*. Le suivi des indicateurs de poursuite d'études de chaque LP doit permettre de déterminer s'il s'agit d'un problème récurrent donc de

fond ou d'un phénomène ponctuel d'autant plus accentué dès lors que quelques étudiants décident de poursuivre leurs études au sein d'une promotion de taille modeste.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Objectifs et attendus clairs et pertinents.
- Taux de réussite supérieur à 90 %.
- Insertion professionnelle très satisfaisante et de qualité.
- Maquettes pédagogiques en adéquation avec les objectifs d'insertion de LP.
- Majorité des formations ouverte à l'alternance.
- Ancrage solide des formations dans les secteurs d'activités régionaux.

Principaux points faibles :

- Taux moyen de poursuite d'études significatif pour l'ensemble du champ et problématique pour certaines formations.
- Modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants insuffisamment explicitées.
- Dispositifs de suivi de l'acquisition des compétences à consolider, voire à mettre en œuvre.
- Dispositifs d'aide à la réussite insuffisamment renseignés.

Recommandations :

Le choix de regrouper au sein du champ *Technologie* toutes les LP portées par les IUT est gage d'une organisation pédagogique de qualité. Mais, comme il est très justement souligné dans le dossier champ, il conviendra d'être extrêmement vigilant dans la création des nouvelles maquettes avec la mise en place du nouvel arrêté des LP.

Le taux de poursuite d'études moyen du champ est significatif car supérieur à 20 %. Il doit être surveillé et maîtrisé. Il est d'ores et déjà critique pour certaines licences professionnelles. Formation par formation, il est donc désormais indispensable de distinguer ce qui relève de poursuites d'études conjoncturelles ou de poursuites d'études nombreuses et systématiques. Dans ce dernier cas, l'Université et les deux IUT concernés devront déterminer un plan d'actions pour remédier à ce point crucial.

Il convient de revoir la répartition entre universitaires et professionnels dans les compositions des équipes pédagogiques pour lesquelles les taux sont trop faibles ou à peine acceptables (moins de 25 % de professionnels), ou *a contrario*, pour celles dont les taux ont été évalués comme trop importants.

L'alternance est largement développée et contribue à de bons résultats en termes d'insertion. Néanmoins ce développement est disparate. L'Université et les deux IUT concernés auront donc à s'interroger sur les freins possibles au développement de l'alternance dans certaines formations.

Le rôle des conseils de perfectionnement mériterait d'être renforcé et explicité. Des éléments de preuve tels que des comptes-rendus doivent être rassemblés et fournis dans le cadre des autoévaluations.

Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants doivent être systématiques. Il n'est pas possible de déroger à cette obligation. Il est fortement souhaitable d'en analyser les résultats en conseil de perfectionnement pour améliorer le pilotage des formations.

La mise en place d'un livret de suivi des apprenants devra être généralisée.

Il est conseillé au niveau du champ, de développer une réflexion, d'une part, sur la contractualisation avec les partenaires socio-économiques majeurs et, d'autre part, sur un développement accentué des relations internationales.

POINTS D'ATTENTION

Trois des 25 LP présentent des caractéristiques qui méritent des actions correctives.

La licence professionnelle *Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation* ; parcours *Innovation et valorisation des produits alimentaires de terroir* n'offre pas de débouchés suffisants pour l'ensemble des étudiants. Ces difficultés du devenir des diplômés ont été identifiées pour trois points : emplois trop diversifiés par rapport aux objectifs déclinés par la mention, niveau insuffisant de qualification de certains emplois, poursuites d'études trop nombreuses. La perspective d'une économie forte en liaison avec le terroir est séduisante mais il convient de s'assurer de la réalité de l'emploi de niveau bac+3 dans ce secteur très spécifique des transformations agroalimentaires.

La licence professionnelle *Maitrise de l'énergie, électricité, développement durable* ; parcours *Responsable de projets : gestion de l'énergie électrique et énergies renouvelables* présente un certain nombre d'emplois occupés par les diplômés d'un niveau insuffisant au regard des ambitions affichées par la formation. De plus son attractivité est en baisse en particulier auprès du public DUT. Le développement de l'alternance est désormais jugé comme indispensable. La perspective annoncée d'une mention unique pour les deux licences professionnelles du département génie électrique et informatique industrielle est encouragée. Sont donc attendues, des améliorations significatives de l'attractivité et des débouchés de cette formation dont les objectifs sont pertinents et cohérents au regard des évolutions du contexte énergétique national et mondial. La déclinaison de ce contexte au niveau régional reste à vérifier.

Les enseignements de la licence professionnelle *Métiers de la qualité* ; parcours *Animateur qualité sécurité environnement* présentent la particularité d'être dispensés au sein de l'institut européen de la qualité totale dans les locaux de la chambre de commerce et d'industrie d'Allier à Vichy. Ce partenariat est positif car il assure une visibilité de la formation aux seins des réseaux professionnels et d'entreprises. Il induit cependant des effets non souhaitables : taux de poursuite d'études trop important et pilotage universitaire peu affirmé pour un taux d'enseignants-chercheurs insuffisant. Il appartient à l'établissement de corriger ces points considérés comme l'une des pierres d'achoppement de la LP.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE AGRONOMIE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Au sein du champ de formations *Technologie* de l'Université Clermont-Auvergne, l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Aurillac dispense la licence professionnelle *Agronomie*; parcours *Expertise agroenvironnementale et conduite de projet*, ouverte depuis 2006, en synergie avec des professionnels locaux. Les étudiants y acquièrent des connaissances d'écologie et d'analyse socio-économique des structures agricoles ainsi que de nombreux outils professionnels d'évaluation et de la gestion de la durabilité des organisations et des territoires. La formation concerne des étudiants en formation initiale classique (18 places) et en formation continue (8 places) pour les candidats en reconversion professionnelle. Le cursus n'est pas accessible en alternance, mais la formation envisage de le développer par contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. La formation est exclusivement dispensée sur le site de l'IUT.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation est organisée autour des compétences nécessaires au conseiller agro-environnemental : évaluation d'un écosystème en zone rurale, des pratiques agricoles, proposition d'aménagements ou de réorganisations en lien avec la réglementation en prenant en compte les impératifs de production et environnementaux. Cette formation s'ancre très fortement dans son territoire rural et ses enjeux, notamment d'élevage en moyenne montagne. Cet ancrage local offre des débouchés pour les diplômés. Ces derniers sont compétents pour accompagner de nouvelles pratiques sur les plans techniques, législatifs et financiers. Ils sont les interlocuteurs de nombreuses parties prenantes.</p> <p>Les thèmes abordés en un an seulement sont très nombreux ; ceci peut paraître trop ambitieux, en particulier vis-à-vis de l'approche scientifique et/ou académique.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette licence professionnelle est dispensée dans le département de génie biologique de l'IUT. Les acteurs professionnels locaux sont très présents. Le lycée agricole de proximité a été impliqué lors de la création de la licence professionnelle et il met à disposition ses infrastructures d'élevage bovin. Cette collaboration pourrait être intensifiée par la participation du lycée agricole à l'enseignement et/ou au conseil de perfectionnement.</p> <p>Vis-à-vis de la mobilité sortante, six étudiants ont fait leur stage à l'étranger depuis l'ouverture de la formation en</p>

2006. Vis-à-vis de la mobilité entrante et également depuis la création de la formation en 2006, cinq étudiants étrangers ont suivi la formation. L'articulation avec la recherche concerne principalement l'unité mixte de recherche sur le fromage (UMRF 0545) créée en janvier 2017 et regroupant une équipe de recherche de l'IUT avec l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) d'Aurillac et avec VetAgro Sup de Marmillat. Cette articulation se concrétise par la proposition, le suivi et l'évaluation des projets tutorés des étudiants.

Organisation pédagogique

Des modules de remise à niveau sont prévus en « pratiques de culture et d'élevage » et sur les connaissances de base du vivant. Les étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) bénéficient d'une formation aux techniques de recherche documentaire. Les unités d'enseignements (UE) de remise à niveau pourraient être mieux identifiées dans le programme (étudiants concernés et volume horaire).

Les programmes des UE sont parfaitement explicités et très détaillés. L'ensemble semble très dense par rapport au volume horaire ; il faudrait s'assurer que les étudiants font le lien entre les différents modules qui sont enseignés par les différents intervenants.

Le dossier précise peu les modalités de la validation des acquis de l'expérience qui, en pratique, n'a concerné qu'un diplômé depuis la création de la formation.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation : les étudiants sont très accompagnés, ils sont confrontés à de nombreuses situations pédagogiques en interaction avec des professionnels et ils font l'apprentissage d'outils professionnels qu'ils expérimentent.

Les projets tutorés sont proposés et encadrés par des professionnels ou des chercheurs participant aux enseignements de la licence. Ceci contribue à faire travailler les étudiants en conditions professionnelles jusqu'à la soutenance publique du rapport de mission. Le projet tutoré semble entièrement collectif. De ce fait il pourrait être découpé en parties à traiter en groupe et en parties plus individuelles.

De très nombreux liens avec la recherche appliquée sont établis notamment par le recrutement d'un professeur associé (PAST) et l'intervention des enseignants-chercheurs de l'IUT dans l'encadrement des projets tutorés proposés.

Les étudiants trouvent leur stage en bénéficiant d'un annuaire de 200 adresses. Les tuteurs en entreprise sont conviés aux soutenances. Le dossier devrait détailler la part de l'évaluation de stage réalisée par l'entreprise et celle réalisée par les enseignants. Cette pondération est importante pour l'équité de l'évaluation.

Le numérique est présent classiquement et l'utilisation de « classe mobile » commence. La formation envisage d'expérimenter des formes d'innovation pédagogique comme la classe inversée. Un laboratoire de langue est utilisé pour l'enseignement de l'anglais. Aucun des dispositifs éventuels pour les étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés, etc..) n'est présent.

Pilotage

La responsable de la formation est très impliquée (réalisation d'un dossier documenté du contenu de chaque intervention, coordination des enseignements, animation de l'équipe enseignante, etc.). Les enseignants sont majoritairement professionnels et ils représentent 71 % du volume horaire dispensé. De ce fait la part des enseignants-chercheurs de l'IUT est trop faible, ce qui représente un risque.

Le conseil de perfectionnement compte 18 membres, dont 8 membres appartenant à l'IUT, 5 professionnels et 5 étudiants. Il pourrait être complété par un représentant du lycée agricole de proximité ou d'une collectivité locale pour assurer le lien avec les enjeux territoriaux. Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement. Son compte-rendu est très détaillé et montre la diversité des thèmes abordés. Des modifications de contenu dites mineures sont possibles en cours de formation par simple discussion entre la responsable et l'intervenant. Ces modifications sont ensuite revues et validées par le conseil perfectionnement.

L'évaluation de la formation par les étudiants se fait avant le départ en stage en face à face avec la responsable de formation. Cette modalité devrait être précédée d'une évaluation par questionnaire, afin de permettre l'expression et la prise en compte de toutes les remarques des étudiants, et ce de façon anonyme et statistiquement exploitable.

Il semblerait qu'il n'y ait jamais de réunion plénière de l'ensemble du personnel de la formation.

La formation est construite et cadrée en termes de compétences professionnelles. Le supplément au diplôme est clair et bien rédigé. La responsable de formation ainsi que de nombreux enseignants proposent aux

étudiants un dispositif qui les encourage à réussir dans cette formation.

Résultats constatés

La licence professionnelle dispose de 26 places (18 en formation initiale et 8 en formation continue). En pratique l'effectif est de 22,6 étudiants en moyenne. L'admission est soumise à l'acceptation du dossier de candidature par une commission de recrutement avec la volonté de mixer les publics BTS, diplôme universitaire de technologie (DUT), deuxième année de licence (L2), formation initiale, formation continue.

Les L2 candidatent peu et lorsque c'est le cas leurs dossiers sont peu sélectionnés du fait d'un projet professionnel en inadéquation avec l'insertion professionnelle recommandée après une licence professionnelle. De même, très peu d'étudiants en formation continue souhaitent intégrer ce dispositif professionnalisant.

La réussite au diplôme est de presque 100 %.

Le suivi des diplômés est rigoureux et affiche une moyenne de 84 % d'insertion professionnelle pour les cinq dernières années pour des métiers en adéquation avec la formation, un taux de 100 % d'insertion professionnelle pour les deux dernières promotions enquêtées à 1 an et avec une durée d'accès au premier emploi d'un mois et demi ce qui est très satisfaisant. Sur les cinq dernières années, environ 20 % des étudiants poursuivent des études notamment en master. Ce taux est trop élevé. Pour les deux dernières promotions enquêtées à 1 an, ce taux baisse respectivement à 18,2 % et 5,9 %. Cette amélioration est à suivre et à confirmer.

Dans le cadre de l'amélioration continue, il est envisagé de proposer la formation en blocs de compétences pour favoriser la formation continue en certifiant certaines compétences aux candidats ; de développer l'alternance et d'avoir recours à des dispositifs d'innovation pédagogique.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Lien fort avec l'animation du territoire et ses enjeux socio-économiques.
- Insertion professionnelle satisfaisante et en progrès.
- Excellent taux de réussite.
- Etudiants très encadrés et un pilotage actif.

Principaux points faibles :

- Volume d'enseignement effectué par des professionnels trop important (71 %).
- Absence d'apprentissage et de contrat de professionnalisation.
- Taux de poursuite d'études qui reste un peu élevé.
- Non représentation du lycée agricole dans le pilotage.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Agronomie* ; parcours *Expertise agroenvironnementale et conduite de projet*, ouverte depuis 13 ans repose sur un dispositif construit et cadré. Elle conduit à une insertion professionnelle de 84 % en moyenne ce qui est très appréciable.

Pourtant, il faut noter que trop d'étudiants poursuivent des études alors qu'ils sont en grande majorité issus de bac+2 professionnalisant. Ce point est à corriger en affichant davantage les ambitions d'insertion professionnelle des futurs diplômés et en les y encourageant.

La formation se place dans une amélioration continue et envisage de recourir à de nombreux leviers : ouverture à l'apprentissage, proposition de certification par blocs de compétences, recours à de nombreux dispositifs de pédagogie innovante insuffisamment exploitée pour le moment.

La contribution majoritaire des professionnels à la formation si elle est un gage d'adaptation professionnelle des étudiants, souligne néanmoins la faible proportion des enseignants de l'Université. Cette proportion s'inverse dans le conseil de perfectionnement ce qui semble surprenant, tout comme l'est l'absence de participation d'enseignants du lycée agricole voisin ou des collectivités locales.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette licence professionnelle (LP) *Bio-industries et biotechnologies* ; parcours *Études moléculaires, cellulaires et intégrées des molécules bio-actives*, créée en 2006, a pour objectif de former des techniciens supérieurs ou assistants-ingénieurs, capables d'étudier l'impact de molécules bio-actives par des approches moléculaires, cellulaires allant jusqu'à l'expérimentation animale et la recherche clinique. Elle est spécialisée pour les secteurs pharmaceutique, cosmétique et biomédical. Les apprenants sont majoritairement des étudiants en formation initiale classique. Elle est dispensée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand sur le site d'Aubière, au sein du département de génie biologique.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la LP sont clairement indiqués ; toutefois le contenu exact des différentes unités d'enseignements (UE) reste très synthétique et aurait pu être plus clairement développé. Dans cette formation, plusieurs modules, certains de spécialisés, d'autres transverses, sont dispensés. Les apprenants sont bien accompagnés pour construire leurs projets professionnels personnels avec une orientation progressive et un tutorat d'accompagnement.</p> <p>L'insertion professionnelle est très bonne : en moyenne 84 % à 6 mois et 100 % à 30 mois. Les métiers sont en adéquation avec le diplôme et certains diplômés travaillent à l'international (en Suisse où la formation a des liens avec un laboratoire et où les compétences des diplômés sont recherchées). Les poursuites d'études sont faibles : en moyenne 11 % à six mois. La formation tient compte du projet professionnel de l'étudiant dès le recrutement pour limiter la poursuite.</p> <p>Aucune délocalisation à l'étranger n'est formulée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce parcours recrute des apprenants provenant à 95 % d'IUT ou de section de techniciens supérieurs localisés dans toute la France, et très peu d'étudiants de licence.</p> <p>Ni les formations « proches » au niveau géographique et thématique, ni les spécificités de la LP et de son positionnement par rapport aux autres formations ne sont suffisamment précisées.</p> <p>Sur le site d'Aubière, il existe une autre LP <i>Biologie analytique et expérimentale</i> ; parcours <i>Techniques de</i></p>

diagnostic médical. Ces deux LP collaborent (trois réunions par an) et il aurait été intéressant de bien présenter les spécificités/complémentarités de ces formations.

Les enseignants-chercheurs interviennent à 56 % dans l'enseignement. Les intervenants extérieurs, participant à 25,60 % dans ce parcours et viennent très majoritairement de médecine (centre hospitalier universitaire - CHU et de laboratoire de recherche publique ; Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM). Les partenaires industriels privés sont rares et ils participent peu à la formation. Ce point est contradictoire avec les efforts que la formation fait vers les structures privées : favorisation des stages dans ces structures privées et application de leurs méthodologies (par exemple, le cahier de laboratoire).

Certains stages sont effectués à l'étranger, en Suisse notamment.

Organisation pédagogique

La LP est semestrialisée et organisée en cinq UE obligatoires évaluées en contrôle continu : 2 UE scientifiques, 1 UE transverse et 2 UE d'insertion professionnelle (projet tutoré et stage). L'UE Stage permet d'attribuer 12 crédits ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits).

Cette formation est ouverte depuis peu à l'apprentissage ce qui a permis d'augmenter le nombre d'alternants.

Bien que possible, aucune demande de validation des acquis de l'expérience, validation des acquis professionnels ou validation des études supérieures n'a été formulée pour cette formation ces cinq dernières années.

Aucun des dispositifs éventuels pour les étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés, etc.) n'est présenté.

La recherche de stage est très encadrée (envoi de différents contacts professionnels) par les responsables et par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université afin que les apprenants aient une meilleure connaissance des offres de stage en cours. De plus, des visites de plateformes techniques sont organisées. Depuis 2018, un cahier de laboratoire est demandé à chaque apprenant, reproduisant ainsi une mise en situation professionnelle. Une certification professionnelle en expérimentation animale de niveau 2 est possible pendant l'année de formation. Par ailleurs, plusieurs dispositifs permettant d'accompagner l'apprenant dans l'élaboration de son projet professionnel sont réalisés. Les stages sont bien encadrés, pendant la recherche et pendant le stage en lui-même (tuteur-IUT, tuteur-entreprise, visite en entreprise, utilisation d'un outil informatique dédié avec fiche d'évaluation). Les alternances (en contrat d'apprentissage comme en contrat de professionnalisation) bénéficient d'un suivi spécifique avec le livret d'apprentissage qui a été mis en place avec le centre de formation des apprentis.

Le nombre important d'enseignants-chercheurs (sections 65 « Biologie cellulaire » et 69 « Neurosciences » du conseil national des universités) dans ce parcours et la localisation de certains travaux pratiques en laboratoire de recherche montrent une bonne interaction de cette formation avec la recherche.

Le numérique a une place importante dans l'enseignement (accès aux bases de données bio-informatiques, modules de bio-statistiques, autoévaluation des compétences théoriques en temps réel par un boîtier Quick box, livret électronique d'apprentissage et autres outils numériques classiquement utilisés à l'Université).

Le dossier ne mentionne aucune autre nouvelle pratique pédagogique innovante.

L'enseignement de l'anglais est important puisqu'il représente environ 15 % de l'enseignement. La certification (*Test of English for International Communication* - TOEIC) est proposée aux apprenants, pour favoriser la communication à l'international en anglais. D'autre part, certains stages ont été réalisés à l'étranger (Suisse, Royaume-Uni, États-Unis, Corée).

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est diversifiée et pluridisciplinaire. Les enseignants-chercheurs appartiennent à diverses sections et divers laboratoires. Tous les niveaux de compétences des secteurs professionnels sont représentés par les intervenants extérieurs. Le volume horaire attribué aux professionnels extérieurs représente 25,6 % des heures totales (sont comptabilisés en intervenants extérieurs des personnels du CHU de l'INSERM et du Centre national de la recherche scientifique - CNRS). Cette part est en adéquation avec le minimum exigé. De plus il faut remarquer que les structures privées sont très peu représentées.

Le conseil de perfectionnement de cette LP se réunit une fois en fin d'année en présence d'un apprenant-délégué, des responsables enseignants (du diplôme et d'UE), d'un personnel du département (en charge de

l'organisation ; planning, enquêtes, etc.) et de professionnels extérieurs soit accueillant des stagiaires, soit n'intervenant pas directement dans la formation. Le dossier manque de précision sur le fonctionnement du conseil, par exemple il n'y a pas de compte-rendu de conseil de perfectionnement en annexe. De ce fait il est difficile d'évaluer l'intérêt de ce conseil dans l'analyse et l'amélioration de la formation. De plus la représentation des étudiants par un seul délégué est faible.

L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait une fois en fin d'année universitaire sous forme de questionnaire, dont une synthèse est discutée lors du conseil de perfectionnement pour amélioration éventuelle de la LP.

L'évaluation est continue. Les modalités de contrôle des connaissances sont votées par la commission formation et vie universitaire, puis elles sont transmises aux apprenants en début d'année et disponibles ensuite sur internet. Le projet tutoré ne semble évaluer que par une seule note de soutenance. Les stages sont évalués par trois notes : rapport écrit, soutenance et évaluation par l'entreprise.

Un livret de compétences potentiellement acquises est en cours de développement.

Le supplément au diplôme ne semble pas en totale adéquation avec la formation. En effet ce document ne développe pas les connaissances et les compétences en lien avec la formation : conduite et entretien des biofermenteurs, connaissance des micro-organismes, processus biochimiques de bioproduction.

Il faudrait donc, probablement, reprendre certaines parties du supplément au diplôme.

Lors du recrutement, un jury est à l'écoute de l'orientation professionnelle désirée par les candidats. Une remise à niveau est dispensée en début d'année à l'ensemble de la promotion.

Cependant, aucun dispositif n'a été mis en place pour favoriser des passerelles, par exemple pour le recrutement d'étudiants de deuxième année de licence (L2).

Concernant l'aide à la réussite, seuls des entretiens individuels à la demande semblent proposés. Ceci peut paraître faible, mais doit être pondéré par le fait que la réussite au diplôme est proche de 100 %.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables, de 18 à 20 apprenants selon les années. Il inclut un taux stable (24 %) d'alternants en contrats de professionnalisation. Le nombre total d'alternant a augmenté fortement depuis 2018 avec l'ouverture à l'apprentissage. Pour l'année 2018-2019 on compte 7 étudiants en formation initiale, 7 en contrat d'apprentissage et 5 en contrat de professionnalisation. La formation est attractive et recrute dans toute la France. Le taux de réussite est proche de 100 %.

Le secrétariat du département de génie biologique assure la collecte d'informations sur le devenir des diplômés. Les enquêtes réalisées à 6 et 30 mois après l'obtention du diplôme, sont très complètes en termes d'informations.

Les taux d'insertion professionnelle sont en moyenne de 84 % à 6 mois et de 100 % à 30 mois. Ces résultats sont stables dans le temps (voire à la hausse en 2018). La durée moyenne de cette insertion est d'un mois ce qui est excellent. L'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés par la formation est également très bonne.

Comme indiqué précédemment, le taux de diplômés en poursuite d'études est faible et même en diminution ces dernières années. La poursuite d'études n'est pas favorisée par la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Place importante de la professionnalisation et de la mise en situation professionnelle au sein de la formation.
- Ouverture récente à l'apprentissage.

Principaux points faibles :

- Supplément au diplôme à compléter.
- Faible représentation des intervenants professionnels extérieurs et du domaine privé.
- Autoévaluation qui détaille insuffisamment certains points, comme le positionnement local et régional de la formation, le contenu des unités d'enseignements, les comptes rendus du conseil de perfectionnement, ...

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Augmenter le nombre d'intervenants professionnels extérieurs et élaborer un livret de compétences, comme annoncés dans le dossier, seraient deux perspectives tout à fait souhaitables en accord avec les recommandations du Ministère.

De plus, il serait important de rédiger le supplément au diplôme en accord avec les connaissances potentiellement acquises et dispensées dans la formation, d'expliquer la spécificité de ce parcours vis-à-vis des autres parcours existant au niveau local et régional, de tenter de recruter plus de candidats provenant de L2, de détailler le contenu de chaque module d'enseignement.



LICENCE PROFESSIONNELLE BIOLOGIE ANALYTIQUE ET EXPERIMENTALE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation professionnalisante d'une année, est accessible en formation initiale et en formation continue depuis son ouverture ; en 2011 l'accès en formation par alternance s'est ajouté avec les contrats de professionnalisation et depuis 2017 avec les contrats d'apprentissage. La formation *Biologie analytique et expérimentale* n'est déclinée qu'en un seul parcours *Techniques de diagnostic médical* qui forme ses étudiants aux fonctions de techniciens de laboratoire et d'agents de maîtrise avec un accent spécifique et unique au niveau national sur les thématiques de diagnostic médical. Elle s'adresse à un public de niveau diplôme universitaire de technologie (DUT) et brevet de technicien supérieur (BTS). Les enseignements ont lieu sur le campus de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand à Aubière.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont de renforcer les connaissances acquises dans les matières scientifiques de la biologie analytique et expérimentale, d'exercer leur application en vue d'une activité en laboratoire d'analyse, en particulier d'analyse médicale, et de permettre aux étudiants de développer la maturité et l'autonomie dans la pratique d'un métier de technicien de laboratoire dans les domaines de la chimie analytique, de la fabrication et du contrôle des produits, de la qualité et de la biologie et microbiologie. L'approche scientifique inclut des aspects d'analyse de publications scientifiques et d'analyse statistique. La pratique de l'anglais est maintenue pendant la formation, pour faciliter les liens avec la science et avec la mobilité. La formation comprend également un enseignement en qualité, en droit et en management.</p> <p>La formation correspond bien aux compétences scientifiques et professionnelles visées, et les données fournies sur la situation d'emploi des diplômés confirment la bonne adéquation entre contenu et objectifs de la formation. Les poursuites d'études sont exceptionnelles, l'objectif des étudiants étant une embauche rapide, souvent en continuité avec le stage.</p> <p>Le dossier reste très synthétique sur les unités d'enseignements (UE) et pourrait mieux en détailler le contenu.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est organisée au sein de l'IUT, département de génie biologique de Clermont-Ferrand, dont l'offre</p>

est orientée vers les analyses biologiques et biochimiques.

Au niveau national, cette formation semble être la seule des six licences professionnelles du répertoire national des certifications professionnelles (30048) qui se positionne sur le diagnostic médical.

Cependant, le dossier ne précise pas suffisamment les formations « proches » au niveau géographique ou thématique. Sur le même site (Aubière), il existe une autre licence professionnelle. Les deux licences professionnelles collaborent (trois réunions par an) et il aurait été intéressant de bien présenter les spécificités/complémentarités de ces formations.

L'adossement recherche de la formation provient de l'activité des enseignants-chercheurs et chercheurs qui interviennent dans la formation.

L'articulation socio-économique, dans la définition des contenus et dans la déclinaison de la formation, est bien développée, avec l'association d'acteurs publics et privés au niveau local et régional.

La spécificité du contexte réglementaire français de la biologie médicale est invoquée pour expliquer l'absence de partenariats au niveau international.

Organisation pédagogique

La formation comprend un total de 480 heures présentielles d'enseignement, dont 214 heures en cours magistraux, 125 heures en travaux dirigés, et 141 heures en travaux pratiques, représentant ainsi environ 1 633 heures de travail étudiant. Elle comporte une part importante de projet tutoré (150 heures de travail étudiant) et de stage professionnel dans des structures publiques et privées.

La formation est organisée autour de l'investissement important d'un nombre limité d'enseignants-chercheurs et d'intervenants extérieurs (5 enseignants et 4 intervenants extérieurs). Ces derniers donnent plus de 50 % des heures équivalent travaux dirigés de la formation.

Certains points de vigilance peuvent être relevés : un total de 45 personnes qui interviennent dans l'enseignement, ce qui paraît élevé ; les deux responsables de formation interviennent peu ou pas en enseignement présentiel et cet enseignement n'est pas au début du cursus (risque potentiel pour le suivi de la promotion, en particulier au premier semestre et pour la cohésion et la cohérence de la formation).

Les thématiques des projets tutorés et des stages professionnels ne sont pas présentées, ce qui aurait permis de mieux comprendre la différence pédagogique entre projet tutoré et stage, et comment cette partie conséquente de la formation permet d'atteindre les objectifs de connaissances et compétences tels qu'affichés dans l'annexe descriptive au diplôme.

Les modalités d'enseignement proposées sont classiques pour ce type de formation, et visent à accommoder les contraintes des différentes populations d'étudiants, en formation initiale ou en alternance (contrat de professionnalisation et apprentissage).

La formation comprend peu d'UE (6 UE, 3 sur chaque semestre), chacune représentant 6 à 15 crédits ECTS, sans UE optionnelle.

Sur la base des intitulés, la logique de répartition des matières au sein d'une UE, ainsi que leurs coefficients par rapport au nombre de crédits, sont parfois difficiles à comprendre (UE 4 en particulier). Le contenu, le volume horaire équivalent travaux dirigés ou en heures de travail étudiant, et l'articulation des sous-parties des UE ne sont pas présentés de manière très claire dans le dossier. Il en est de même pour la façon dont les différents enseignements proposés permettent concrètement et spécifiquement d'atteindre les nombreux objectifs de connaissances et compétences listés dans l'annexe descriptive au diplôme.

Le stage de professionnalisation (12-16 semaines en formation initiale), se déroule de mars à juin, dans des structures des secteurs privé ou public. Les critères d'évaluation du stage, sur la base d'un rapport écrit et d'une soutenance orale devant jury, et la composition du jury et son équilibre, ne sont pas renseignés dans le dossier.

La sensibilisation des étudiants à la recherche se fait pas différents enseignements (par exemple, stage découverte, analyse bibliographique, approche scientifique telle que l'analyse statistique).

L'aide à la réussite des étudiants par l'équipe pédagogique a été mise en place, avec l'appui d'une assistante sociale de l'Université Clermont-Auvergne (UCA).

L'exercice de l'anglais comme langue scientifique est intégré dans la formation, à raison de 59 heures, avec possibilité de passer l'examen du *Test of English for International Communication* (TOEIC). Le pourcentage d'étudiants faisant usage de cette possibilité n'est pas renseigné.

Si l'utilisation du numérique reste traditionnelle, elle est assez développée et assure les fonctions essentielles de documentation des cours de la formation et d'interaction avec l'équipe enseignante et les tuteurs : espace numérique de travail (ENT), « mallettes quiz » d'évaluation des connaissances, recherche de stage (réseau professionnel UCA Pro), suivi des alternants (livret électronique d'apprentissage) présence en cours et mise à disposition des notes (application ODIN).

La formation évalue, au cas par cas, les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE), qui le cas échéant est délivrée le plus souvent de manière partielle au vu du périmètre spécifique de la formation. Les statistiques correspondantes ne sont pas fournies.

Le dossier ne présente aucun des dispositifs éventuels pour les étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés, etc.).

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par deux responsables pédagogiques (1 professeur associé - PAST et 1 maître de conférences janvier 2015). Ils prennent en charge l'organisation des enseignements et du parcours pédagogique en intégrant les différents contraintes internes à l'établissement et externes notamment en lien avec les partenaires extérieurs. Le mode de fonctionnement de ce binôme est correctement décrit.

Ils collaborent en permanence pour le suivi pédagogique, l'évolution des contenus, la gestion financière, la gestion de l'emploi du temps, la tenue des différentes réunions de pilotage telles que les conseils de département, les conseils de gestion, les conseils de perfectionnement en collaboration ou pas avec les partenaires.

L'autoévaluation présente insuffisamment les modalités d'organisation des réunions de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement. Pour ce dernier, il manque en particulier sa constitution détaillée et aucun compte-rendu n'est fourni. De ce fait il est difficile d'évaluer l'intérêt de ce conseil dans l'analyse et dans l'amélioration de la formation.

Les étudiants reçoivent à la fin de la formation théorique un questionnaire d'évaluation de la formation sous forme numérique permettant de répondre de manière anonyme. Les données collectées sont analysées par les responsables de la formation et par les étudiants délégués de la promotion. Les analyses sont réalisées et une synthèse en est faite à l'occasion du conseil de perfectionnement. Ce sont les étudiants élus et membres du conseil qui présentent eux-mêmes le bilan.

A noter que dans le chapitre « Perspectives d'amélioration et d'évolution de la formation » la formation identifie qu'elle pourrait être remise en cause avec le passage du DUT à trois ans.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs est à la baisse, en particulier en raison de la forte baisse d'étudiants en formation initiale classique. En 2018-2019, on ne compte que 13 étudiants, pour un potentiel de 23 places et il n'y a plus aucun étudiant en formation initiale classique. Le bassin de recrutement et le nombre de candidatures par année ne sont pas renseignés dans le dossier. Les contraintes pratiques d'emploi du temps liées aux différents types d'étudiants ont conduit les responsables à privilégier les profils en alternance (contrats de professionnalisation et apprentissage) sur les dernières années. Pour comprendre la raison de cette baisse d'effectif, le dossier devrait indiquer si c'est faute de candidat ou faute de contrat pour l'alternance.

Le taux de réussite au diplôme est très bon. Seuls deux échecs au diplôme sur 79 étudiants au total sur les quatre dernières années sont constatés.

Le suivi des diplômés et l'insertion professionnelle ont fait l'objet d'un travail très important et bien documenté. Le taux d'insertion professionnelle est très bon, 100 % à 6 mois sur les deux dernières années, et 100 % également à 30 mois sur les deux années 2013-2014 et 2014-2015 pour lesquelles ces chiffres sont mis à disposition. Les étudiants trouvent essentiellement un emploi sur les métiers cible de la formation au niveau technicien de laboratoire. Les résultats des enquêtes d'emploi à 6 mois et 30 mois après le diplôme sont disponibles publiquement en ligne.

Le dossier indique que le bureau d'aide à l'insertion professionnelle assure la réalisation des enquêtes et la mise à disposition des données. Il s'agit plus sûrement de l'observatoire des formations et du devenir des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Rayonnement national visible à travers les emplois des diplômés.
- Très bonne insertion professionnelle.
- Positionnement explicite pour la formation de techniciens et agents de maîtrise en biologie analytique et expérimentale avec un accent spécifique, unique au niveau national, sur les thématiques de diagnostic médical.

Principaux points faibles :

- Absence de justification du très grand nombre d'intervenants.
- Dossier qui détaille insuffisamment certains points, comme le positionnement local et régional de la formation, le contenu des unités d'enseignements et le supplément au diplôme.
- Absence de compte-rendu du conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les responsables affichent très raisonnablement leur volonté de garder la formation dans sa configuration actuelle, y compris dans le contexte d'un possible passage de la durée des DUT de deux à trois ans. L'accord entre compétences et métiers visés est un point fort qui méritera d'être maintenu quelles que soient les évolutions de la licence professionnelle. Ce point est conforté par les très bons résultats de la formation en termes d'insertion professionnelle. L'organisation de la formation est complexe, avec de nombreux intervenants et une déclinaison à la fois en formation initiale classique, en contrats de professionnalisation et en apprentissage. Il faut également veiller au faible volume d'enseignement présentiel réalisé par les deux responsables de formation, en particulier en début de cursus. Ces aspects peuvent sûrement être améliorés. Le recrutement est également à surveiller.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCIALISATION DE PRODUITS ET SERVICES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Commercialisation de produits et services ; parcours Marketing appliqué aux transactions des industries et services* (MATIS) de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation professionnalisante en un an avec pour objectif l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (niveau cadre intermédiaire). La formation vise l'acquisition de compétences commerciales. La LP accueille des étudiants en formation classique (initiale ou continue), ou en alternance (contrat de professionnalisation, ou apprentissage depuis 2018). Les enseignements, uniquement en présentiel, sont organisés en deux semestres et se déroulent au sein de l'institut universitaire de technologie d'Allier (site de Montluçon). Un partenariat est noué avec le lycée Paul Constans de Montluçon où se déroulent deux enseignements. La formation offre un total de 456 heures d'enseignement, hors une unité d'enseignement de remise à niveau.

ANALYSE

Finalité
<p>Cette LP a pour objectif de former des collaborateurs chargés de missions et de responsabilités dans les domaines du négoce inter-entreprises, du marketing et du management au sein de petites et moyennes entreprises (PME) ou dans des groupes d'envergure internationale. La formation permet l'obtention de connaissances et de compétences liées à la mercatique, la négociation, la vente et l'achat, spécifiques aux marchés visés et apparaît cohérente avec les débouchés professionnels présentés. Les enseignements proposés correspondent aux objectifs scientifiques et professionnels de la formation, lesquels sont clairement exposés. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien renseignés et correspondent aux contenus de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation se positionne très bien au niveau local et régional. L'ouverture récente de la formation à l'apprentissage, implique une collaboration fructueuse avec le centre de formation d'apprentis à Clermont-Ferrand (CFA FormaSup). Un partenariat est noué avec le lycée Paul Constans de Montluçon dont les étudiants en brevet de technicien supérieur constituent l'un des viviers de recrutement de la LP. La formation est bien ancrée dans l'environnement socio-économique, notamment en raison des partenariats noués avec le pôle entreprises de l'UCA et aussi ceux noués avec les entreprises recrutant des alternants. Des professionnels participent aux enseignements et au pilotage, via le conseil de perfectionnement. En l'absence d'adossage à un laboratoire de recherche, ce qui est cohérent pour une LP, l'articulation avec la recherche est assurée par la participation à la formation de trois enseignants-chercheurs de l'Université rattachés au laboratoire CleRMA (Clermont recherche management, équipe d'accueil 3849). Une attention est portée à la dimension internationale à travers une convention avec <i>VIVES University College</i> (Université catholique de Louvain). La</p>

mobilité étudiante est favorisée par la possibilité de stages à l'étranger et l'accueil d'étudiants étrangers bénéficiant de stage de français à leur arrivée.

Organisation pédagogique

Un seul parcours existe pour cette LP, le parcours MATIS. L'organisation des unités d'enseignements (UE) est lisible et pertinente par rapport aux objectifs visés. En revanche il est mentionné que les périodes de stage en entreprise s'articulent en deux périodes : une au semestre 5, et une seconde au semestre 6, sans apporter suffisamment de précisions notamment sur l'articulation entre les dispositifs (gestion des périodes, suivi des étudiants et modalités d'évaluation) concernant les étudiants en formation initiale et ceux en formation par alternance.

Une UE de remise à niveau (30 heures au maximum) existe, favorisant ainsi un recrutement diversifié ; un dispositif spécial peut être mis en place afin de favoriser la réussite des étudiants qui intègrent la formation en formation continue à la suite soit de reprise d'études soit de suivi de compléments d'enseignements en raison d'une validation partielle des acquis de l'expérience dans un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE). Le processus de VAE est possible et deux étudiants ont été inscrits au cours de la dernière période, un seul ayant obtenu une VAE partielle. Les modalités d'enseignement et les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières, sont classiques. La professionnalisation est présente tout au long de la formation, que ce soit par la présence de projets tutorés ou par l'intervention de nombreux professionnels. Les dispositifs pour accompagner l'étudiant dans l'élaboration du projet professionnel apparaissent satisfaisants. La formation propose différentes certifications en langues étrangères ou certifications numériques. Les objectifs, modalités, organisation et évaluation des projets et des stages sont clairement définis et en accord avec les objectifs de la formation. La formation intègre classiquement le numérique (espace numérique de travail, enseignements informatiques). Une attention particulière est donnée aux innovations pédagogiques (jeux de rôle, « *serious game* »). La LP accorde une place à l'international avec des dispositifs de soutien à la mobilité étudiante, des séminaires d'anglais, un cours de langues étrangères d'affaires et une partie du cours de communication dispensée en anglais mais aussi la possibilité évoquée d'accomplir des stages à l'étranger. L'adaptation de la formation aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés, etc.) est prévue mais peu d'informations sont apportées.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du second degré et de professionnels de manière diversifiée et équilibrée avec une part d'enseignements des intervenants extérieurs (près de 50 %) qui répond aux attentes d'une LP. Ces derniers disposent d'un niveau de compétence et de responsabilité conforme aux exigences de la formation. Les modalités de fonctionnement et les modalités de réunion de cette équipe sont clairement établies et explicitées. Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, étudiants et intervenants professionnels se réunit une fois par an, généralement en juin afin de fournir un bilan de l'année écoulée. En outre, en milieu d'année, une réunion avec les étudiants est organisée par les responsables de la formation. Une évaluation de la formation est faite par les étudiants deux fois par an, ce qui est positif. Bien que le questionnaire soit présenté, la question du traitement de l'anonymat demeure. Les modalités d'évaluation des étudiants ainsi que les règles de délivrance des crédits ECTS ne peuvent être correctement appréciées, faute d'information ; le dossier indique néanmoins que ces informations sont transmises aux étudiants. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen sont adaptés. Un effort de l'équipe est fourni pour formuler les compétences à acquérir. Le supplément au diplôme est satisfaisant. Le dossier décrit bien les profils recrutés diversifiés mais ne précise pas si des entretiens de sélection sont prévus. Le dispositif de mise à niveau (UE 0) est appréciable, de même que le stage intensif en français pour les étudiants étrangers.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est moyenne (près de 50 candidatures pour 2018-2019) et l'effectif est assez stable (un peu plus d'une vingtaine d'étudiants). Le recrutement est relativement diversifié. Sur la base des annexes et enquêtes sur le devenir des diplômés, le taux de réussite apparaît correct, avoisinant les 100 % et le taux de poursuite d'études aux environs de 7 % est assez faible. La collecte d'informations sur le devenir des étudiants se base sur l'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'UCA. Deux enquêtes chaque année sont menées, à 1 an puis à 30 mois suivant l'obtention du diplôme, ce qui est satisfaisant. Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est très satisfaisant avec un taux de retour des répondants entre 59 % et 68 %, et un délai d'insertion court. Les métiers et niveau des diplômés correspondent aux objectifs affichés de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Insertion professionnelle importante et immédiate, correspondant aux objectifs.
- Équipe pédagogique diversifiée.
- Existence de dispositifs d'aide à la réussite et de dispositifs de certification en langues et numériques.
- Ouverture à l'international.

Principaux points faibles :

- Rythme de la période en entreprise entre formation initiale et alternance peu lisible.
- Dossier qui manque parfois d'informations précises : règles de délivrance des crédits ECTS, taux de réussite par an, calendrier de la formation, ...

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Commercialisation de produits et services ; parcours Marketing appliqué aux transactions des industries et services* (MATIS) de l'UCA est une formation professionnalisante, au taux d'insertion professionnelle élevé, dont les métiers et niveau des diplômés correspondent aux objectifs affichés de la formation et aux besoins de la profession. Cette LP présente de nombreux atouts, notamment des dispositifs d'aide à la réussite, des certifications, une certaine importance de l'international, une volonté de mettre en place des innovations pédagogiques. L'ensemble des dispositifs relatifs aux périodes en entreprise mérite d'être mieux explicité. Le développement de l'apprentissage est à encourager, même si les conditions du partenariat avec le CFA restent à préciser dans le dossier d'autoévaluation. En outre, il est regrettable de ne pas disposer d'assez d'informations afin d'apprécier certains points (la fiche du répertoire national des certifications professionnelles), l'analyse du recrutement, l'attractivité avec recul sur le nombre de candidatures, etc.). Enfin, la mise en place d'un accord avec l'Université de Louvain est encourageante et permettra d'accentuer la place de l'international au sein de la formation. Il serait aussi souhaitable de développer des modalités de suivi des apprentissages sur l'ensemble des enseignements, en particulier pour les non apprenants, ne bénéficiant pas de livret électronique d'apprentissage.



LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation ; parcours Innovation et valorisation des produits alimentaires de terroir* est une formation Bac+3 (niveau 2) formant sur une année des étudiants et des apprentis avec une finalité professionnelle. Elle est rattachée à l'institut universitaire de technologie de l'Université Clermont-Auvergne, département de génie biologique, campus universitaire d'Aurillac. Bien ancrée dans sa région, la licence professionnelle recrute, forme et place les étudiants dans un territoire qui a une forte spécialisation dans les produits de terroir. Le rythme d'enseignement permet à deux groupes d'étudiants (alternants et formation initiale classique) de suivre les mêmes cours.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité est professionnelle et les moyens sont mis en œuvre pour atteindre ce but. Les débouchés de la LP sont clairement affichés.</p> <p>Les enseignements sont organisés autour des compétences recherchées par les entreprises qui fabriquent ou organisent la production des produits alimentaires issus des matières premières agricoles locales, principalement d'origine animale. Les compétences attendues sont relatives aux aspects technologiques, économiques et réglementaires relatifs aux produits alimentaires et plus spécifiquement à ceux avec une appellation dite de « terroir ». Les métiers visés, clairement exprimés, sont en majorité des cadres intermédiaires des secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP est localisée au cœur d'un bassin de production agroalimentaire ayant un fort lien avec le sol, particulièrement dans les produits de l'élevage bovin, laitier et allaitant. Les structures d'enseignement et de recherche partenaires ont elles-mêmes une forte spécialisation dans ces productions. Les plateformes technologiques des laboratoires partenaires participent activement à la formation. Faire vivre une formation professionnelle Bac+3 dans ce contexte répond à une demande locale évidente. Toutefois, on peut remarquer que les centres de recherche comme l'Institut national de la recherche agronomique sont investis dans la formation mais peu dans la proposition de projets, d'accueil de stagiaires ou d'alternants.</p> <p>Le dossier présente l'origine des étudiants qui sont principalement issus de brevet de technicien supérieur (BTS) et dans une moindre mesure de diplôme universitaire de technologie (DUT). Le lien avec le lycée général et</p>

technologique local est fort. Il héberge l'École nationale des industries du lait et de la viande (ENILV) au sein de laquelle sont réalisés des enseignements pratiques. Le dossier ne précise pas la nature des conventions qui sont actives entre les deux établissements. Une présence récente à l'Université de l'équipe de la LP est effective avec l'animation d'un enseignement technique en agroalimentaire, ce qui montre un effort d'élargissement des publics.

Le réseau de partenaires privés est actif. Il comprend en majorité des petites et moyennes entreprises qui interviennent en cours, accueillent des visites et prennent des stagiaires et des apprentis en alternance. Le dossier mentionne des entreprises dans les secteurs de la fromagerie et des salaisons. La présence de grands groupes (Limagrain, Lallemand, ...) est plus restreinte, ce qui pourrait placer la LP dans un vivier assez restreint de compétences professionnelles. La formation s'est positionnée localement, avec une spécialisation sur les produits de terroir. Ceci ne doit pas faire ignorer le potentiel d'embauche des industriels plus nationaux et internationaux.

La formation est accessible depuis trois ans en contrat d'apprentissage. L'effectif de cette filière est stabilisé à huit, alors qu'il n'y a plus de contrat de professionnalisation depuis deux ans. L'effectif en formation initiale est également stabilisé à huit ou neuf étudiant. Ce faible effectif ne permet pas de déceler une fidélisation des entreprises vis-à-vis de la formation. Ceci devrait apparaître dans les prochaines années.

Le dossier est insuffisant vis-à-vis de la présentation et de l'analyse des formations potentiellement concurrentes.

Organisation pédagogique

L'année est organisée en semestres. La maquette comporte des unités d'enseignements équilibrées dans les trois compétences professionnelles : technique, management et gestion. Le premier semestre comprend une remise à niveau en technologie agroalimentaire. L'année est organisée en un parcours unique de septembre à mars pour un public de statuts variés en formation initiale classique ou en alternance. L'équipe a réfléchi à un rythme différent pour permettre aux alternants d'être plus présents en entreprise, mais n'a pas trouvé de solution immédiate. Pourtant, l'effectif est limité à 16 pour respecter une capacité d'accueil de 8 dans les salles de travaux pratiques. L'éventualité de deux groupes qui pourraient être gérés indépendamment n'est pas présentée. Une autre possibilité d'évolution non évoquée serait une bascule totale en apprentissage pour s'affranchir des contraintes liées à la gestion en parallèle de deux groupes hétérogènes.

La répartition entre cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) n'est pas la même dans le dossier et les annexes, et la maquette indique 37 % de CM, 49 % de TD et seulement 19 % de TP, ce qui apparaît faible pour une formation de terrain.

Les enseignements incluent toutes les connaissances nécessaires aux futurs acteurs de la valorisation des produits agroalimentaires, avec une orientation forte sur la transformation des produits laitiers et carnés. Les approches scientifiques sont présentes, ainsi que la méthodologie de recherche documentaire. Les cours sont peu décrits mais les titres et les intervenants permettent de constater un fort ancrage technique et technologique.

Le lien avec le monde professionnel est renforcé, en plus des cours et des visites, par deux travaux de groupe effectués sur l'année : le projet tutoré et le projet innovation de produit alimentaire (PIPA). Si la distinction entre les deux exercices est parfois floue, le premier semble basé sur de la bibliographie scientifique et des enquêtes, et le second plus technologique, menant dans certains cas à la réalisation d'un produit innovant et sa présentation à un concours officiel (exemple de la glace aux abricots secs). Le dossier ne précise pas clairement comment ces deux projets s'articulent avec les cours classiques, bien que des séances de CM et TD y soient consacrées (92 heures en tout, et curieusement pas de TP). De plus, on ne sait pas si les alternants et les étudiants y participent de la même manière. Les thématiques des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation sont en adéquation avec les objectifs de la formation.

La maquette comprend quelques heures d'anglais (20 heures), ce qui est louable mais pas suffisant pour permettre une certification de niveau de langue. Toutefois, la possibilité de passer le *test of english for international communication* est offerte à tous les étudiants de la LP.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien décrites, et les notes sont toutes issues d'un contrôle continu (sauf projets et stage).

Les dispositifs éventuels pour les étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés, ...) sont présentés sommairement (échanges avec le service handicap de l'Université et du service infirmerie).

Pilotage

La formation est animée par le responsable de la formation qui est maître de conférences, section 68 « Biologie des organismes » du conseil national des universités ; sa spécialité de recherche n'est pas précisée. L'équipe pédagogique comprend une enseignante du lycée partenaire et divers enseignants-chercheurs de l'Université, leurs rôles respectifs ne sont pas indiqués ; le responsable de la LP semble gérer toutes les activités pédagogiques et administratives.

Le conseil de perfectionnement a lieu chaque année avant le départ des étudiants en stage. Il comprend l'équipe pédagogique, un représentant de l'Université, des étudiants et des professionnels partenaires. Le dernier rapport est joint au dossier, il présente la situation de la promotion en cours, les problèmes et les solutions à apporter. Les conclusions sont reprises avant la mise en place de l'année suivante pour faire évoluer positivement la formation. Un compte-rendu en date du 7 février 2019 est fourni.

Il n'est pas fait mention d'une participation des anciens étudiants diplômés de la LP, ni dans les enseignements, ni dans les partenaires professionnels. Cela pourrait être très utile pour la pérennisation de la formation.

Pour l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, le responsable de la formation programme deux réunions avec les étudiants. Un questionnaire développé par le responsable de la formation est fourni aux étudiants afin de garder une trace de leurs avis et pour en faire une analyse. Le résultat de ces évaluations est présenté pendant la réunion du conseil de perfectionnement tout en respectant les statuts et la confidentialité sur les personnes concernées.

L'annexe comprend un référentiel de compétences acquises à l'issue de chaque enseignement. Cela est une très bonne démarche, même si la multitude des items ainsi que la présentation très rédigée risquent de rendre cette liste difficilement utilisable par les professionnels recruteurs.

Résultats constatés

Les effectifs sont de 16 par année, ce qui est une limite voulue par l'équipe pédagogique. Les étudiants sont à une courte majorité issus des départements de la région, bien que quelques-uns viennent d'outre-mer et de l'étranger (respectivement un et un). Les étudiants originaires de deuxième année de licence sont peu présents, mais cela est fréquent dans beaucoup de LP, surtout dans celles accueillant des alternants. Le dossier précise les critères de sélection des candidats parmi une cinquantaine de dossiers (plus une quarantaine de candidatures de l'étranger). Toutefois, pour connaître l'attractivité réelle de la LP, il faudrait constater les effectifs de candidats retenus à l'issue de la sélection et ceux ayant accepté de venir (connus en 2018-2019 grâce au rapport du conseil de perfectionnement). La répartition des genres n'est pas précisée, bien que la problématique liée aux recrutements professionnels des jeunes femmes, générique pour les industries agroalimentaires, soit évoquée.

La réussite est très bonne, avec un seul échec en quatre ans, qui est en fait un abandon. Cela indique que la progression pédagogique et les évaluations sont en phase avec le public d'étudiants.

La reprise d'études et la validation des acquis de l'expérience sont illustrées par deux exemples sur la période évaluée.

Depuis deux ans, la formation accueille un étudiant d'origine étrangère. Il faudra attendre quelques années avant de faire le bilan de cette volonté, mais la première expérience avec un étudiant marocain semble positive.

Les enquêtes de l'observatoire des formations et du devenir des étudiants permettent de constater un taux d'embauche moyens (promotions 2015, 2016, 2017 et 2018) des diplômés de 81,10 % en intégrant les poursuites d'études et correspondant à 95,60 % sans compter les poursuites d'études. La durée médiane d'accès à l'emploi est d'un mois. La distinction entre les alternants et les étudiants n'est pas faite, mais le recrutement à l'issue directe de la LP est majoritaire. Attention toutefois à la représentativité de ces enquêtes qui pour certaines promotions comprennent très peu de répondants (cinq pour la promotion 2014-2015) et sont assez anciennes. Le responsable de la formation présente des données plus récentes de débouchés professionnels, ce qui montre un suivi personnalisé des diplômés.

Il faut souligner que de trop nombreux emplois ne sont pas en adéquation avec les objectifs visés. Ce point est visible tant pour le niveau d'emploi (technicien supérieur et assistant ingénieur) que pour les métiers spécifiquement visés par la LP. Certains emplois correspondent ainsi à des postes d'employé ou de technicien et non de diplômés de niveau Bac+3. Pour d'autres, la plus-value de la LP par rapport aux diplômes des étudiants entrants (DUT, BTS) est peu identifiable. Comme pour le positionnement de la formation, trop peu d'emplois sont

liés au « terroir » et on constate un élargissement des secteurs d'activités par rapport au programme de la LP. Très criant pour la promotion 2015-2016, ce point peut être considéré en amélioration pour la promotion 2018-2019. Cette difficulté semble partiellement identifiée par les responsables de la formation : « Dans la majorité des cas, une correspondance entre les objectifs de la formation, son niveau d'études et les premiers emplois occupés par les étudiants sont en adéquation ».

En moyenne, la poursuite d'études est de 17,40 % ; le conseil de perfectionnement est très attentif à ce point.

On peut souligner la qualité du dossier et la complémentarité entre les annexes et le dossier en ce qui concerne la réussite et le devenir des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bon taux de réussite des étudiants.
- Ancrage territorial fort avec un réseau de partenaires spécialisés.
- Bonne organisation pédagogique en adéquation avec les finalités de la formation.

Principaux points faibles :

- Niveau de sous-qualification de certains emplois.
- Disparité des métiers exercés par les diplômés.
- Analyse insuffisante de la formation dans son contexte.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le pilotage de la LP est actif. Il inclut des éléments importants d'autoévaluation basés sur des indicateurs pertinents et il doit également prendre en compte les difficultés du devenir des diplômés : emplois très diversifiés par rapport aux objectifs déclinés par la mention, niveau de qualification des emplois, poursuites d'études. Le conseil de perfectionnement doit se saisir de cette problématique.

Des évolutions significatives de la LP sont souhaitables. Elles peuvent se faire par une des thématiques élargies pour mieux intégrer la diversité des métiers réellement exercés. Elle peut également se faire en modifiant le cursus pour mieux correspondre aux besoins de l'économie liés aux produits de terroir. Dans ce cas, la formation deviendrait réellement spécialisée dans ce domaine et elle pourrait envisager un rayonnement géographique étendu. La création d'un parcours spécifique aux étudiants en perspective d'installation agricole est probablement à étudier.

Il est donc indispensable que la formation puisse analyser très finement son environnement afin d'offrir des débouchés satisfaisants. Elle renforcera ainsi son attractivité et pourra assurer sa pérennisation.



LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Logistique et systèmes d'information* (LOGIN) de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation sélective en un an qui s'effectue après un diplôme universitaire de technologie (DUT), un brevet de technicien supérieur (BTS) ou deux années de licence validées. Le parcours proposé est *Informatique et aide à la décision*. Elle propose une formation en informatique appliquée aux métiers de la logistique, et plus particulièrement à des problématiques décisionnelles telles que l'ordonnancement, la planification, l'optimisation. Cette formation dispense 450 heures d'enseignement. Elle est proposée au sein du département de génie logistique et transports (GLT) de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Allier, sur le site de Montluçon, en formation initiale classique et ouverte à la formation en alternance en contrats de professionnalisation ou d'apprentissage. Elle est aussi accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et par la validation des acquis professionnels (VAP).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairement exprimés : munir les futurs professionnels de la logistique de compétences dans les outils informatiques de ces métiers. Les enseignements proposés correspondent complètement aux attentes. Les compétences professionnelles transversales sont également développées (communication, anglais, etc.). S'agissant d'une licence professionnelle, sa finalité première est l'insertion directe des étudiants dans la vie active. La journée entreprise, les liens avec les intervenants professionnels et la volonté de créer un réseau des anciens sont autant d'éléments qui permettent aux étudiants de se projeter. Les différents métiers accessibles sont bien présentés et ceux effectivement exercés par les diplômés sont en accord avec les objectifs affichés.
Positionnement dans l'environnement
Il existe deux LP traitant de la logistique au sein de l'UCA, mais leurs objectifs sont très différents. La LP LOGIN est clairement positionnée par rapport aux formations parmi lesquelles elle peut recruter des étudiants. Du point de vue de la recherche, son équipe pédagogique est constituée, pour plus de la moitié du volume des enseignements, d'enseignants-chercheurs issus de trois laboratoires de recherche de l'UCA, dont deux unités mixtes du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Les problématiques auxquelles les étudiants sont initiés, comme l'optimisation et la planification sont au cœur des thématiques de recherche des enseignants-

chercheurs du site. Cela donne un contexte suffisamment riche s'agissant d'une licence professionnelle. Le lien avec les entreprises est bien détaillé : alternances, stages, projets tutorés, participation au conseil de perfectionnement, interventions en enseignement. La liste des entreprises concernées est longue et précise et montre bien l'ancrage de cette LP dans le territoire socio-économique. Cette LP est essentiellement positionnée au niveau local et il n'apparaît pas de coopération internationale. Toutefois, les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse d'aide à la mobilité internationale pour les stages.

Organisation pédagogique

Les enseignements sont clairement décrits et permettent d'acquérir les compétences attendues. La formation est structurée en compétences et blocs de compétences. La formation est ouverte en alternance et en formation initiale (FI) classique, avec un calendrier qui alterne deux à trois semaines de cours et deux à trois semaines en entreprise pour les alternants. Les étudiants en FI classique effectuent leur projet tutoré à l'IUT pendant que les étudiants alternants effectuent leur projet tutoré dans leur entreprise sur un sujet préalablement validé. L'accompagnement spécifique des projets et des stages est bien décrit et traduit une organisation bien adaptée à leur suivi et évaluation, mise en place par l'équipe pédagogique. Les étudiants recrutés proviennent de diverses formations, sans que le détail soit clairement donné. Néanmoins, pour pallier cette hétérogénéité, la LP a mis en œuvre des enseignements de remise à niveau en logistique, en informatique, en anglais et en mathématiques. Les étudiants suivent les parties dont ils ont besoin après avoir rempli un questionnaire et rencontré deux enseignants. Ce dispositif d'aide à la réussite est pertinent. L'organisation, le suivi et l'évaluation des projets et des stages sont exposés avec précision. Grâce au projet A2Ex (Auvergne Alternance d'Excellence) obtenu en 2015, la LP, au sein du département GLT, bénéficie d'un environnement de travail de grande qualité : un entrepôt logistique pédagogique de 300 m² ; un ensemble de salles dédié aux travaux dirigés et travaux pratiques ; des postes mobiles ; des salles équipées pour la visioconférence (soutenances de stages à distance). La formation est également engagée dans la mise en place de pédagogies innovantes, mais le projet venant de démarrer, peu d'informations sont données. Les « *serious games* » sont utilisés dans plusieurs unités d'enseignements. L'adaptation de la formation aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés, etc.) est prévue mais peu d'informations sont apportées. Peu d'informations sur la démarche de VAE sont données alors que cette démarche est bien présente dans la formation. Un cours d'anglais pour la logistique et le transport est dispensé pour un volume de 40 heures, devant être porté à 45 heures.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de manière équilibrée avec des enseignants-chercheurs de l'UCA (7), des enseignants du second degré (4), des intervenants extérieurs (12) dont 2 consultants, 2 enseignants-chercheurs extérieurs et 8 professionnels dont les fonctions sont en adéquation avec les objectifs professionnels de la formation. Toutefois les enseignements assurés par ces intervenants extérieurs ne représentent que 18 % du volume global (hors accompagnement des stages et des projets) ce qui est nettement en dessous des exigences fixées à 25 % d'intervention par des professionnels pour une LP. Le pilotage de cette formation qui comporte en moyenne une vingtaine d'étudiants est assuré par deux enseignants-chercheurs. Sur le volet alternance, la formation bénéficie du soutien de deux enseignants qui gèrent ce périmètre au niveau du département de l'IUT. En termes de VAE la démarche n'est pas précisée.

L'équipe pédagogique au complet se réunit trois fois par an. Le conseil de perfectionnement se réunit chaque année, il inclut des professionnels et des représentants étudiants, mais sa constitution précise n'est pas indiquée et on ne possède pas d'informations sur les propositions de ce conseil. Le conseil du département GLT se réunit trois fois par an et un représentant étudiant de la formation y participe. L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait, outre la présence des étudiants au conseil de perfectionnement, via un questionnaire anonyme, dont une synthèse sert de base à la discussion en conseil. Une démarche qualité étant en place au niveau de l'IUT, cette évaluation devrait être complétée d'un questionnaire commun à l'ensemble des LP.

Outre le bon équipement en matériel et en salle, la LP peut compter sur le support d'un secrétariat, sur un technicien, et sur l'accompagnement d'une ingénieure pédagogique de l'IUT. Les modalités du contrôle des connaissances sont validées par les instances de l'Université et elles sont portées à la connaissance des étudiants, puis rendues accessibles, ce qui permet aux étudiants d'être bien informés. Les objectifs de la formation ont été transcrits en compétences de manière classique, mais l'évaluation des compétences ne semble pas être mise en œuvre. L'accueil de public hétérogène est géré par les cours de remise à niveau.

Résultats constatés

Les effectifs de la LP représentent une vingtaine d'étudiants, dont une dizaine en moyenne sur les quatre dernières années en alternance. La provenance exacte des étudiants n'est pas très documentée : moins d'une dizaine proviennent du DUT GLT local, et 25 % sont des étudiants étrangers (quatre ou cinq par an maximum) accueillis via le portail Etudes en France, le programme Erasmus ou encore par le biais du programme d'accueil d'étudiants mexicains (Mexprotec) coordonné par l'assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT). Aucune information n'est donnée sur le nombre de candidatures. On ne sait pas si toutes les places possibles sont occupées. L'attractivité de la LP, particulièrement localement, même si elle s'est améliorée sur ces dernières années, n'apparaît pas aussi forte qu'attendue. Les taux de réussite sont bons, autour de 83 % et jusqu'à 95 % pour la dernière année connue, tels qu'ils sont attendus dans une formation sélective. Les délais d'insertion professionnelle sont bons également : autour de 80 % à trois mois après le diplôme et le temps médian de recherche d'un emploi est inférieur à un mois. On peut noter la qualité des enquêtes de l'Université et le volontarisme de l'équipe pédagogique au sein d'un IUT qui est établissement pilote pour la constitution d'une base de données d'anciens étudiants dans le cadre de la Fondation Nationale IUT. Sur la base des données de la promotion 2016-2017, l'analyse des métiers montre que les emplois occupés sont bien dans les domaines visés. Les emplois représentent à hauteur de 90 %, des postes de niveau intermédiaire (technicien, agent de maîtrise), ce qui est satisfaisant. Néanmoins, il apparaît un taux de poursuite d'études élevé, plus de 40 %, pour ce type de formation sur la période 2014-2016 mais ramené à 20 % depuis.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation en adéquation avec les emplois visés.
- Environnement matériel de qualité.

Principaux points faibles :

- Trop faible part des enseignements assurés par les professionnels.
- Taux de poursuite d'études élevé.
- Analyse de l'attractivité insuffisamment explicitée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Logistique et systèmes d'information* est une formation solide, avec des liens réels avec le territoire socio-économique mais qui méritent d'être confortés par une intégration plus importante d'intervenants professionnels dans la formation. Plusieurs points d'amélioration sont déjà analysés par l'équipe pédagogique tels que, par exemple, l'intervention de professionnels sur des problématiques précises sous la forme de visioconférence, la consolidation de l'innovation pédagogique par augmentation de l'utilisation des outils numériques mise à disposition par l'IUT, etc. Un point de vigilance supplémentaire serait l'attractivité de cette formation auprès des étudiants et à ce titre une plus grande analyse des métiers pourrait être conduite. Le taux de poursuite d'études est à surveiller ; il est dommage que ce volet ne soit pas plus documenté même s'il est mentionné que l'équipe n'encourage pas à la poursuite d'études. Il convient de poursuivre la mise en œuvre du processus d'évaluation des compétences.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : SYSTEMES PLURITECHNIQUES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques*; parcours *Systèmes industriels automatisés et maintenance* (MTSP-SIAM) est portée par le département de génie industriel et maintenance (GIM) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand. Cette LP, ouverte en 2001, est déployée selon deux options : automatisme et mécanique. Elle permet de former des techniciens dans les domaines de la conception, la réalisation, l'installation, l'exploitation et la maintenance de systèmes automatisés industriels. Initialement ouverte en formation initiale, cette LP est aujourd'hui réalisée principalement en alternance, en contrat de professionnalisation.

ANALYSE

Finalité
La formation est clairement explicitée, les deux options parfaitement exposées, tant dans leurs finalités que dans leurs découpages pédagogiques respectifs. Le nombre de contrats de professionnalisation (environ 70 chaque année) démontre la cohérence entre les objectifs affichés et les compétences professionnelles : les enseignements dispensés permettent d'acquérir les compétences propres aux métiers visés. Les poursuites d'études se font essentiellement en alternance. Il n'y a pas de délocalisation.
Positionnement dans l'environnement
L'équipe pédagogique de la LP MTSP-SIAM a saisi l'opportunité de changer le nom de la mention lors de la mise en place de la nouvelle nomenclature des LP (la mention précédente était <i>Automatisme et informatique industrielle</i>). Cette nouvelle dénomination de mention a rendu le positionnement plus clair dans l'offre de formation de l'UCA, notamment vis-à-vis des deux LP portées par l'Ecole universitaire de physique et ingénierie (EUPI) et par l'IUT d'Allier (<i>Chargé d'affaires en automatismes industriels</i> et <i>Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle</i>). Par cette nouvelle dénomination, on comprend mieux que la LP MTSP forme des techniciens opérationnels polyvalents de l'industrie, alors que les autres LP sont davantage axées sur la conception de systèmes automatisés (bureaux d'études). Sur la thématique mécanique, également présente dans la LP MTSP-SIAM, il existe deux LP portées par l'IUT d'Allier. Ces deux LP sont positionnées sur les notions de conception et non pas sur la maintenance. De plus,

l'enseignement de l'hydraulique industrielle confère à cette formation un caractère unique dans son environnement proche.

Le positionnement de la LP est donc tout à fait favorable, tant sur le plan universitaire qu'industriel. L'articulation avec la recherche se fait grâce aux liens avec les enseignants-chercheurs du département GIM de l'IUT.

Il n'existe pas d'accord formel avec les entreprises pour la mise en place des contrats d'alternance. L'environnement socio-économique régional est conséquent dans le domaine de la LP grâce à la présence de grands groupes mais aussi de petites et moyennes entreprises - petites et moyennes industries (PME-PMI). Étonnamment, le dossier ne mentionne pas de lien avec les branches professionnelles, pourtant parties prenantes dans les financements de ces formations par alternance.

Sur le volet international, la LP MTSP-SIAM, grâce au département GIM, bénéficie d'accord avec des établissements étrangers (Chine et Canada) favorisant la mobilité entrante et sortante des étudiants.

Organisation pédagogique

La LP MTSP-SIAM est déployée selon deux options : automatisme et mécanique. L'option automatisme accueille un groupe de 14 étudiants en formation initiale et deux groupes de 14 alternants. L'option mécanique n'est proposée qu'en alternance pour deux groupes de 14 étudiants.

Le diplôme est accessible en validation des acquis de l'expérience avec deux à trois candidatures par an en moyenne, le taux de réussite de ces candidatures n'est pas précisé.

La maquette pédagogique prévoit des enseignements « tronc commun » au travers de quatre unités d'enseignements (UE) : deux UE d'enseignements et deux UE professionnalisantes, projet tutoré et activité en entreprise. En plus de ces quatre UE, les deux options s'appuient chacune sur deux UE distinctes, en adéquation avec les métiers visés. En outre, l'équipe pédagogique a mis en place une UE 0 *Automatisme* ou *Mécanique*, au choix, permettant d'acquérir ou de renforcer des prérequis préalables à la formation.

La priorité en termes de coefficient et de crédits ECTS est donnée aux enseignements des options.

La professionnalisation est un point fort de cette formation. L'implication de l'équipe pédagogique dans la recherche et le suivi des contrats, la présence d'intervenants extérieurs, la réalisation d'un projet tutoré, le stage obligatoire pour le groupe en formation initiale contribuent à cette professionnalisation. Les modalités des soutenances, tant pour le projet que pour la partie « entreprise » sont clairement explicitées et permettent de mesurer efficacement les compétences professionnelles acquises.

Il n'y a pas de certification de qualification professionnelle de par les nombreux secteurs couverts.

Le lien avec la recherche repose naturellement sur la présence d'enseignants-chercheurs du département GIM de l'IUT présents dans l'équipe pédagogique mais aussi sur la possibilité pour les étudiants de faire leur stage de fin d'études dans un laboratoire de recherche à l'étranger.

Le numérique est présent au travers des usages classiques (espace numérique de travail, Moodle) mais aussi au travers d'outils innovants (logiciel d'autoformation, système de maintenance à réalité augmentée permettant de visualiser le modèle 3D avant l'intervention, casque de réalité virtuelle pour une immersion dans un environnement spécifique).

Concernant l'international, le dossier indique un conventionnement en cours avec un Cégep du Québec et l'accueil d'étudiants mexicains par le programme Mexprotec (programme de l'association des directeurs d'IUT).

Pilotage

Les enseignements sont assurés en grande partie par des enseignants du secondaire (PRAG/PRCE 48,5 %) et enseignants-chercheurs de l'établissement (20 %), par des enseignants vacataires d'autres établissements (9 %) ou issus de l'industrie (22,5 %). La proportion de ces derniers, dans le cœur de métier, a évolué favorablement depuis la précédente évaluation. Elle reste cependant légèrement en-deçà du volume prescrit dans l'arrêté relatif à la licence professionnelle de novembre 1999.

Le pilotage de la formation est clairement détaillé avec un responsable et des référents pour chacune des deux options (le responsable de formation est référent pour l'option automatisme). Le dossier d'autoévaluation précise que des livrets de liaison sont élaborés et distribués aux étudiants lors d'une réunion de rentrée, au cours de laquelle le déroulé de la formation et les attendus sont présentés. De même, au cours de l'année, des réunions pédagogiques sont organisées régulièrement (périodicité mensuelle), et permettent un pilotage

efficace.

Une évaluation de la formation par les étudiants est réalisée et porte sur les aspects généraux de la formation, mais aussi sur les différents modules d'enseignements.

Le conseil de perfectionnement est dûment mis en place, selon le cadrage de l'Université. Il comprend des enseignants, des professionnels et des étudiants. Réuni une fois par an, il permet d'analyser les résultats, les enquêtes de satisfaction et d'insertion, afin de mettre en place les correctifs si nécessaires. Cependant, aucun compte-rendu des conseils de perfectionnement n'est joint au dossier.

Les intervenants extérieurs membres des jurys de soutenances de stage sont identifiés. Pour le jury de délivrance du diplôme, rien n'est précisé.

Les compétences acquises à l'issue de la formation sont explicitées de manière globale. L'équipe pédagogique s'est fixée pour objectif de reformuler le programme pédagogique et de le décliner en « compétences » pour chaque module d'enseignement.

Une annexe descriptive du diplôme est remise aux diplômés. Celle-ci précise le référentiel de la formation, les crédits attribués à l'étudiant ainsi que les métiers possibles.

Le processus de recrutement est décrit et repose sur une évaluation des dossiers, un entretien technique et éventuellement l'examen de la proposition d'entreprise pour les candidatures en alternance.

L'évaluation de la formation par les étudiants est réalisé sous forme numérique au niveau du module.

Le dispositif d'aide à la réussite repose sur des modules de remises à niveau en automatisme et mécanique ainsi que sur un tutorat via le plan « réussite » de l'Université.

Résultats constatés

La LP MTSP-SIAM se doit d'accueillir un public varié, comme cela est souhaité pour toutes les LP (diplôme universitaire de technologies (DUT) et brevet de technicien supérieur (BTS) de différentes spécialités). Le dossier indique ces flux au travers d'un schéma mais n'en précise pas le détail (proportion BTS/DUT notamment), ni même le nombre de candidatures traité, ce qui est regrettable pour l'analyse de l'attractivité. Il est simplement indiqué qu'un nombre relativement important d'étudiants est issu du DUT GIM, département d'IUT hébergeant cette LP.

Le recrutement est stabilisé, aux alentours de 70 étudiants chaque année. Les résultats au diplôme sont bons avec un taux de réussite de 95,6 % en moyenne.

Les enquêtes réglementaires d'insertion professionnelle à 6 mois et à 30 mois sont réalisées par l'Université. De plus, l'équipe pédagogique de la LP assure un suivi individuel des diplômés grâce aux adresses e-mail collectées.

Les taux de réponses aux enquêtes d'insertion professionnelle sont bons (84 % pour l'enquête à 6 mois et au-delà de 95 % à 30 mois) et les postes occupés par les diplômés sont en adéquation avec la formation. Les secteurs d'activité et la répartition géographique sont précisés dans les études de l'observatoire des formations et du devenir des étudiants. On note un taux de poursuite d'études stable à 16,4 %, ce qui représente 9 étudiants sur 58 (promotion 2016-2017). Ces poursuites d'études se font principalement dans des écoles d'ingénieurs en génie industriel par alternance de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne insertion professionnelle.
- Nombre de contrats de professionnalisation important et effectifs stabilisés.
- Déploiement d'outils numériques innovants.

Principaux points faibles :

- Volume horaire des intervenants professionnels limité.
- Manque de données quant au recrutement des étudiants (BTS/DUT/L2).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle répond bien à la demande du bassin économique régional. Les points faibles relevés dans la précédente évaluation ont été pris en compte et des actions ont été mises en place (volume des enseignements réalisé par des professionnels de l'industrie, place du numérique), mais un effort est encore nécessaire sur le volume horaire réalisé par les professionnels (22,5 %). Le taux de poursuite d'études est à surveiller et une approche par « compétences » pour chacun des modules devra être mise en place. L'évolution proposée dans les perspectives pour les aspects robotiques est tout à fait justifiée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MAITRISE DE L'ENERGIE, ELECTRICITE, DEVELOPPEMENT DURABLE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* (MEEDD) ; parcours *Responsable de projets : gestion de l'énergie électrique et énergies renouvelables* (RPG3ER) a pour objectif de former en un an des spécialistes de niveau 2 de la gestion de l'énergie électrique dans les secteurs de la production, de la distribution et du stockage de l'énergie électrique d'origine renouvelable ou non et des systèmes non raccordés au réseau. Basée à Montluçon, au sein de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Allier et de son département de génie électrique et informatique industrielle, cette formation de 492 heures d'enseignement, 140 heures de projet tutoré et 14 ou 32 semaines de stage accueille des étudiants en formation initiale et en alternance (contrats de professionnalisation et d'apprentissage).

ANALYSE

Finalité
Le dossier expose clairement les objectifs de la formation, les secteurs d'activité concernés ainsi que les connaissances et compétences attendues, personnelles et professionnelles, sur les plans scientifique, technique, réglementaire, managérial et organisationnel. Les métiers visés, propres à la gestion de l'énergie électrique, sont bien renseignés, variés et cohérents au regard des objectifs et du niveau de la formation. Le programme pédagogique fort bien détaillé est conçu pour préparer les étudiants à la diversité de ces métiers qui concernent l'industrie, les transports, le bâtiment, les collectivités. Il propose des enseignements scientifiques, techniques et professionnels du cœur de métier auxquels viennent s'ajouter des enseignements transversaux du type qualité, gestion comptable, gestion de projet, etc. fort appréciables pour un futur cadre intermédiaire.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement de la formation au niveau local et régional est insuffisamment décrit dans le dossier. Ce dernier renvoie par exemple au document de cadrage de l'offre de formation de l'Université de 2015 sans autre commentaire. Pour autant, deux autres LP du domaine de l'énergie sont également présentes au sein de l'IUT d'Allier. Bien qu'axées sur la thermique et l'énergétique du bâtiment, elles mutualisent 54 heures environ d'enseignements transversaux avec la LP MEEDD. Le dossier n'apporte aucune autre information sur le positionnement de la formation au niveau national.

L'articulation avec la recherche appliquée est quelque peu présente grâce aux interventions de quatre enseignants-chercheurs de la 63^{ème} section du conseil national des universités mais également d'intervenants professionnels qui sont ingénieurs développement au sein des services recherche et innovation de grandes entreprises telles que le groupe automobile PSA (Peugeot Société Anonyme). Leur contribution permet à la formation d'être en phase avec les évolutions attendues de l'industrie.

La formation entretient des relations avec plusieurs entreprises. Ses relations se concrétisent par la participation d'intervenants professionnels du cœur de métier dans les enseignements, en projet tutoré, en conseil de perfectionnement, par l'accueil de stagiaires et d'alternants, par des visites, etc. Ces collaborations font parfois l'objet de conventions de partenariat jointes au dossier. Tout cela favorise la professionnalisation du diplôme au bénéfice des étudiants.

Aucun partenariat spécifique entre la formation et des établissements étrangers n'est mentionné dans le dossier.

Organisation pédagogique

D'une durée de 492 heures, la formation est organisée en un seul parcours constitué de neuf unités d'enseignements (UE) dont le stage et le projet tutoré. Le premier semestre concentre tous les enseignements du cœur de métier soit 80 % du temps de formation ainsi que le projet tutoré. Le second semestre, essentiellement consacré au stage, permet, en fin de parcours, la mutualisation de 54 heures d'enseignements transversaux avec trois autres LP dont deux du domaine de l'énergie. L'effectif prévisionnel passe alors de 24 à 72 étudiants. On peut s'interroger dès lors sur la taille adéquate des groupes de travaux dirigés (TD) qui n'est pas mentionnée dans le dossier et qui, au-delà des aspects budgétaires, doit garantir la qualité pédagogique des enseignements. Les enseignements sont prodigués uniquement en TD et, pour 23 % du temps de formation, en travaux pratiques ce qui favorise un enseignement de proximité. En début d'année, une UE d'harmonisation de 51 heures est proposée aux étudiants pour faciliter leur intégration. Ce dispositif démontre que l'équipe pédagogique est soucieuse de leur réussite.

La LP MEEDD est ouverte en formation initiale et par alternance (contrats de professionnalisation et d'apprentissage) ainsi qu'en formation continue. Le dossier présente le calendrier de la formation et donc le rythme de l'alternance qui concentre surtout la présence des étudiants en entreprise à partir de février. Il serait intéressant de savoir si ce rythme convient aux entreprises. Les aménagements pour les étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés, etc.) sont possibles et décrits dans le dossier. La formation est accessible par la validation des acquis de l'expérience mais aucun dossier n'a abouti malgré quelques demandes, les candidats n'ayant pas donné suite.

La professionnalisation est bien présente. Des intervenants du monde de l'entreprise participent activement à la formation ; des logiciels industriels sont enseignés ; des habilitations électriques préparées. L'organisation et le fonctionnement des projets tutorés et des stages pour les étudiants en formation initiale ou en alternance sont clairement présentés ainsi que leurs modalités d'évaluation. On apprécie le fait que le responsable de la formation ait pour objectif de proposer des projets en lien avec des entreprises. Tout cela participe à l'ancrage de la formation dans sa réalité industrielle.

Le numérique est présent via un espace Moodle ; l'enseignement de logiciels métiers ; un livret numérique de suivi des stagiaires. En outre, le centre de formation d'apprentis (CFA) FormaSup Auvergne propose aux alternants de nombreux outils éducatifs et leur permet d'évaluer le niveau d'acquisition de leurs compétences en ligne. Par contre, la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes au sein des enseignements n'est pas évoquée dans le dossier.

Bien qu'il ne semble pas exister de collaboration particulière entre la LP MEEDD et des établissements étrangers, la formation accueille régulièrement des étudiants mexicains via le programme Mexprotec déployé dans les IUT ainsi que quelques étudiants étrangers via Campus France. Ces pratiques sont à encourager dès lors que l'équipe pédagogique peut garantir l'obtention d'un stage à ces étudiants. L'anglais est enseigné sur une durée de 30 heures.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 29 personnes dont 14 universitaires (4 enseignants-chercheurs ; 9 enseignants du second degré ; 1 assistant ingénieur). Elle accueille environ 15 professionnels chaque année qui assurent 36 % du temps de formation dont 25 % dans le cœur de métier de la formation. Leurs niveaux de compétences et de responsabilité sont en cohérence avec les attendus de la LP MEEDD. L'équipe pédagogique est donc assez équilibrée même si le nombre d'enseignants-chercheurs reste limité. Pilotée par un enseignant du second degré en collaboration avec le responsable du département de génie électrique et

informatique industrielle, cette équipe se réunit chaque année à plusieurs reprises, avec et sans les étudiants.

Le conseil de perfectionnement annuel est équilibré dans sa constitution car composé d'enseignants, de professionnels et d'étudiants. Il joue pleinement son rôle en favorisant les échanges entre ses membres et participe au processus d'amélioration continue de la formation. Ainsi, après examen d'un certain nombre d'indicateurs, les évolutions du programme pédagogique y sont opérées sur proposition et après avis des divers participants. Un compte-rendu fourni en annexe du dossier est ensuite transmis à la direction de l'IUT. Tout cela témoigne du sérieux du pilotage de la formation. Les évaluations de la formation par les étudiants sont réalisées pour chaque enseignement à l'aide d'un questionnaire mis en ligne sur Moodle. Ils sont rendus obligatoires d'où des taux de retour de 100 %.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques et réglementaires. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers. Alors que les UE du cœur de métier (coefficient 2) apportent 6 crédits ECTS chacune, l'UE Stage, affecté d'un coefficient 5, délivre à elle seule 21 crédits ECTS. Cette répartition semble un peu déséquilibrée. Un premier jury se réunit pour un bilan à la fin du semestre 1 et détermine la suite de la formation pour chaque étudiant. Le jury de validation de l'année a lieu à la fin du semestre 2 en juillet. Si des étudiants n'ont pas validé leur année, ils peuvent repasser certaines épreuves en seconde session début septembre.

L'IUT d'Allier a entrepris un travail important sur les blocs de compétences avec l'aide du CFA FormaSup Auvergne en partenariat avec l'entreprise prestataire Skilvioo. La maquette de la LP MEEDD a donc été entièrement décrite dans un référentiel de blocs de compétences. Les apprentis vont être les premiers à pouvoir bénéficier de ce travail car le CFA a développé un module de e-compétences rattaché à un livret électronique d'apprentissage. Ils pourront ainsi suivre l'évolution de leurs apprentissages et se constituer un curriculum vitae structuré en compétences. Il est important qu'un tel dispositif puisse être ensuite élargi à tous les étudiants quel que soit leur statut.

Le supplément au diplôme présente au 4.2 une liste de « 27 exigences du programme » sans classification particulière et sans rattachement aux UE. Cette partie du document est largement perfectible dans sa forme.

Résultats constatés

Même si la formation parvient à maintenir un effectif d'une vingtaine d'étudiants chaque année, la diminution du nombre de candidatures déposées témoigne d'une érosion de son attractivité depuis 2015. La promotion accueille en moyenne trois apprentis par an ce qui est insuffisant au regard des objectifs fixés par la formation. On s'étonne également de l'absence d'alternants en contrat de professionnalisation. Les taux de réussites sont bons (supérieurs à 82 %). Les raisons des échecs et/ou des abandons sont précisées et analysées dans le dossier.

L'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'Université réalise deux enquêtes distinctes, à 12 et 30 mois, sur la situation des diplômés ; le responsable de la formation pilote également sa propre enquête à moins d'un an. Les taux de retours à ces questionnaires sont perfectibles car parfois inférieurs à 50 % à 12 mois. Ils sont par contre supérieurs à 66 % pour les deux enquêtes à 30 mois présentées dans le dossier. L'insertion professionnelle est d'un très bon niveau sur le plan quantitatif c'est-à-dire toujours égale ou supérieure à 90 %, à 12 mois. Les poursuites d'études ne concernent que trois étudiants par an en moyenne parmi les répondants. Sur un plan qualitatif, les métiers mentionnés dans les enquêtes tels que dessinateur projeteur, technicien de maintenance, interrogent parfois en termes de niveau au regard des ambitions affichées par LP MEEDD.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Adéquation de la formation avec les problématiques énergétiques actuelles.
- Bonne proportion d'intervenants professionnels.
- Caractère professionnalisant du diplôme.
- Qualité du pilotage et du suivi des étudiants.

Principaux points faibles :

- Certains emplois occupés dont le niveau est insuffisant au regard des ambitions affichées par la formation.
- Nombre d'alternants bien trop faibles.
- Taux de retours aux enquêtes sur la situation des diplômés qui sont perfectibles.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier est bien rédigé et renseigné. Néanmoins, le positionnement local et régional est insuffisamment décrit ce qui fait douter de la pertinence de la formation pour la région Auvergne.

Les emplois occupés par les diplômés ne semblent pas être en adéquation avec les objectifs affichés en ce qui concernent les énergies renouvelables et la motorisation électrique qui sont pourtant mis en avant dans le dossier et qui représentent plus de 30 % des enseignements du cœur de métier.

Il conviendra également de regarder avec une attention particulière la baisse de l'attractivité, notamment auprès du public d'IUT. Le développement de l'alternance devient alors une nécessité et devrait être un marqueur du bien-fondé de la formation ; il contribuera ainsi à l'amélioration du nombre de candidatures.

Enfin, la perspective d'une mention unique pour les deux licences professionnelles du département de génie électrique et informatique industrielle va dans le sens d'une meilleure mutualisation des moyens et pourrait générer une plus grande attractivité globale. Cette mutualisation pourrait ainsi aboutir à la recentralisation de la mention de LP *Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle* (SARII) sur le site de Montluçon ce qui faciliterait la gestion et l'organisation de la mention unique. Quoi qu'il en soit, l'IUT d'Allier devra veiller à préserver la qualité de l'un et/ou l'autre des deux parcours.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : COMPTABILITÉ ET PAIE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* vise à former des spécialistes cadres et collaborateurs de la paie et du droit social au profit d'organisations diverses et des cabinets d'expertise comptable. La LP s'adresse à des étudiants issus d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) ou d'un brevet de technicien supérieur des domaines tertiaires. La formation est accessible par alternance avec contrat d'apprentissage en formation initiale et de professionnalisation en formation continue. Cette formation est portée par le département GEA de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand sur le site d'Aubière.

ANALYSE

Finalité

La LP a vocation à apporter une double compétence (paie et comptabilité). Même si les objectifs sont mentionnés avec détails, il n'y a pas de construction de ces objectifs par arborescence. Il est par exemple regrettable que les missions ordonnées par champs disciplinaires et suivant un entonnoir (du plus général au plus précis) ne soient pas formalisées dans le document. Et en dépit de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles, la globalité des objectifs visés par la formation n'est pas reportée dans la section « Finalité ». Les emplois visés, principalement en cabinet d'expertise ou dans les départements « paie » des entreprises, sont en totale adéquation avec les objectifs annoncés de former des professionnels dans le domaine de la paie et de la gestion administrative du personnel. Toutefois, sachant que le public visé peut être conduit logiquement à de l'encadrement de service, il n'apparaît pas distinctement de missions dédiées à ce rôle. Les débouchés sont malgré tout décrits avec détails et en cohérence avec la mention du diplôme, mais avec le même déficit de construction par arborescence.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours *Comptabilité et paie* de la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité* est complémentaire à la LP de même mention mais parcours *Révision comptable* sur le site d'Aurillac. La maquette s'aligne pleinement avec les demandes formulées par l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne. Même si la dominante *Ressources humaines* (RH) n'est pas abordée dans son entièreté, la LP permet de suppléer à l'absence de mention RH dans le département GEA de l'IUT de Clermont-Ferrand. Elle complète de façon assez naturelle l'offre de formation locale RH à Bac+3, dont deux concurrents internes (IUT d'Aurillac et IAE - institut d'administration des entreprises - d'Auvergne) assument plus aisément l'ancrage RH. Il n'y a donc pas à

proprement parler de juxtaposition sur le territoire. Cependant, il est nécessaire de mentionner ce point et d'expliquer plus exactement la juste articulation entre ces trois formations et leurs spécificités.

La LP affiche selon les documents fournis des partenariats ciblés. Le premier avec l'Ordre des experts-comptables d'Auvergne, de la conception du programme jusqu'à la participation de ces professionnels aux enseignements dans la LP. L'accompagnement des porteurs est réalisé avec le service pôle entreprises de l'IUT qui reçoit des offres. Il est surprenant que la conception du programme soit réalisée par un organe extérieur à l'Université (l'Ordre des experts-comptables), quand bien même sa légitimité dans le parcours n'est pas remise en question. L'interpellation réside dans le fait que cette institution devient de fait juge et partie dans le cursus universitaire de l'étudiant. Dans un même temps, l'Université n'a plus la maîtrise de sa formation.

Organisation pédagogique

La maquette de la formation est entièrement construite en tronc commun, sans option ni parcours particulier. La LP qui était depuis sa création (2010) accessible en alternance (contrat de professionnalisation) s'est ouverte à l'apprentissage à la rentrée 2019. La LP est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), avec un dossier à l'étude pour la dernière année universitaire. Il aurait été intéressant de visualiser sur un tableau récapitulatif l'évolution du nombre de dossiers de VAE réalisé au sein de l'Université et avancé par le dossier. La dimension professionnalisante de la formation se traduit tout d'abord par l'exploitation d'études de cas réels qui favorisent la mise en situation professionnelle, ensuite par la réalisation de projets tutorés sur des sujets proposés par des professionnels, et enfin par le stage ou l'alternance. Le suivi des étudiants ou apprentis est structuré, documenté et l'évaluation est réalisée avec la participation active de professionnels. Un dispositif de certification, « Qual'IUT », est en phase de réflexion opérationnelle par la mise en place de groupes de travail sur 2019-2020 afin de répondre aux exigences du public. Ce niveau de maturité dans la qualité de service est à saluer. La formation est accessible aux étudiants ayant des contraintes particulières (handicap moteur, dyslexie) avec des locaux adaptés et des équipements informatiques dédiés. Un référentiel de compétences est disponible avec la définition de six blocs de compétences. Cependant le lien n'est pas fait avec les enseignements dispensés. Une réflexion est menée pour favoriser la formation continue avec des enseignements par blocs de compétences.

Une langue étrangère, l'anglais, est obligatoire. Le module prépare notamment au *test of english for international communication* (TOEIC) mais il n'est pas indiqué si des étudiants se présentent à l'examen ni quel est le taux réussite. Dans la mesure où plusieurs étudiants de la LP sont issus de DUT GEA option gestion – comptabilité – finance (GCF), on ne connaît pas l'articulation (complémentarité ou juxtaposition) entre ces deux formations subséquentes en termes de contenu proposé. Le dossier fournit des informations précises sur le devenir des étudiants (source : observatoire des formations et du devenir des étudiants).

La formation à la recherche et par la recherche n'est présente dans la LP qu'à travers la mise à disposition d'enseignants-chercheurs et chercheurs associés du laboratoire CleRMA (Clermont Recherche Management), qui assurent leurs cours. Cette fragilité n'est pas en soi gênante sur un format LP. Toutefois, les différents statuts de maîtres de conférences associés à temps partiel (MAST) ou professeur associé à temps partiel (PAST) sont manquants, d'autant plus que le statut de MAST (ou PAST) a été récemment réformé et que la grande majorité de ces ressources sont davantage des enseignants associés que des acteurs qui produisent de la recherche académique.

En matière de développement numérique, outre les outils de plus en plus répandus au sein des universités (tableaux interactifs, plateforme de stockage de données, espace numérique de travail, e-learning, ...), l'Université a mis en place « UCA Pro » qui favorise l'insertion professionnelle des étudiants en leur assurant l'accès à un réseau de relations avec des professionnels, des étudiants actuels ou anciens et des enseignants. Également, le campus a dédié tout un bâtiment en interne pour le développement d'un laboratoire de langue anglaise et un studio d'enregistrement qui permettent à chaque étudiant d'évoluer à son rythme. Dans le prolongement de l'enseignement de la langue anglaise et en abordant le volet international, il est très étonnant que la LP ne possède aucun partenariat et qu'elle soit muette quant à toute forme de mobilité entrante ou sortante. Ce constat est d'autant plus singulier que la formation affiche un volume de cours en langue anglaise important (75 heures) sur une unité d'enseignement obligatoire, et que la moitié de ses apprentis sont en poste dans des grandes entreprises.

Pilotage

Les enseignements sont assurés au tiers par des enseignants-chercheurs, enseignants et associés. La part des professionnels est supérieure aux 25 % attendus pour une LP. Les entreprises d'appartenance des intervenants professionnels attestent d'une parfaite adéquation avec les enseignements dispensés. Par contre, la fonction

exercée est renseignée de façon laconique pour certains professionnels (« responsable » ; « consultant »). L'évaluation des connaissances et des compétences ainsi que les modalités d'évaluation des étudiants sont claires. Les règles de délivrance des crédits et du diplôme sont classiques. Les modalités de pilotage de la formation sont bien exposées. Les étudiants, via leurs représentants, sont associés aux réflexions liées à l'évolution de leur formation notamment lors du conseil de perfectionnement. Des professionnels sont intégrés, conformément à la réglementation en vigueur, au pilotage de la formation. Cependant, le dossier ne fait pas mention de la composition de ce comité de pilotage. Le jury d'examen est composé, après validation par la présidence de l'Université, d'au moins un quart de professionnels des secteurs concernés par la LP. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas évoquée dans le document. Elle n'est instaurée que lorsque les enseignants souhaitent volontairement être évalués dans leur enseignement. L'information transmise pour le supplément au diplôme est claire et bien complétée.

En matière de recrutement des étudiants, la plateforme « e-candidat » recueille les dossiers de candidature qui font l'objet d'une sélection par le recruteur. Environ 25 % des candidats sont sélectionnés pour un atelier de méthodologie visant à les aider dans la recherche d'une entreprise d'accueil. Cette plateforme de sélection est désormais utilisée par nombre de LP en France et permet de faciliter les démarches administratives à la fois pour les gestionnaires de la LP et pour les candidats potentiels.

Résultats constatés

Le taux de sélection à l'entrée est important, ce qui rend LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* attractive. La formation mise sur des candidats de bon niveau en entrée pour proposer aux entreprises des étudiants de qualité en sortie de formation. D'ailleurs, à 30 mois, l'insertion professionnelle fait taux plein, ce qui traduit une formation qui est tout à fait adaptée aux métiers visés. Cependant, l'effectif est composé d'environ 15 étudiants en alternance, ce nombre n'évoluant pas d'année en année. La raison essentielle provient probablement des difficultés pour les candidats de trouver une entreprise d'accueil, en dépit de l'aide à la recherche proposée en interne et de la demande potentielle. L'insertion professionnelle à 30 mois est idéale avec 100 % des anciens diplômés en activité. Ce taux confirme bien une demande latente de l'offre sur le marché. Et le délai pour accéder à un premier emploi est réduit à un mois, ce qui ne représente rien à l'échelle d'une recherche d'emploi classique. Le taux de réussite au diplôme est proche de 100 % sur les quatre dernières années, avec un seul non diplômé en 2016-2017. L'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'Université certifié ISO 9001 garantit la qualité des modalités de collecte d'informations sur le devenir des étudiants. Les emplois occupés par les anciens diplômés sont cohérents avec le métier et le niveau visé par le diplôme. Le dossier ne mentionne aucune poursuite d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne adéquation de la formation avec la demande potentielle locale.
- Forte insertion professionnelle avec un taux d'emploi à 100 % sur 30 mois.
- Certification « Qual'IUT » en phase de mise en place.

Principaux points faibles :

- Mobilité vers l'international très limitée.
- Absence de précision sur les métiers et qualifications des intervenants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* répond de manière pertinente à une attente du terrain en formant des profils intermédiaires en comptabilité. La perméabilité dans le bassin de l'emploi est totale, grâce notamment à l'implication de l'Ordre des experts-comptables.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITE : REVISION COMPTABLE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* a pour vocation de former des professionnels de la comptabilité en petites et moyennes entreprises (PME) et en particulier des collaborateurs comptables et des réviseurs assistants à destination des cabinets comptables locaux et régionaux. Elle s'adresse à des étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) et d'un brevet de technicien supérieur (BTS) *Comptabilité et gestion* (CG). Elle peut être suivie en formation initiale classique ou en alternance (par contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). La formation peut également être suivie en formation continue. Les enseignements s'articulent principalement autour de la comptabilité approfondie et de la révision comptable. Cette formation est portée par le département GEA de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand sur le site d'Aurillac.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs professionnels de la LP sont clairement définis et le contenu de la formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences annoncées. Le programme permet de développer les compétences en lien avec le travail de la comptabilité et de la révision comptable en cabinet. Les emplois visés, principalement en PME et en cabinet d'expertise sont en cohérence avec la formation et correspondent bien à une insertion professionnelle de niveau licence. La formation répond enfin à une demande du tissu économique local en formant des profils bac+3 dans le domaine de la comptabilité.
Positionnement dans l'environnement
Le parcours <i>Révision comptable</i> de la LP <i>Métiers de la gestion et de la comptabilité</i> est complémentaire à la LP <i>Métiers de la gestion et de la comptabilité</i> option <i>paie</i> sur le site de Clermont-Ferrand. Le dossier n'apporte pas de précisions quant aux formations concurrentes au niveau local. La LP organise sa maquette après avis du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, sans afficher d'autres partenariats avec des entreprises ou représentations professionnelles de la région. Même si la présence de l'institution comptable est parfaitement légitime dans la formation, sa prédominance dans le dispositif pédagogique – sachant que l'Ordre des experts-comptables n'est pas une organisation inhérente à l'Université - peut à terme poser des problèmes de conflits

d'intérêt.

La formation à la recherche et par la recherche est présente dans la LP. La sensibilisation à la méthodologie quantitative, à la revue de la littérature et à la recherche dans la finance comportementale est à saluer. Ce lien n'existe cependant que par la mise en place de projets tutorés. Et dans cette veine, il n'est pas mentionné l'existence de cours dédiés à la méthodologie de recherche dans le dossier ni l'obligation de recourir à une démarche scientifique dans la réalisation du projet tutoré. Les informations sur ce point restent lacunaires.

Sur le volet international, la LP affiche des mobilités entrantes en accueillant des étudiants chinois via une convention de partenariat et des étudiants africains via Campus France. Concernant les mobilités sortantes, des étudiants effectuent leur stage en Afrique du Nord (Maroc) sans que l'on sache si ce déplacement favorise l'insertion professionnelle sur ce territoire.

La LP permet d'acquérir par équivalence quatre unités d'enseignements (UE) du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

Organisation pédagogique

La maquette de la formation est unique, sans option ni parcours particulier. L'information sur le mode présentiel (versus distanciel) manque au document même si on suppose que les cours sont sur le site d'Aurillac. L'année est divisée en deux semestres d'évaluation. Cette partition permet de se rendre compte de l'importance donnée à la professionnalisation. La LP est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), avec un dossier à l'étude pour la dernière année. Un dossier est d'ailleurs en cours de validation. Une validation partielle du DCG est possible grâce à l'obtention de quatre UE : introduction à la comptabilité ; comptabilité approfondie ; anglais appliqué aux affaires ; relations professionnelles. La formation est pleinement accessible aux étudiants ayant un handicap moteur ou une dyslexie. Une logistique ad hoc (ascenseur, ordinateurs) accompagne leur mobilité et leur accès à l'information. Rien n'est cependant évoqué au sujet de l'aménagement des cours pour les sportifs de haut niveau.

La dimension professionnalisante – autre que les projets tutorés et les stages qui sont bien mis en valeur en semestre 2 – se traduit par la présence de professionnels qui mettent les étudiants dans des conditions réelles d'exercice. Le volume horaire dédié à leurs interventions est cependant trop important (deux tiers de la maquette), ce qui est à rapprocher de la position dominante de l'Ordre des experts-comptables évoquée plus haut. Le suivi des étudiants ou apprentis est structuré, documenté et l'évaluation est réalisée avec la participation de professionnels.

La recherche est mise en exergue par le laboratoire de recherche d'appartenance des enseignants-chercheurs CleRMA (Clermont Recherche Management) grâce à l'initiation aux tests statistiques, au traitement des données, ainsi qu'aux régressions linéaires simples et multiples. Cependant, ces cours ne sont pas inscrits dans la maquette, que ce soit en termes de validation d'UE ou en volume d'enseignement.

La grande force du site d'Aurillac réside dans la création récente de nouveaux locaux organisés autour d'une plateforme technologique qui accueille les étudiants dans les meilleures conditions, incluant l'apport de matériels informatiques supplémentaires. Un bâtiment « A2Ex » (Auvergne Alternance d'Excellence) est sorti de terre pour développer les pédagogies actives et numériques au moyen d'un télécentre composé d'un plateau technologique dédié au numérique et au e-learning. Un *open space* offre une mise à disposition de *workshops*, de visioconférences. Pour une prise en compte idéale de l'UE Anglais appliqué aux affaires du DCG, les laboratoires de langues sont dotés d'un studio d'enregistrement.

L'Université Clermont-Auvergne est partenaire de l'Université de finances et d'économie du Guangxi (Chine), ce qui favorise des échanges entrants (présence d'étudiants chinois dans le campus d'Aurillac). En échange sortant, certains étudiants effectuent leur stage au Maroc. On ne sait cependant pas en quoi ces échanges profitent à une quelconque forme de multiculturalisme et à une insertion professionnelle hors du territoire de l'Union européenne.

Pilotage

Les enseignements sont assurés suivant un bon équilibre par des enseignants-chercheurs, des enseignants associés et des enseignants du second degré. En revanche, la part des professionnels dans les enseignements est très largement supérieure aux 25 % attendus pour une LP. Malgré tout, les fonctions et les entreprises d'appartenance des intervenants professionnels confirment que leurs profils sont en adéquation avec les enseignements dispensés.

Les règles de délivrance des crédits et du diplôme sont classiques.

Les modalités de pilotage de la formation sont clairement exposées. L'évaluation des connaissances et des compétences ainsi que les modalités d'évaluation des étudiants sont claires. Un rapport complet de l'étude de la promotion ainsi que les points d'amélioration sont bien mentionnés dans une annexe. Les étudiants, via leurs représentants, sont pleinement associés aux réflexions liées à l'évolution de leur formation notamment lors du conseil de perfectionnement. La composition de ce conseil de perfectionnement n'est cependant pas précisée dans le document ni suivant quelle modalité sont élus les représentants. Un livret d'accueil est remis aux étudiants lors de leur entrée universitaire. Un document relatif au supplément au diplôme est fourni dans le dossier d'autoévaluation, ce qui est à saluer. En revanche, il est regrettable qu'aucune information particulière ne mentionne les compétences transversales dans la LP. L'orientation et l'aide à la réussite ne sont pas véritablement présentes dans le pilotage (hormis une unité d'enseignement – UE 0 - de mise à niveau sur les enseignements techniques). Le dossier explique en préambule que cette information lacunaire est liée à un manque de recul depuis la dernière évaluation (datant d'un an et demi). L'évaluation des enseignements n'apparaît pas dans le dossier. Il y est indiqué que ce document est facultatif. Il est malgré tout regrettable que la formation reste dans l'« attente d'une formalisation d'une procédure » pour qualifier l'enseignement. Il est à rappeler que l'évaluation d'un enseignement demeure une évidence pour toute formation désireux améliorer son dispositif pédagogique.

Résultats constatés

Les enquêtes d'insertion sont réalisées par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'Université (ISO 9001), gage de qualité de l'information. Avec une progression de 80 à 100 % d'insertion professionnelle moyenne sur les quatre dernières années, l'absorption des étudiants sur le bassin de l'emploi pour des postes intermédiaires (techniciens, agents de maîtrise essentiellement) est stable et réelle. Les emplois occupés sont donc cohérents avec les objectifs de la LP, et le salaire médian (près de 2 000 euros brut) est compatible avec le niveau d'étude.

La promotion 2019 est composée de 14 apprentis, ce qui est un effectif restreint à la base. Or, ce nombre tend à baisser sur les cinq dernières années, ce qui est inquiétant. De plus cette diminution ne traduit pas un resserrement de recrutement sur les candidats de meilleure qualité car le nombre de diplômés diminue encore plus fortement entre 2015 et 2018. Le dossier ne précise pas non plus le nombre de candidats ou le taux de pression à l'entrée de la formation. La mention de « deux années transitoires préapprentissage » est floue car d'une part elle n'explique pas la baisse des effectifs, et d'autre part elle ne permet pas de savoir en quoi consiste ces années transitoires de préapprentissage. Sur la dernière cohorte (2017), le taux de poursuite d'études (7 étudiants sur 11) est beaucoup trop élevé pour une formation professionnalisante.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Adéquation de la formation avec les attentes du secteur professionnel visé.
- Importance accordée à la pratique professionnelle.
- Rapports d'évaluation de la formation (conseil de perfectionnement) riche et documenté.
- Structure adaptée au développement du numérique et à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Principaux points faibles :

- Taux de poursuite d'études anormalement élevé pour une LP.
- Manque de recul dans l'analyse de l'insertion professionnelle et de l'aide à la réussite sur du moyen terme.
- Taux d'enseignants professionnels trop élevé par rapport au seuil requis.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* répond de manière pertinente à une attente du terrain en formant des profils intermédiaires d'assistant comptable. Cependant, la LP doit faire face à un double problème : en amont des difficultés à recruter de bons profils de candidats, et en aval la trop forte volonté des étudiants de poursuivre leurs études. Un travail intensif de promotion du cursus en complément des actions déjà entreprises pourrait être une piste pour attirer et recruter des profils plus en adéquation avec les finalités d'une LP. Le passage de la formation en apprentissage serait également une bonne réponse à la question de l'insertion professionnelle. L'équipe pédagogique peut se renforcer en recrutant deux enseignants-chercheurs spécialisés dans le domaine de la comptabilité et du droit, ce qui diminuerait mécaniquement le taux d'enseignements professionnels. Enfin, préciser l'offre de formation concurrente, ou encore le nombre de candidats à la formation chaque année et leur provenance sont des éléments essentiels pour permettre d'évaluer l'attractivité et la soutenabilité de la formation.



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA GRH : FORMATION, COMPETENCES ET EMPLOI

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation à la gestion des ressources humaines (GRH) en un an de niveau L3 (troisième année de licence). La LP forme à la gestion administrative et informatisée du personnel (grâce à son parcours *e-GRH*), et au traitement et à l'analyse des problèmes techniques liés à la gestion des ressources humaines (RH). Cette LP, pertinente pour toute forme d'organisation publique ou privée, fonctionne essentiellement en apprentissage, mais également en formation initiale et continue. La LP est dispensée au sein de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Aurillac. L'intégralité de ses enseignements est dispensée sur le semestre 1. Le semestre 2 étant réservé au projet tutoré et au stage.

ANALYSE

Finalité
La LP <i>Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi</i> forme les étudiants aux compétences visées par le diplôme sur un an. Les informations données sur les connaissances scientifiques à acquérir sont claires, cohérentes avec la demande et complètes. L'alternance proposée favorise l'insertion professionnelle des étudiants même si la poursuite d'études vers un master professionnel (institut d'administration des entreprises - IAE Clermont-Auvergne) est plébiscitée par les meilleurs étudiants. La réforme des sélections en première année de master depuis 2018 limite de fait le taux de poursuite d'études et favorise par ricochet l'insertion professionnelle. Les orientations professionnelles sont plurielles, ce qui augmente encore les chances d'employabilité de ces diplômés sur le bassin local.
Positionnement dans l'environnement
En matière d'implantation géographique et de réseau des partenaires, la LP complète l'offre de l'UCA qui dispense une LP <i>Assistant ressources humaines</i> au sein de l'IAE de Clermont-Auvergne. Elle s'inscrit dans le prolongement d'un certain nombre de cursus bac+2 (licence, diplôme universitaire de technologie - DUT) du secteur, ce qui favorise un recrutement de profils diversifiés. L'intervention de deux enseignants-chercheurs enrichit des liens entre les projets tutorés et leurs champs de recherche. À ce titre, et selon les informations du rédacteur, un partenariat avec l'entreprise Michelin permet à

des étudiants de la LP de se confronter aux problématiques du commanditaire, en l'occurrence ici le télétravail. Le rédacteur ajoute que le premier accord télétravail avec Michelin a été signé en 2009. L'approche méthodologique assurée par les enseignants-chercheurs du laboratoire CleRMA (Clermont Recherche Management) sensibilise les étudiants à la recherche académique.

Les liens avec les diplômés facilitent les propositions de stages, d'alternance et de projets commandités par les acteurs socio-économiques majeurs au plan local. Le renforcement du partenariat concerne un tiers de ces entreprises locales qui ont collaboré au moins une fois avec l'UCA. En revanche, on ne sait pas d'une part quel est le contenu de ce partenariat et d'autre part ce qu'il advient des autres entreprises en termes de maintien du lien avec l'Université. Le positionnement de la LP vers les technologies de l'information et de la communication lui permet de travailler avec des entreprises d'autres régions. La LP bénéficie d'un partenariat avec une université chinoise ayant permis l'intégration directe d'étudiants chinois diplômés en Chine avec un DUGE 3 ou en France avec un DUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA) option RH au moyen d'une convention de double diplomation proposée par l'UCA. Elle est également ouverte aux étudiants étrangers et a participé de manière ponctuelle à des échanges ponctuels avec le Mexique et l'Afrique. Le nombre d'étudiants en mobilité entrante et sortante ainsi que les résultats à moyen terme en matière d'employabilité à l'international ne sont pas mentionnés. Cependant, la dimension internationale est riche au sein de cette LP, et doit être soulignée.

Organisation pédagogique

La LP *Métiers de la GRH*; parcours *e-GRH* se différencie par la place accordée aux outils numériques. La plateforme pédagogique ouverte en 2016 permet de disposer de tous les outils de e-learning nécessaires. Le glissement vers des solutions d'enseignements plus accessibles en ligne telles que les MOOC (*massive open online course*) et les SPOC (*small private online course*) pour des groupes plus restreints, élargi le profil des étudiants, même si un coût d'entrée est à prévoir. Du côté des entreprises, l'utilisation de logiciels professionnels (SAGE, CEGID QUADRA EXPERT) renforce la transposabilité et l'opérationnalité des étudiants. Une expérimentation de formation hybride alternant formation en ligne et séances en présentiel a été initiée dans cet esprit cette année. Toutefois, les cours sont dispensés jusqu'à présent en présentiel en utilisant une plateforme dédiée aux technologies de l'information et de la communication et au télétravail sur le site de l'IUT d'Aurillac.

Les projets tutorés et le stage occupent respectivement 9 et 21 crédits ECTS, soit la moitié du diplôme. Cette part d'activités à dominante professionnelle et reportée en semestre 2 est cohérente à l'aune d'une formation LP et rappelle ainsi l'objectif professionnalisant du diplôme.

Au sujet de la validation des acquis de l'expérience (VAE), il est fait mention d'un diplôme obtenu par an. Il n'est en revanche indiqué nulle part comment s'articule la démarche de suivi des étudiants en VAE et les modalités d'acquisition du diplôme.

Les étudiants ont la possibilité de suivre une formation Voltaire via le portail APIBOX (application pédagogique du réseau FormaSup Auvergne) pour développer leur connaissance de la langue française. Également, l'accessibilité à la certification *Test Of English for International Communication* (TOEIC) est proposée en interne par inscription libre. Les informations relatives au suivi de ces dispenses sont lacunaires dans le dossier.

Les interactions entre la formation et la recherche se caractérisent par la présence de deux enseignants-chercheurs. L'un en gestion, rattaché au laboratoire CleRMA et l'autre en droit (le laboratoire d'adossement n'est pas mentionné dans le rapport d'autoévaluation). La qualité de ces interactions permet une formation par la recherche, le développement d'un nouveau champ de recherche en gestion et la participation des étudiants aux études commanditées par des acteurs économiques majeurs sur le bassin régional.

Un échange avec la Chine (l'Université de finances et d'économie du Guangxi) ainsi que le programme Mexprotec pour favoriser l'accueil des étudiants mexicains sur le campus a été développé. Si ces relations internationales sont riches pour un format LP, il est regrettable que des informations plus détaillées ne soient pas mentionnées : nature des échanges multiculturels, caractéristiques des enseignements dispensés, insertion professionnelle dans le pays hôte (notamment pour ce qui concerne le continent africain).

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de 12 professionnels dont 2 associés et de 7 enseignants (6 dans le tableau 2) dont 2 enseignants-chercheurs. Le volume total des heures réalisées dans cette LP ainsi que le ratio de répartition des heures par enseignant ne sont pas relevés, ce qui rend difficile l'appréciation de l'équilibre de la répartition entre les enseignants et les professionnels. Même si la responsabilité du diplôme s'accompagne de

deux référentes (l'une en droit, l'autre en paie et gestion sociale) et d'une coordinatrice RH pour l'IUT d'Aurillac (également référente en gestion), les principales tâches (organisation pédagogique et administrative de la formation, relations avec les étudiants, les entreprises et centre de formation des apprentis) reposent sur la même responsable pédagogique assistée d'une secrétaire, présente sur le campus d'Aurillac. Seules les inscriptions, conventions de stage et gestion de la formation continue sont centralisées au sein du pôle entreprises ou du service scolarité de l'IUT de Clermont-Ferrand. La séparation de la pédagogie avec l'administratif interroge sur le réel pilotage de l'UCA sur le site d'Aurillac

Les évaluations des enseignements sont facultatives et dépendent de la transmission de l'enquête par chaque enseignant. Il semble que ce point est en cours de formalisation dans le cadre d'un référentiel qualité pour l'IUT, sans préciser si cela deviendra obligatoire pour tous.

Le conseil de perfectionnement de la LP s'organise chaque année en présence des différents acteurs de la LP (étudiants, enseignants, intervenants professionnels et tuteurs), un second conseil est organisé par le centre des apprentis en présence de la responsable et d'un délégué des apprentis. Le premier conseil de perfectionnement est bien renseigné dans les documents transmis. En revanche, il n'est pas mentionné de compte-rendu émanant du centre des apprentis pour le second conseil. En termes de points d'amélioration issus du conseil de perfectionnement, il n'est pas identifié ce qui ressort de certaines évaluations des étudiants. À titre d'exemple, la demande formulée par les étudiants de donner davantage de cas concrets en cours ou de limiter le nombre de travaux en groupe au profit d'un travail individualisé ne permettent pas de savoir quelles modifications pédagogiques ont été apportées.

Les modalités de contrôle des connaissances sont votées par la commission de la formation et de la vie universitaire et diffusées dès la rentrée aux étudiants. Le jury de délivrance du diplôme est composé de deux intervenants professionnels, trois enseignants (dont la responsable pédagogique) et du chef de département GEA.

L'organisation du test de langue en anglais par l'IUT est ouverte aux étudiants de la LP. Il n'est pas précisé le taux d'inscrits issus de la LP à ce test, ni le niveau testé. Toutefois, il est attendu par les étudiants (selon le conseil de perfectionnement) une prise en charge financière de ce test par la LP.

La LP a choisi un outil numérique pour traduire chaque unité d'enseignement en compétences et permettant aux étudiants d'apprécier leur niveau d'acquisition des compétences et des connaissances tout au long de l'année. La fiche de synthèse sert également de base de discussion lors de la visite en entreprise. Chaque apprenti est en effet suivi grâce à un livret électronique d'apprentissage développé par FormaSup. Tuteur formation, maître d'apprentissage et étudiant sont donc rapidement interconnectés via cet outil collaboratif.

Les outils numériques, soutenus par la démarche de certification « Qual'IUT » traduisent la volonté de favoriser l'aide à la réussite des étudiants.

Résultats constatés

La LP a un effectif moyen stable de 30 étudiants sur les dix dernières années, ce qui démontre une notoriété et une cohérence de l'offre au plan local.

L'absence de données sur la dimension internationale ne permet pas d'apprécier la mobilité entrante sur chacune des promotions.

Le taux d'insertion moyen est de 78 % à moins d'un an d'obtention du diplôme. Seules les enquêtes à 30 mois réalisées par l'UCA sont présentées en annexe. Le nombre de diplômés enquêtés diminue entre les enquêtes à moins d'un an et à 30 mois pour une même promotion. Cela révèle une difficulté de suivi des cohortes. De plus, le taux de réponses à ces enquêtes est en diminution sur les quatre dernières promotions (plus de 91 % en 2015 à un peu plus de 63 % en 2018). Le tableau 4 révèle un taux de poursuite d'études de plus de 42 % sur trois des quatre dernières promotions. Le rédacteur n'a fait aucun commentaire à ce sujet dans le rapport.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien implantée et attractive.
- Ouverture vers de nombreux types d'emploi en entreprise.
- Projets tutorés en lien avec les besoins des partenaires socio-économiques majeurs.
- Bonne insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Taux de poursuite d'études élevé.
- Evaluation des enseignements non formalisée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de la GRH* ; parcours *e-GRH* répond, par son contenu et son pilotage, au besoin de collaborateurs RH à une demande d'emploi régionale et plurielle sur un niveau d'emploi intermédiaire. La formation bénéficie de l'implication des enseignants et des enseignants-chercheurs et de relations solides avec le monde socio-économique. La formation a en l'état toute sa légitimité en termes d'offre de niveau 2. Malgré ces atouts, il est demandé aux responsables du diplôme de revoir certains points tels que reconsidérer le taux de poursuite d'études ; la diminution du taux de réponses aux enquêtes d'insertion qui interroge sur la façon de procéder et le mode de suivi des diplômés ; la dimension internationale, notamment la mobilité entrante, qui pourrait être rendue plus visible par des données chiffrées et des témoignages ; des certifications qui pourraient être envisagées au niveau des logiciels RH et des cours en ligne ; supprimer la dénomination « e-GRH » en raison d'une maquette qui ne fait que faiblement appel – tant dans le volume que dans le contenu des enseignements dispensés - aux compétences et connaissances requises dans ce domaine professionnel.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA QUALITE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la qualité* ; parcours *Animateur qualité, sécurité, environnement* (AQSE) dépend de l'Université Clermont-Auvergne (UCA), institut universitaire de technologie (IUT) d'Allier. Les cours sont dispensés à l'institut européen de la qualité totale (IEQT), école de management dans les locaux de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Allier à Vichy. Une convention de partenariat existe depuis 1989 entre l'ex-Université Blaise Pascal (devenue UCA) et l'ex-CCI Moulins-Vichy (devenue CCI d'Allier) pour assurer le fonctionnement de l'IEQT. Par ailleurs, cette formation fonctionne en réseau (ex-cohabilitation) avec l'Université Toulouse 1 Capitole (IUT Rodez). Cette formation en un an est spécialisée en gestion et management de la qualité de la sécurité et de l'environnement (QSE). Un seul parcours (AQSE), en formation initiale (environ 15 étudiants) et alternance (un peu moins de 45 étudiants) est proposé. Les rythmes d'enseignement des différents publics sont calqués sur ceux de l'alternance (trois à quatre semaines en cours, trois à quatre semaines en entreprise et/ou sur des projets).

ANALYSE

Finalité
<p>La LP AQSE vise à apporter à des étudiants disposant déjà, majoritairement, d'un cursus professionnalisant court essentiellement d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou, minoritairement, d'une expérience professionnelle, une formation en un an, spécialisée en gestion et management de la qualité de la sécurité et de l'environnement. Dans ce cadre, les compétences visées sont en adéquation avec les métiers que vise la formation (animateur / animatrice qualité ou en hygiène sécurité environnement (HSE) dans différents secteurs). De plus, pour atteindre un tel objectif, la maquette pédagogique fait très justement apparaître des compétences qui ne sont pas tant scientifiques que techniques (connaissance des normes et référentiels), organisationnelles et relationnelles.</p> <p>La formation se déroule à Vichy dans les locaux de l'IEQT de la CCI d'Allier. On ne peut pas à proprement parler de délocalisation puisqu'elle n'existe pas sur le site mère de l'UCA.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au sein de l'UCA, il existe deux autres formations dans le domaine du management QSE. Une LP <i>Hygiène, qualité, sécurité, environnement</i> est mentionné sur le site de l'IUT Clermont-Ferrand au Puy-en-Velay. Elle dépend</p>

d'une autre mention *Hygiène, qualité, sécurité, environnement* et est présentée comme ayant une spécialisation l'adossant au secteur de la chimie. Elle n'entre donc pas en concurrence frontale avec la LP AQSE. Il existe également un master *Qualité, hygiène, sécurité*; parcours *Management intégré de la performance* (MIP) dont la LP AQSE est un vivier de recrutement.

Au niveau régional, il est identifié quatre LP potentiellement concurrentes (une de l'Université de Lyon, deux de l'Université Grenoble Alpes et une de l'Université Savoie Mont Blanc). En élargissant le rayonnement géographique, le dossier mentionne une LP historiquement liée (« co-habilitation » en 1989 : LP *Gestion de la production industrielle : animateur qualité*, Université Toulouse 1 Capitole / IUT Rodez). Enfin, au niveau national, et plutôt dans le registre de la coopération la plupart des formations de troisième année de licence (L3) du réseau des IEQT sont de niveaux équivalents et proches thématiquement.

Le lien avec la recherche est très ténu. Aucun laboratoire qui travaillerait sur les risques, la gestion des risques, les normes n'est cité. Bien qu'une LP ne soit pas à finalité recherche, une réflexion sur un rapprochement avec de tels laboratoires pourrait apporter un plus sur le contenu de la formation. Le dossier ne mentionne que des laboratoires de recherche d'entreprises ou d'institutions tierces mettant en place des démarches qualité et que certains stages pour les étudiants sont trouvés dans le domaine de la recherche (i.e. au sein de laboratoires de recherche).

L'articulation avec les partenaires socio-économique se fait par et à travers l'IEQT et son réseau. Le dossier mentionne plusieurs partenariats : avec le pôle de compétitivité ViaMéca afin de favoriser le développement de la qualité dans les entreprises membres, ainsi que le pôle vichyssois Qualité et Performance Auvergne. Ce pôle regroupe la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne, la CCI Auvergne (et évidemment l'IEQT), l'association française de normalisation (AFNOR), l'association Auvergne Qualité Performance, le centre de ressources QSE QUALIDEV et la plateforme Développement Durable en Massif central (dont l'Université est membre). Il milite en faveur du développement de la qualité. Les interactions de la formation avec l'environnement socio-économique sont donc nombreuses, en particulier grâce à la centralité de l'IEQT dans cet environnement.

Le dossier ne mentionne pas de coopération à l'international.

Organisation pédagogique

La maquette de la LP AQSE affiche 510 heures présentielles en centre de formation, valeur un peu au-dessus de la moyenne nationale. Elle est constituée de dix unités d'enseignements (UE) obligatoires soit de professionnalisation, soit d'acquisition de connaissances. Chaque UE est composée de modules dont les intitulés et les crédits ECTS attribués figurent dans la maquette pédagogique. L'enseignement est exclusivement effectué en travaux dirigés. Le dossier mentionne l'existence d'un projet tutoré effectué en groupe de trois ou quatre étudiants en centre de formation. Si l'aspect gestion de projet affiché est très positif, il est dommage que le nombre d'heures allouées ne soit pas indiqué. De plus, dans l'UE correspondante apparaissent des heures présentielles sans qu'il n'y ait de justification. Enfin, il est impossible d'apprécier la qualité de l'alternance ni sa légalité vis-à-vis des 35 heures puisque aucun calendrier détaillé n'est fourni.

Il existe un suivi individuel des étudiants permettant une détection précoce des difficultés. Les étudiants ayant moins de 10/20 sont reçus individuellement par les responsables de formation et conseillés. Des outils (cours et exercices) sont par ailleurs mis en ligne sur l'espace numérique de travail afin de permettre aux étudiants de s'entraîner par eux-mêmes. En dehors de ce dispositif d'aide à la réussite, le dossier ne mentionne malheureusement pas d'aménagements formalisés pour la gestion des étudiants ayant des contraintes particulières.

La LP AQSE est ouverte à la formation continue et sa validation par un processus de validation des acquis de l'expérience est possible, cette procédure est parfaitement définie.

Le dispositif d'alternance donne par nature une place très importante à la professionnalisation. Il en est de même pour la voie classique grâce à l'ajout de plusieurs modules complémentaires visant des compétences professionnelles.

Rien n'est mentionné dans le dossier sur l'existence d'un dispositif d'accompagnement des étudiants dans l'élaboration du projet professionnel (type projet personnel et professionnel).

Différents dispositifs sont prévus pour aider les étudiants dans leur recherche de stage et d'alternance : journée de formation aux techniques de recherche d'emplois, offre de stages et d'alternance sur le site internet de la formation, accompagnement individuel durant la recherche de stage. Les stages et les périodes d'alternance font l'objet d'au moins une visite sur place par le tuteur. Un contact au début du stage ou de l'alternance permet de s'assurer que les missions sont bien comprises. Le stage fait l'objet d'une évaluation selon des

modalités parfaitement décrites. Le tuteur entreprise intervient dans l'évaluation et est invité de droit au jury de soutenance du mémoire de stage. Le projet tutoré est en accord avec l'attendu puisqu'il met en œuvre la gestion de projet en groupe et se fait en centre de formation.

La formation intègre assez peu d'enseignants-chercheurs (15 % des effectifs, 17 % des heures d'enseignement). La place de la recherche dans cette formation professionnalisante est limitée. Deux dispositifs constituent néanmoins un premier pas vers la recherche. Le cours « revue de presse » nécessite d'effectuer une recherche documentaire sur un thème d'actualité en lien avec la qualité et de l'exposer aux autres étudiants. Par ailleurs la manifestation « gestes IEQTiens » peut permettre (entre autres possibilités) aux étudiants d'organiser des conférences sur le thème de la qualité.

La place du numérique se limite à l'utilisation de plateformes collaboratives (de type espace numérique de travail) et d'outil de quizz numérique (zapette).

L'ouverture à l'international passe par un cours d'anglais obligatoire et le passage du *Business Language Testing Service* (BULATS).

Pilotage

Le pilotage de la formation s'appuie à la fois sur l'IEQT certifié ISO 9001 et l'IUT d'Allier engagé dans la démarche qualité « Qual'IUT », proposée par l'AFNOR.

Un binôme (un enseignant de l'IUT et la directrice de l'IEQT liée à la CCI) anime la formation. L'équipe pédagogique est essentiellement composée d'intervenants professionnels (74 % des effectifs, 68 % des heures d'enseignement), et minoritairement d'enseignants et enseignants-chercheurs (15 % des effectifs, 17 % des heures d'enseignement) ou d'intervenants de la CCI (11 % des effectifs, 15 % des heures d'enseignement). Les intervenants professionnels sont souvent consultants QSE ou animateurs QSE (saliés) au sein d'une structure, et les enseignements dispensés par les intervenants sous ces deux statuts concernent dans le cas présent le cœur de métier. La présence de 83 % d'enseignants non académiques pose la question de la maîtrise de la formation par l'établissement. De plus, une LP est un diplôme du supérieur dont une partie de la pédagogie est liée à une sensibilité recherche. Il conviendrait donc à minima de procéder à un rééquilibrage pour augmenter les enseignants-chercheurs dans des domaines où l'on peut trouver des laboratoires.

Une réunion des formateurs est organisée avant la rentrée universitaire afin de rappeler à chacun le périmètre de ses interventions par rapport aux autres disciplines ; le contenu des modules est formalisé dans une fiche pédagogique qui est remise à l'ensemble des formateurs avec l'architecture pédagogique de la formation.

Le conseil de perfectionnement se réunit au minimum un fois par an. Malgré la présence des comptes-rendus fournis pour 2017 et 2018, il n'est pas possible d'apprécier la composition du conseil de perfectionnement. Des représentants des étudiants sont invités à ces réunions. Le conseil vise à adapter la formation. Il s'attache aussi plus spécifiquement à analyser les résultats des évaluations des modules par les étudiants. Cette analyse est, conformément à la culture qualité de l'institution, sérieuse : des mesures correctives sont prises dès lors que pour un module, un taux de satisfaction de 70 % n'est pas atteint.

Les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances sont clairement communiquées aux étudiants (à l'oral et par voie d'affichage). La maquette reprend clairement les enseignements, UE, crédits ECTS et coefficients.

La formation utilise l'outil numérique Skilvioo proposé par FormaSup Auvergne. Cet outil regroupe toutes les formations partenaires traduites en compétences, elles-mêmes regroupées en blocs de compétences, qui sont ensuite déclinés en savoir-faire au sein de la formation. Cet outil permet en outre à l'étudiant de s'autoévaluer sur les compétences acquises. Malgré l'utilisation de cet outil, il n'est fait aucune mention d'un livret de suivi de l'étudiant en stage (livret électronique ou papier) dans le dossier ou ses annexes.

Le supplément au diplôme est fourni, il liste bien les compétences.

Le dossier permet d'apprécier la diversité des publics inscrits à la formation. Rien n'est cependant indiqué sur la procédure de recrutement. L'analyse de ces effectifs fait apparaître la présence ponctuelle de deuxième année de master et même de docteurs qu'il aurait été intéressant d'expliquer. De même, il apparaît de nombreux L3 et aucun L2. Il serait intéressant de confronter ces recrutements au taux de poursuite d'études anormalement élevé. Enfin, il n'existe pas de dispositif de remise à niveau face à cette diversité.

Résultats constatés

Les effectifs sont stabilisés autour de 60 étudiants depuis plusieurs années. Les étudiants en alternance représentent 72 % de la promotion, les autres sont en formation initiale ou formation continue. La formation jouit d'une bonne attractivité. Les comptes-rendus des conseils de perfectionnement mentionnent Vichy et Rodez comme les établissements les plus attractifs parmi les différents IEQT. Le taux de réussite atteint 90 %, valeur qui mériterait d'être plus élevée.

La richesse et clarté des informations concernant le suivi des diplômés, issues d'études menées par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'UCA, sont remarquables. Les résultats sont distingués suivant que les étudiants ont interrompu ou non leurs études pendant plus de deux ans avant la formation. Les informations présentées concernent les caractéristiques générales de la population étudiée, leur situation au moment de l'enquête, leur entrée sur le marché du travail, les emplois occupés, les études poursuivies (avec liste des études suivies).

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est élevé à 79,2 %. Ce même taux à moins d'un an est beaucoup plus faible (en 2018 pour la promo 2016-2017, $4/10=40\%$), par contre il est rapide puisque ces étudiants trouvent un emploi dans le mois qui suit leur formation. Les emplois occupés sont tout à fait en phase avec ceux initialement visés par la formation. Le faible taux d'insertion à moins d'un an est dû à une importante poursuite d'études.

Le taux de poursuite d'études est de 62,1 %, valeur anormalement élevée. Il y a, comme pour les autres LP, une non maîtrise de ce flux. Mais dans le cas présent, il semble aussi exister une volonté anormale de l'IEQT de recruter ces étudiants (sur 18 poursuites d'études, 13 sont dans ce cas). Une réflexion mériterait d'être entreprise au sein du conseil de perfectionnement en relation avec l'Université pour cadrer cette situation au sein de l'IEQT et pour revoir la politique de recrutement en évitant de recruter des publics dont on est quasiment certain qu'ils chercheront à poursuivre leurs études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation pilotée en partenariat avec l'IEQT bien inséré dans les réseaux professionnel et d'entreprises.
- Bon suivi des étudiants par l'équipe pédagogique.
- Démarche qualité à un double niveau : ISO 9001 de l'IEQT et « Qual'IUT ».

Principaux points faibles :

- Taux de poursuite d'études bien trop important.
- Pilotage universitaire à réaffirmer.
- Faible taux d'enseignants-chercheurs dans la formation, et un lien ténu avec la recherche.
- Absence de mention du livret de suivi de l'étudiant en stage d'alternance.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP AQSE répond complètement aux besoins du tissu socio-économique local pour ceux qui sont en insertion immédiate et les effectifs importants montrent qu'elle est très attractive. Toutefois, un travail doit être entrepris pour réduire le taux de poursuite d'études anormalement élevé et semble-t-il lié en grande partie à la politique de partenariat avec l'IEQT.

Il est également recommandé de renforcer le pilotage de la formation par l'Université et d'augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs dans la formation. Une piste proposée pourrait être d'élargir le vivier au champ gestion,

où certains enseignants-chercheurs peuvent travailler sur des thèmes connexes à la qualité (normes, gouvernance, gestion des risques) et pourraient venir enrichir les enseignements.

Enfin, il est vivement recommandé de généraliser l'usage du livret de suivi de l'ensemble des apprenants, notamment pour le suivi de l'acquisition des compétences professionnelles.



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'ENERGETIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU GENIE CLIMATIQUE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* ; parcours « *Chargé d'affaires en génie climatique* (CAGC), forme en un an des spécialistes de niveau 2 destinés à des fonctions d'encadrement intermédiaire dans les secteurs relatifs au génie climatique (chauffage, climatisation, traitement d'air, régulation, optimisation énergétique) pour le domaine du bâtiment. Sont principalement concernés les bureaux d'études thermiques-fluidiques, les entreprises d'exécution, de maintenance et d'exploitation, etc. Basée à Montluçon, au sein de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Allier et de son département de génie thermique et énergie, cette formation de 500 heures accueille des étudiants en formation initiale et en alternance (contrats de professionnalisation et depuis la rentrée 2019, d'apprentissage).

ANALYSE

Finalité
La formation expose clairement ses objectifs ainsi que les connaissances attendues dans le domaine des chargés d'affaires en génie climatique ainsi que les compétences personnelles et professionnelles visées sur les plans scientifique, technique, réglementaire, managérial, organisationnel et relationnel. Elle permet d'atteindre des emplois en accord avec le niveau 2 de la formation (technicien d'études, chargé d'affaires principalement), en bureaux d'études thermiques-fluidiques, entreprises d'exécution, de maintenance et d'exploitation. Le programme pédagogique est cohérent au regard des objectifs affichés. Il propose en effet des enseignements techniques en rapport direct avec le cœur de métier, auxquels s'ajoutent des enseignements transversaux tels que la gestion de projet, l'animation d'équipes, la négociation commerciale... qui sont indispensables à un chargé d'affaires dans l'exercice de ses futures missions.
Positionnement dans l'environnement
Sur le site de l'IUT d'Allier, la LP CAGC cohabite avec la LP <i>Bâtiment à énergie positive et construction bois</i> au sein du même département de génie thermique et énergie qui met à disposition ses moyens matériels et humains. Présentées comme complémentaires, ces deux formations partagent des thématiques communes et recrutent en partie dans le même vivier d'étudiants, notamment ceux qui sont issus du diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Génie thermique et énergie</i> . Pourtant, elles ne semblent pas se faire concurrence comme

l'attestent leurs effectifs respectifs. L'IUT héberge également une troisième LP qui traite de la gestion de l'énergie électrique. Des enseignements transversaux sont d'ores et déjà mutualisés entre ces trois formations, au semestre 2, sur une durée d'un mois. Cette initiative est intéressante.

L'aspect régional est bien précisé à travers la politique territoriale définie par l'Université, en lien avec le schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation ; le département de génie thermique et énergie et ses deux LP se sont particulièrement positionnés sur la performance énergétique des bâtiments et les enjeux environnementaux au sein de ce schéma. Bien que la place de la formation au niveau national ne soit qu'esquissée dans le dossier, il existe peu de formations de ce type en métropole en comparaison des nombreux besoins exprimés par les entreprises du génie climatique.

Les liens de la LP CAGC avec des associations majeures du domaine (association des ingénieurs et techniciens en climatique, ventilation et froid – AICFV ; Maison passive France) ainsi qu'avec la fédération nationale SINOVE sont bien développés. Ces partenariats favorisent la professionnalisation du diplôme du fait de l'intervention de professionnels dans la formation, dans le conseil de perfectionnement, de l'accueil de stagiaires et d'alternants, de visites.

L'articulation avec la recherche est assez peu renseignée. Seuls deux enseignants-chercheurs, dont les thématiques sont en lien avec la LP CAGC, interviennent dans la formation. Hormis cela, les interactions de la formation avec cet environnement recherche demeurent assez faibles.

La coopération internationale se résume à un partenariat Erasmus avec une université écossaise. Bien qu'un large éventail d'aides ait été mis en place par l'IUT, seuls deux étudiants de la LP CAGC ont effectué leur stage à l'étranger depuis 2014 ; l'explication fournie étant qu'ils privilégient une insertion rapide et de proximité après leur formation.

Organisation pédagogique

La formation de 500 heures est organisée en un seul parcours constitué de dix unités d'enseignements (UE) dont le stage et le projet tutoré. Le premier semestre concentre tous les enseignements du cœur de métier soit 87 % du temps de formation ainsi que le projet tutoré. Le semestre 2, essentiellement consacré au stage, permet, en fin de parcours, la mutualisation de 62 heures d'enseignements transversaux avec trois autres LP dont deux du domaine de l'énergie. Les modalités d'enseignement proposées sont classiques. On note néanmoins que les travaux pratiques couvrent 24 % du temps de formation ce qui favorise un enseignement de proximité ainsi que des mises en situation. On s'étonne néanmoins que la sécurité au travail ne soit pas enseignée alors qu'il s'agit de former des cadres intermédiaires qui auront à piloter des équipes sur chantier.

La LP CAGC accueille des étudiants en formation initiale, en alternance (contrat de professionnalisation et depuis septembre 2019, d'apprentissage) ainsi qu'en formation continue. Le calendrier de l'alternance présenté dans le dossier montre une présence progressive des étudiants dans les entreprises qui s'achève par une plus longue période souhaitée par ces dernières. Les aménagements pour les étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés) sont possibles et bien décrits dans le dossier. La formation est accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais aucun dossier n'a été déposé depuis 2013.

La professionnalisation occupe une place centrale dans cette formation. Ses partenaires sont actifs et proposent des conférences et des visites. Ses nombreux intervenants du monde de l'entreprise participent aux enseignements, au pilotage des projets tutorés, au conseil de perfectionnement. Les logiciels métiers tels que le *Building Information Modeling* (BIM), modélisation des informations du bâtiment sont enseignés. L'alternance est développée. Tout cela concourt à faire de la LP CAGC une formation en phase avec les réalités du génie climatique. Les objectifs, les modalités d'organisation et d'évaluation des projets et des stages sont clairs. On apprécie particulièrement la philosophie et la nature des projets tutorés qui placent les étudiants en situation professionnelle à raison de 3 heures hebdomadaires sur des problématiques complémentaires à celles du stage.

Le numérique est présent via : un espace Moodle dédié à la formation ; l'accès à des MOOC « bâtiment durable » ; l'enseignement de logiciels métiers ; un livret numérique de suivi des stagiaires, etc. La LP CAGC bénéficie également de nouveaux plateaux techniques au sein d'un bâtiment exemplaire qui offre de nombreuses ressources pédagogiques à l'équipe enseignante. La pédagogie par projet est mise en œuvre dans plusieurs enseignements ce qui est à encourager. L'utilisation de nouvelles pratiques (jeux sérieux, amphithéâtres actifs, etc.) est initiée. Le recrutement d'une ingénieure pédagogique affectée à l'IUT devrait en favoriser l'essor.

L'ouverture internationale consiste principalement en l'accueil de quelques étudiants africains. Le départ d'étudiants en stage à l'étranger reste marginal comme évoqué précédemment. L'anglais est enseigné à hauteur de 22,5 heures en travaux dirigés et pratiques.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 28 personnes dont 10 universitaires (4 enseignants-chercheurs et 6 enseignants du second degré). Elle accueille de nombreux professionnels (18/28) qui interviennent pour 40 % du temps de formation. Leurs niveaux de compétences et de responsabilités sont en cohérence avec les attendus de la LP CAGC. Cela favorise la professionnalisation du diplôme. A contrario, le nombre d'enseignants-chercheurs est un peu limité (4/28). Pilotée par un enseignant du second degré sous couvert du responsable du DUT *Génie thermique et énergie*, l'équipe se réunit chaque année à plusieurs reprises, avec et sans les étudiants.

Le conseil de perfectionnement annuel est équilibré dans sa constitution entre enseignants, professionnels (au moins deux), étudiants (au moins deux) et personnels administratifs et techniques (au moins un). Il joue son rôle en favorisant les échanges entre ses différents membres. Un compte-rendu qui fait état de ces échanges et d'éventuelles pistes d'amélioration est transmis à la direction de l'IUT. Tout cela témoigne du sérieux de la démarche dont l'objectif est l'amélioration continue de la qualité de la formation. Les évaluations de la formation par les étudiants sont opérées à travers un questionnaire pour chacune des 32 matières du programme. Ce dispositif relativement fin est qualitatif si les taux de retours au questionnaire sont suffisamment élevés. Le dossier insiste d'ailleurs sur le fait qu'il est important d'associer pleinement les étudiants à la démarche.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques et réglementaires. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers. Par contre, si l'UE Stage remporte 21 crédits ECTS sur 60 pour un coefficient 5, d'autres UE du cœur de métier coefficientées 2 ne délivrent que 6 crédits ECTS. Cette répartition semble un peu disproportionnée. Un jury se réunit pour un bilan à la fin du semestre 1, il détermine la suite de la formation pour chaque étudiant. Le jury de validation de l'année a lieu à la fin du semestre 2. Si des étudiants n'ont pas validé leur année, ils peuvent repasser certaines épreuves en seconde session début septembre.

L'IUT d'Allier a entrepris un travail sur les blocs de compétences qui n'est pas encore achevé. La LP CAGC s'inscrit dans cette démarche et le dossier présente d'ailleurs un tableau croisé compétences/ UE, fruit d'une première réflexion. Ce travail est à encourager. Par contre, les modalités de suivi de l'acquisition de ces compétences, notamment en entreprise pour les alternants, ne sont pas précisées dans le dossier.

Le supplément au diplôme présente au 4.2 une liste de « 30 exigences du programme/compétences » sans cohérence particulière et sans rattachement aux UE. Ce document, quelque peu indigeste, est largement perfectible.

Résultats constatés

Même si la formation atteint chaque année un effectif d'une vingtaine d'étudiants, les dernières campagnes de recrutement montrent une baisse de son attractivité, le nombre de dossiers collectés ayant été divisé par deux depuis 2015. L'alternance s'étant considérablement développée dans de nombreuses écoles d'ingénieur, les étudiants titulaires d'un DUT ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS) tendent désormais à se détourner de ce type de LP car en quête de poursuite d'études. Les taux de réussites sont très bons (supérieurs à 90 %), ce qui est relativement classique pour les LP de ce type.

Les enquêtes d'insertion sont opérées par le responsable de la formation dans les 12 mois après l'obtention du diplôme puis par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'Université à 30 mois. Cet observatoire réalise également des enquêtes à moins d'un an depuis 2018. Dans tous les cas, les taux de retours à ces enquêtes sont très bons ce qui fiabilise les analyses a posteriori. L'insertion professionnelle est d'un très bon niveau sur le plan quantitatif c'est-à-dire toujours égale ou supérieure à 90 %, à 12 mois. Les poursuites d'études ne concernent que deux ou trois étudiants par an. Sur un plan qualitatif, les métiers mentionnés dans les deux enquêtes à 30 mois sont cohérents car les fonctions de chargé d'affaires et de technicien d'études y apparaissent à plusieurs reprises, ce qui atteste de l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne adéquation de la formation à la demande des entreprises.
- Proportion élevée d'intervenants issus des entreprises et la richesse des relations avec ces dernières.
- Qualité du pilotage de la formation et de l'accompagnement des étudiants.
- Développement de l'alternance

Principaux points faibles :

- Baisse de l'attractivité de la formation notamment auprès des étudiants de BTS.
- Nombre d'enseignants-chercheurs à ne pas diminuer

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation a toute sa place dans l'offre de formation de l'IUT d'Allier et donc de l'Université Clermont Auvergne car elle répond avec efficacité aux besoins des entreprises du génie climatique comme en témoignent ses très bons taux d'insertion professionnelle.

La perspective d'une mention unique pour les 2 licences professionnelles du département Génie Thermique et Énergie va dans le sens d'une meilleure mutualisation des moyens et pourrait générer une meilleure attractivité globale. Mais cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de l'une et/ou l'autre des deux formations.

Il conviendra de regarder avec une attention particulière la baisse de cette attractivité, notamment auprès du public BTS qui, pourtant, trouve là une opportunité de poursuite d'études très professionnalisante. Le passage à l'apprentissage à la rentrée 2019 devrait contribuer à l'amélioration du nombre de candidatures car il constitue un intérêt notable tant pour les étudiants que pour les entreprises. Enfin, une communication forte autour du nouveau pôle thermique-énergie, la rénovation du site web de l'IUT et la mise en place d'un nouveau portail de candidature devraient également contribuer à augmenter la visibilité de cette formation.

S'agissant d'un diplôme universitaire, il serait des plus souhaitables de maintenir le nombre d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ENTREPRENEURIAT

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'entrepreneuriat* a pour objectif de former, en un an, des professionnels capables d'évoluer dans un écosystème entrepreneurial majoritairement constitué de très petites entreprises (TPE) et de petites et moyennes entreprises (PME), comme créateur ou repreneur d'entreprises, conseiller, ou encore comme agent de développement afin de dynamiser un territoire. La LP possède un seul parcours, à savoir *Entreprendre en territoire rural*. Elle peut être suivie en formation initiale (FI) classique ou en formation par alternance avec soit un contrat d'apprentissage soit un contrat de professionnalisation. Elle est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Allier, plus précisément le département des techniques de commercialisation. Les enseignements se déroulent en présentiel sur le site de Moulins mais aussi au lycée agricole du Bourbonnais, partenaire de ce diplôme.

ANALYSE

Finalité
L'objectif de cette LP est de former des professionnels à la gestion pluridisciplinaire des petites entreprises ou encore des professionnels d'appui à un écosystème entrepreneurial en milieu rural ; il est clairement défini, ainsi que le sont les compétences attendues. La formation expose de manière satisfaisante les métiers ciblés, à savoir créateurs ou repreneurs d'entreprises, les métiers de conseils aux entreprises, d'agents de développement, de chargés d'études ou de mission et ce, en accord avec les objectifs fixés. Les unités d'enseignements (UE) sont complémentaires et cohérentes par rapport aux objectifs visés.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement de la LP est cohérent avec son environnement, sachant que plus de 98 % des entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) sont des PME-PMI et que l'on peut, sur ce même territoire, observer une augmentation de près de 8 % des créations d'entreprises. À noter que dans la même région AURA l'Université Jean Moulin Lyon 3 propose également cette mention, mais l'éloignement géographique justifie l'existence de ces deux LP. Cette LP bénéficie d'un fort soutien de son écosystème. De nombreux partenariats sont noués avec des partenaires institutionnels tels que la ville de Moulins, le conseil départemental de l'Allier, le centre national du costume de scène, mais aussi des partenariats avec le monde professionnel tels que le réseau Dynamique Entreprise Nord Auvergne, et la confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). Cette LP est construite avec le lycée agricole du Bourbonnais, partie prenante du diplôme notamment sur la thématique de

l'installation en milieu rural. Il n'existe pas de formation délocalisée adossée à cette LP et il n'apparaît pas de coopération internationale.

Organisation pédagogique

La LP est à dominante management. Elle permet à des étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS) du secteur tertiaire, mais aussi titulaire d'un BTS agricole (BTSA) ou encore d'une deuxième année de licence *Administration économique et sociale* (AES), *Économie-gestion* de se spécialiser en un an. La LP ne propose qu'un seul parcours, accessible aussi en formation continue en contrat de professionnalisation, et en validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle ne peut être suivie qu'en présentiel.

De nombreux dispositifs tels que les stages, les projets tutorés, le projet personnel et professionnel (PPP), des actions en lien avec le pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépite) mais aussi l'alternance laissent une place importante à la professionnalisation. Ces dispositifs appellent des modalités de gestion différentes pour les étudiants inscrits en formation initiale et ceux inscrits en alternance. Ces modalités sont gérées par l'équipe pédagogique et fondées sur une articulation structurée sur la base des vacances des étudiants en FI, des semaines hors programme de cours et des mutualisations de cours. L'approche par compétences ne semble pas encore totalement intégrée à la formation. On ne dispose pas ni de référentiel ni de portefeuille des compétences. Durant leur recherche de stage, les étudiants bénéficient d'un suivi individualisé. Un enseignant référent est assigné à chaque étudiant en fonction du sujet de stage souhaité. Il a pour mission de faire le point lors de rendez-vous réguliers et d'accompagner la démarche.

Plusieurs enseignants-chercheurs en sciences de gestion, membre de l'équipe d'accueil Communication et solidarité (EA 4647), interviennent dans la formation et font ainsi bénéficier les étudiants de leurs domaines d'expertise dans des matières variées telles que la stratégie d'entreprise, l'entrepreneuriat, la gestion des PME/TPE, la logistique et le marketing.

Si la structure de la formation est bien équilibrée, on peut toutefois noter l'absence d'une unité d'enseignement (UE) spécifique à la reprise d'entreprise, dispositif pourtant présenté comme une opportunité d'emploi à la sortie de la LP.

Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail générique (messagerie, emploi du temps, etc.) mais n'ont accès qu'à peu de ressources dédiées. Ils bénéficient d'une UE sur la communication et le web 2.0. Le recrutement par l'IUT d'un personnel qualifié en ingénierie pédagogique, en interaction avec le service des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et la documentation, a pour objectif d'augmenter les initiatives mobilisant le numérique mais également les innovations pédagogiques. Concernant l'international, il semble que seuls des dispositifs génériques tels que Erasmus sont accessibles aux étudiants. Il est dommage que cette formation ne dispose ni de conventions ni de partenariats internationaux dédiés. Les étudiants bénéficient de deux modules d'enseignements de l'anglais. Concernant l'accueil d'étudiants étrangers, on note la mise en place d'un programme d'accueil d'étudiants mexicains (Mexprotec) coordonné par l'assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT). En 2018-2019, un seul étudiant mexicain est inscrit.

Pilotage

L'équipe de formation est équilibrée, 47 % des enseignements sont dispensés par des enseignants et des enseignants-chercheurs, et 53 % par des professionnels issus d'organisations de l'écosystème visé. Elle est composée de deux enseignants-chercheurs en sciences de gestion et d'un enseignant-chercheur en section information-communication. Les responsabilités des vacataires dans leurs structures sont cohérentes par rapport aux métiers visés. L'équipe pédagogique se réunit à un rythme régulier, trois fois par an. Aucune information n'est cependant donnée concernant l'objectif de ces réunions, de l'inclusion ou non de représentant étudiant et des éventuels échanges entre l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement où se réunissent les principaux intervenants dans la formation, les représentants des entreprises et organismes partenaires et des étudiants une fois par an en fin d'année, a pour objectif d'étudier le programme pédagogique et les modalités de pilotage et de fonctionnement. Un processus d'amélioration continu des conseils de perfectionnement a été mis en place. On peut notamment noter l'édition d'un « Guide pour la conduite du conseil de perfectionnement ». Préalablement au conseil, la formation ainsi que les UE dans leur ensemble sont évaluées par les étudiants.

Résultats constatés

Sur la période 2014-2018, les effectifs de la formation sont compris entre 12 et 20 et progressent légèrement sur les deux dernières années. Cependant l'attractivité de cette formation peut être améliorée, en moyenne 36 dossiers de candidatures sont reçus chaque année. Le taux de réussite est quant à lui très bon, 93 % en moyenne, et le nombre d'abandons très faible. Sur la période de 2013-2015, à 30 mois le taux d'insertion professionnelle global est très bon, 97 % en moyenne. L'intérêt du territoire est vérifié, 71 % des diplômés occupent un emploi en région AURA. On peut également voir une répartition équilibrée entre le secteur public et le secteur privé, ce qui tend à confirmer un bon positionnement de la LP (structures institutionnelles, structures privées.) Cependant l'intérêt du territoire n'est pas visible sur le nombre d'alternants accueillis, 0 en 2014-2015 et 4 en 2016-2017, même si ce nombre est en progression. Il aurait été intéressant de disposer des chiffres des deux dernières années.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Objectifs de professionnalisation bien explicités.
- Partenariat fort dans l'environnement régional.
- Taux d'insertion professionnelle correct.

Principaux points faibles :

- Analyse insuffisante de l'insertion professionnelle.
- Absence de module d'enseignement dédié à la reprise d'entreprise.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de l'entrepreneuriat* bénéficie d'une réelle reconnaissance sur son territoire. Elle souffre néanmoins d'un manque de visibilité auprès des étudiants. Un renforcement de la communication serait nécessaire pour améliorer ce dernier point et consolider son attractivité. L'amélioration de l'approche par compétences permettrait également une meilleure lisibilité et permettrait vraisemblablement d'accroître le nombre d'étudiants inscrits en alternance. Concernant les réunions de l'équipe pédagogique, plus d'informations sur leurs objectifs, sur l'inclusion ou non de représentant étudiant et sur les éventuels échanges entre l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement seraient appréciables.



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIELS

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels* ; parcours *Ingénierie collaborative en conception mécanique* (ICCM) est dispensée par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Allier sur le site de Montluçon. Validant 60 crédits ECTS, elle est orientée vers la conception mécanique et le dimensionnement des structures. La formation est proposée en formation initiale ou en alternance. Elle est ouverte aux étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS), deuxième année de licence (L2) ou équivalent ainsi qu'aux techniciens du secteur. Les diplômés ont vocation à travailler dans les bureaux d'études des entreprises spécialisées du secteur.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs généraux démontrent le souci d'élaborer une formation connectée aux besoins du marché et proposant une spécialisation unique mais offerte à deux publics.</p> <p>Les objectifs scientifiques mettent en avant l'acquisition de compétences poussées en « dimensionnement des structures ». Il est fait mention de bilan environnemental dans les procédés de mise en œuvre des matériaux conformément aux attentes du secteur. La place faite aux modélisations mathématiques, qui constituent les autres aspects scientifiques abordés, est un élément différenciant qui est correctement justifié.</p> <p>Les objectifs professionnels décrivent un large socle de secteurs industriels intéressés par le cursus et une liste importante de logiciels, utilisés par les entreprises et dans la formation.</p> <p>Les compétences attendues et les métiers accessibles sont clairement détaillés. L'employabilité directe est clairement posée en objectif, et, fort logiquement, la poursuite d'études en master n'est ni encouragée, ni même appréciée favorablement par la structure.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La connexion de la formation avec le monde académique est bien détaillée.</p> <p>En interne, et c'est un fait important à noter, la mutualisation d'enseignements avec un autre diplôme (la LP</p>

Procédés numériques d'industrialisation et robotique - PNIR) est effective et la convergence sera poussée jusqu' à la création d'une seule LP avec deux parcours. Le lien naturel entre conception et méthodes ne semble pas devoir dénaturer le cursus avec ce rapprochement.

En externe, il est positif de constater l'existence d'un partenariat avec le lycée Jean Zay pour créer un parcours BTS *Conception de produits industriels* et LP, mais il n'existe pas d'enseignements partagés avec ce lycée.

L'appartenance au très récent campus des métiers Campus Aéronautique Auvergne-Rhône-Alpes doit aider au renforcement du lien entre formation et monde industriel. À ce titre il est sans doute important d'insister sur la stratégie de filière qui est à même de défendre les savoir-faire locaux, les bassins d'emplois et le développement territorial, seul véritable garant de la pérennisation de la formation. Aussi l'aspect stratégique pourrait être davantage développé, d'autant plus que la LP ne connaît pas de concurrence régionale directe, les formations les plus proches se trouvant à Valenciennes et Annecy.

Il apparaît une volonté forte de caractériser le parcours grâce aux compétences des enseignants-chercheurs (Institut Pascal) intervenants, et deux axes sont bien épaulés, le dimensionnement des structures et l'éco-conception.

Si la formation est naturellement en relation étroite avec le groupe Michelin, elle a néanmoins su diversifier ses contacts avec d'autres groupes industriels mais les partenariats restent non formalisés.

La formation est tournée vers l'international via, notamment, l'accueil régulier d'étudiants mexicains grâce au programme Mexprotec de l'association des directeur d'IUT mais ne semble pas être en recherche d'autres coopérations.

Organisation pédagogique

La structuration du cursus et son organisation pédagogique sont bien équilibrées, entre enseignements professionnalisants et enseignements plus transversaux. L'enseignement est identique pour les deux populations (formation initiale, formation en alternance) et les plannings sont rendus compatibles grâce aux projets tutorés positionnés pour les étudiants en formation initiale pendant les périodes en entreprise des alternants. L'équipe pédagogique adapte ses enseignements pour harmoniser les connaissances des étudiants en fonction de leur origine en début de cursus.

La problématique du stage de fin d'études est bien détaillée, de la recherche de stage à son déroulement. Les dispositifs proposés aux étudiants (nombreuses réunions et visites) sont adaptés.

Les dispositifs de contrôle des connaissances sont conformes aux attentes. Le supplément au diplôme est bien édité. De même les dispositifs d'aide à la réussite et de suivi sont bien en place.

La mise en œuvre de la validation d'acquis, totale ou partielle est effective et fonctionne raisonnablement.

La recherche est présente dans la formation par la participation des enseignants-chercheurs. Ceux-ci intègrent la dimension recherche dans leur enseignement lorsque cela est possible. Deux exemples sont fournis dans les domaines de l'éco-conception et du calcul des structures.

L'accès à des ressources en ligne est bien présent : l'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) est au cœur des échanges (espaces de travail communs, groupe de discussion, accès aux offres des entreprises, etc.). L'innovation pédagogique repose sur un référent de l'établissement (Ingénieur pédagogique) qui épaulé les enseignants en s'appuyant sur le plateau technique A2Ex. Il n'est pas précisé si ce plateau est ouvert à tous les étudiants ou uniquement aux alternants.

La structure encourage les étudiants à effectuer le stage à l'étranger grâce à un apprentissage dynamique des langues, une seconde langue est possible ; la certification est bien encouragée. La mobilité est favorisée par un programme mis en place par l'Université et par des actions locales de l'IUT d'Allier comme par exemple la semaine internationale.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de 26 enseignants dont 2 enseignants-chercheurs et 14 extérieurs. Les compétences et responsabilités de chacun sont clairement identifiées. Les intervenants extérieurs assurent environ 25 % du volume horaire dans leur cœur de métier (le pourcentage n'est pas fourni mais le tableau 2 décrivant l'équipe pédagogique permet d'évaluer le volume horaire confié aux professionnels). Ce volume horaire pourrait être renforcé.

Les moyens de pilotage sont bien détaillés et globalement conformes aux attentes. Le niveau d'encadrement pédagogique et administratif est suffisant pour le mettre en œuvre, tant en potentiel qu'en diversité.

L'évaluation de la réussite des étudiants repose sur un système de sous-commissions et de jury qui a fait ses preuves.

La transcription des connaissances acquises en compétences est un chantier en cours qui devrait aboutir pour la prochaine rentrée.

Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit en fin d'année universitaire. Il est composé de l'ensemble de l'équipe pédagogique (professionnels et enseignants) et des représentants étudiants. Si les retours de l'évaluation des enseignements (questionnaire proposé aux étudiants couvrant chaque enseignement mais aussi les projets tutorés et le suivi des stages) sont bien pris en compte dans ce conseil, il n'est rien dit sur sa capacité à faire évoluer la formation selon les souhaits exprimés par les professionnels.

Les modalités de contrôle des connaissances sont présentées lors de la réunion de rentrée et consultables sur l'ENT.

Les modalités de recrutement ne sont pas décrites en détail mais celui-ci est assuré par des actions de terrain (dont partenariat avec un BTS) ce qui permet d'apporter une information personnalisée, garante d'une meilleure réussite.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables autour de 24 étudiants. Le nombre d'alternants est en augmentation pour atteindre 75 % sur la dernière promotion. Le taux de pression n'est pas connu mais le dossier d'autoévaluation précise qu'il n'y a pas de difficultés de recrutement. Il y a une diversité géographique avec 50 % des inscrits issus d'autres départements. Le taux de réussite est proche de 100 % en fonction des promotions.

Le devenir des diplômés est étudié à 6 mois et à 30 mois.

L'employabilité est excellente, 100 % des étudiants en recherche d'entreprise sont en emploi après un mois de recherche seulement. Les emplois, essentiellement en petites et moyennes industries – petites et moyennes entreprises (PMI-PME) régionales, sont conformes aux compétences acquises, la définition du cursus est donc bien réalisée.

À noter que 20 % à 38 % des diplômés de la LP poursuivent finalement vers un master ou une école d'ingénieur.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation cohérente, stable et bien adossée à la recherche et aux partenaires socio-économiques.
- Qualité de l'accompagnement des étudiants.
- Excellente insertion professionnelle pour les étudiants ne poursuivant pas leurs études.
- Absence de formation concurrente à proximité.

Principal point faible :

- Taux de poursuite d'études relativement important.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives d'amélioration proposées par l'équipe pédagogique montrent une parfaite connaissance des points forts et faibles de cette LP.

L'équipe pédagogique doit s'interroger quant au taux de poursuite d'études parfois élevé selon les années et explorer les pistes pour ramener ce taux à un niveau plus acceptable avec la notion de diplôme professionnalisant.

Le partenariat avec le nouveau campus Aéronautique Auvergne-Rhône-Alpes peut aider à formaliser davantage les relations avec les entreprises.

Le regroupement prévu à la rentrée 2020 des deux LP ICCM et PNIR est la suite logique de la mutualisation actuelle. Ce rapprochement doit se faire dans le respect des objectifs initiaux en conservant le positionnement unique de cette nouvelle LP dans l'environnement socio-économique.



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET AMELIORATION DE PROCESSUS ET PROCÉDES INDUSTRIELS

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels*; parcours *Procédés numériques d'industrialisation et robotique* (PNIR) vise à former des cadres techniques intermédiaires amenés à concevoir et optimiser des processus de production dans leur globalité, mettre en œuvre les moyens de fabrication, de réglages, de contrôle et de supervision des lignes de production, conduire des projets et animer des équipes.

Cette formation est dispensée à l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Allier à Montluçon et plus particulièrement au sein de son département de génie mécanique et productique (GMP). Elle est exclusivement dispensée en alternance, en contrat d'apprentissage.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement définis : la LP PNIR vise à transmettre aux étudiants une vision globale des problématiques liées à l'industrialisation numérique et robotisation. Les compétences visées doivent permettre de concevoir, optimiser, mettre en œuvre des solutions adaptées de processus de productions robotisées, en tenant compte des exigences de qualité, et d'environnement, tout en collaborant avec différents acteurs des métiers transverses dans le cadre des projets pluridisciplinaires.</p> <p>Les métiers visés sont définis dans le document d'autoévaluation. La construction de cette LP en 2017 et son évolution sont le résultat d'une volonté conjointe des partenaires socio-économiques et académiques, ce qui explique l'adéquation entre la formation, les métiers et les niveaux visés. Celle-ci se confirme par les postes occupés par les diplômés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP PNIR est bien positionnée dans l'environnement industriel local comme en attestent les entreprises partenaires de la formation. Le placement des alternants dans les entreprises locales indique une bonne intégration régionale dans le tissu industriel. Les relations de la formation avec les associations de formation professionnelle ou les organisations de la branche professionnelle restent très limitées. Néanmoins, des</p>

partenariats existent avec des entreprises pour l'utilisation de leurs plateformes techniques dans le cadre de la formation. La pérennisation de ces relations par des conventions ou des contrats n'est pas mentionnée dans le dossier. La LP PNIR complète l'offre de formation en mécanique de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) ; l'analyse de l'interaction avec les autres formations de l'UCA devrait être approfondie, ainsi qu'avec les formations concurrentes extérieures afin de mieux valoriser la formation.

L'articulation avec la recherche repose sur le département GMP de l'IUT et sur la proximité avec l'Institut Pascal.

Il n'y a pas de coopération à l'international ni de mécanismes favorisant la mobilité des étudiants ou des personnels.

Organisation pédagogique

Dans un souci d'harmonisation et d'optimisation, une démarche commune des équipes pédagogiques des LP PNIR et LP Ingénierie collaborative en conception mécanique (ICCM) également dispensée par l'IUT d'Allier a abouti à la mise en place d'un tronc commun important dans les enseignements transversaux (plus de 101 heures sur 480 heures au total). L'enseignement est organisé en travaux dirigés et travaux pratiques.

La formation n'étant accessible que par alternance, les étudiants sont en lien direct avec les entreprises du domaine. Cela permet aussi un dialogue plus étroit entre ces entreprises et la formation au travers des visites des alternants par les membres de l'équipe pédagogique. La formation est complétée par une formation « Hygiène-Sécurité » comme compétence additionnelle dont une partie est réalisée en autonomie par l'apprenant. Cette compétence additionnelle donne lieu à une attestation de réussite.

Un régime spécial d'études existe pour les étudiants ayant des contraintes particulières.

Les validations des acquis professionnels - validations des acquis de l'expérience sont possibles mais peu utilisées (un seul cas).

La place de la recherche dans la formation se limite à la présence d'un enseignant-chercheur (Institut Pascal) dans l'équipe pédagogique.

La pédagogie innovante dans l'enseignement est à ses débuts, des plateformes numériques de travail, ainsi que des outils d'apprentissage en ligne sont bien intégrés dans la phase d'enseignement.

L'ouverture à l'international est inexistante au-delà de l'enseignement de l'anglais.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée entre enseignants (15) et intervenants issus du monde socio-professionnel (15). Il est regrettable qu'un seul enseignant-chercheur participe à la formation. Les professionnels extérieurs interviennent principalement dans le cœur du métier et occupent des postes en cohérence avec l'enseignement dispensé. Les enseignements techniques et pratiques nécessitant des plateformes techniques spécifiques sont réalisés dans les entreprises partenaires. Une part avoisinant les 50 % du volume d'heures est dispensée par les professionnels extérieurs.

Le dossier d'autoévaluation précise que le conseil de perfectionnement se réunit en fin d'année universitaire et comprend l'équipe pédagogique (enseignants et professionnels) ainsi que les représentants étudiants. Cependant, il est surtout fait état du cadre réglementaire général et universitaire concernant le conseil de perfectionnement et aucun compte-rendu de réunion n'est présenté.

Le dossier fournit également en annexe des évaluations d'enseignements par les étudiants et par les professionnels.

Le contenu des unités d'enseignements (UE) est bien détaillé. La répartition dans les UE des éléments constitutifs reste équilibrée avec la volonté de mettre l'accent sur les enseignements techniques.

Les compétences que doivent acquérir les étudiants sont clairement identifiées et leur suivi se fait au travers d'un livret d'apprentissage électronique et d'un portefeuille de compétences.

Le suivi des alternants réalisé par l'équipe pédagogique est en forte interaction avec les tuteurs d'entreprise. Les réunions bimensuelles du comité de pilotage des LP permettent d'avoir une gestion cohérente et optimisée des différentes formations portées par l'Université.

Le supplément au diplôme recensant les compétences n'est pas fourni aux étudiants. Cela est expliqué par les modifications de parcours prévues.

Peu d'informations sont fournies sur les modalités de recrutement, seule la difficulté de mettre en relation les étudiants et les entreprises ainsi que les difficultés logistiques sont évoquées.

L'aide à la réussite passe par l'homogénéisation des connaissances des apprenants. Dans ce cadre, des cours en ligne sont proposés aux étudiants pour une remise à niveau.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation restent limités : 8 à 10 alternants par promotion. Le dossier ne fournit pas une analyse de ce faible nombre d'étudiants. Les étudiants sont essentiellement issus de brevet de technicien supérieur mais le recrutement de diplôme universitaire de technologie est en progression. Le taux de pression est de l'ordre de deux. Cette attractivité faible est surprenante, d'autant plus que le taux de réussite et l'insertion professionnelle sont très bons. Cette réussite est en grande partie due à l'alternance et au suivi des étudiants. Une ouverture plus large du recrutement serait possible en augmentant les présentations à d'autres publics, par la mise en place des passerelles notamment avec les deuxièmes années de licence, ou en agrandissant le bassin de recrutement. Cependant, le dossier précise que les entreprises locales recrutent des apprentis en vue de leur embauche future : l'effectif actuel des promotions semblerait ainsi être une image de la capacité d'embauche locale, sachant que l'insertion professionnelle se fait essentiellement (75 à 80 %) dans la région.

Le suivi des diplômés est fait par un observatoire de l'Université. Les enquêtes sont réalisées à 12 et 30 mois. Leur qualité est bonne car le taux de réponse à 30 mois avoisine 80 %. L'insertion professionnelle est bonne (80 % et 100 %) pour les deux enquêtes à 30 mois fournies. Les emplois occupés sont cohérents avec la formation suivie. A noter que les enquêtes à 30 mois concernent l'ancienne dénomination de la LP (*Production industrielle ; parcours Responsable de projets en conception mécanique*).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bon positionnement dans le milieu socio-économique.
- Taux de réussite et taux d'insertion très bons.

Principal point faible :

- Place de la recherche : un seul enseignant-chercheur.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP PNIR est en phase avec le monde industriel et bien intégrée localement. Elle est bien construite et bénéficie d'appuis provenant de la profession. Sa gouvernance est effective, les conclusions du dossier d'autoévaluation sont pertinentes et en phase avec les attendus du monde socio-économique.

L'adossement à la recherche est trop faible. En effet, malgré la proximité avec l'Institut Pascal, la présence d'un seul enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique fragilise les liens entre formation et recherche.

Dans le futur, cette LP est amenée à évoluer en commun avec la LP ICCM, au sein d'une même mention *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels*. Le dossier ne fournit pas suffisamment d'éléments pour évaluer les impacts liés à cette évolution. Les réflexions doivent être menées également pour adapter la formation aux réformes en préparation.



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : applications web* (MI-AW) forme des informaticiens spécialistes dans la conception et le développement d'applications web. Elle comporte des enseignements notamment en développement d'applications web intranet/internet, protocoles réseaux et architectures client/serveurs, bases de données, services web et génie logiciel. La formation est organisée en un unique parcours (développement d'applications intranet/internet). Elle est accessible en formation initiale classique et en alternance par contrat de professionnalisation. Les enseignements sont organisés en trois périodes de six à sept semaines de cours, alternés avec des périodes en entreprise pour les alternants, ou de projet tutoré ou stage pour étudiants en formation initiale. La formation est intégrée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand, situé à Aubière, au département d'informatique. Les effectifs sont de l'ordre de 25 inscrits par an environ.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la LP sont clairs et visent une insertion en entreprise à bac+3. Les contenus pédagogiques sont bien adaptés aux objectifs de la formation, et intègrent un ensemble complet et cohérent d'enseignements disciplinaires, complétés par d'autres enseignements liés à la professionnalisation. L'insertion professionnelle est de bonne qualité et correspond aux emplois visés comme développeur d'applications informatiques, concepteur de sites internet, maintenance d'applications, etc. Une analyse détaillée est décrite. Des certifications de langues (<i>Test of English for International Communication</i> - TOEIC) et numériques (Pix) sont proposées (et financées par la formation) aux volontaires. Des relations sont établies avec des entreprises. Des exemples d'entreprises et de types de collaborations sont clairement décrits dans le dossier (enseignements, contrats de professionnalisation, stages, etc.).
Positionnement dans l'environnement
La formation est intégrée au département d'informatique de l'IUT, sur le site d'Aubière. Elle mutualise des enseignements avec la LP <i>Plateformes mobiles</i> , également proposée par ce département. Le département métiers du multimédia et de l'internet de l'IUT propose également deux LP (MI <i>Conception, rédaction et réalisation web</i> et MI <i>Conduite de projets</i>) dont les contenus se recouvrent partiellement avec la LP MI-AW.

Ces deux LP sont dispensées sur le site du Puy-en-Velay. La LP MI-AW a toute sa place dans l'offre de formation locale, mais également dans la région Auvergne-Rhône-Alpes qui n'offre pas réellement de formations similaires. Des aménagements ont été mis en place pour faciliter le recrutement d'étudiants de deuxième année de licence (L2). Cependant le recrutement provient majoritairement des étudiants d'IUT ou de section de techniciens supérieurs. Les partenariats avec les entreprises semblent bien établis (mais non formalisés par des conventions), à travers les différentes collaborations et le très bon taux d'insertion professionnel. La LP s'appuie sur une équipe pédagogique comportant, en plus des professionnels, des enseignants-chercheurs du laboratoire d'informatique, de modélisation et d'optimisation des systèmes (LIMOS), qui sont amenés à proposer des projets en liens avec leur recherche. Cependant, il n'existe pas d'unité d'enseignement (UE) ou d'autres dispositifs spécifiques pour la recherche. Le dossier fait état de possibilités de stages à l'étranger (Leeds et Londres au Royaume-Uni, Chine, etc.) par le biais de contacts propres aux enseignants. Cette possibilité n'est cependant pas beaucoup utilisée par les étudiants.

Organisation pédagogique

La LP offre un mode de fonctionnement original à la fois pour les étudiants en formation initiale classique et en formation par alternance, avec trois périodes longues de cours (6-7 semaines), et trois périodes en entreprise de 10 à 12 semaines ou projet et stage, selon le profil des étudiants. La LP ne comporte qu'un seul parcours (effectifs d'environ 25 étudiants).

Pour tenir compte de la diversité des étudiants (titulaires d'un brevet de technicien supérieur – BTS, d'un diplôme universitaire de technologie – DUT, en L2, autres), des dispositifs ont été mis en place. Par exemple, il existe une possibilité pour les BTS de suivre un module du parcours IPI des DUT, des cours de remise à niveau sont également proposés à tous les étudiants. Les aménagements sont possibles également pour les étudiants ayant des contraintes spécifiques. Le contenu de la formation est clairement présenté dans le dossier, à la fois par blocs, par cohérence thématique, et par UE. Les enseignements sont bien répartis entre enseignements disciplinaires, professionnels et transverses. La place de la recherche est toutefois minime comme c'est souvent le cas pour les LP. Le volume de l'UE d'anglais est correct (26 heures) et les modalités de contrôle des connaissances sont données précisément dans le dossier. Des outils classiques liés à l'usage de l'espace numérique de travail sont disponibles pour les étudiants. Il est fait état de quelques dispositifs plus spécifiques notamment en termes de pédagogie innovante, même si un enseignant décrit comme expert en pédagogie semble préconiser un « retour à la craie », ce qui peut paraître un peu surprenant pour des enseignements sur les techniques informatiques. Le projet tutoré est de 200 heures. L'offre de stages semble importante (au moins trois offres proposées par la formation à chaque étudiant, le service pôle entreprises de l'IUT gérant l'administration des stages). Des visites en entreprise des étudiants en stages sont systématiquement organisées. La validation des acquis est possible mais seuls un à deux dossiers par an sont déposés. Des aménagements (scolarité en deux ans, enseignements à distance, etc.) sont prévus pour les étudiants ayant des contraintes particulières.

Pilotage

L'équipe pédagogique qui est cohérente comporte huit enseignants ou enseignants-chercheurs (7 de l'IUT et 1 d'une école ; l'Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications (ISIMA), et 8 professionnels. 39 % des enseignements sont effectués par des professionnels, le reste par des enseignants appartenant aux sections du conseil national des universités adaptées aux UE proposées. Cette équipe est animée par le responsable de la formation. La LP comporte également deux structures de pilotage ; un comité de pilotage et un conseil de perfectionnement. Le comité de pilotage réunit des enseignants et des professionnels et discute des besoins en entreprise et de l'adéquation des enseignements. Il se réunit une fois par an. Un compte-rendu de réunion est donné en annexe du dossier qui confirme ses prérogatives. Le conseil de perfectionnement quant à lui, inclut en plus un personnel administratif (secrétaire), et des étudiants. Il se réunit une fois par an. Il existe également au niveau de l'IUT un conseil de département qui se réunit deux fois par an et auxquels participent certains enseignants et étudiants (pour les problèmes plus globaux liés matériels, postes, etc.). Les modalités de contrôles des connaissances et le plan de formation sont clairement donnés aux étudiants par le biais de deux livrets : modalités de contrôles de connaissances (MCC) et formation. Le dossier est complet sur ces différents éléments de MCC et jury. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles fait état de listes de compétences par module suite à une réflexion menée par l'équipe pédagogique. Il n'y a pas encore de portefeuille de compétences mis en place, mais une réflexion semble déjà bien avancée. Des nombreux tableaux attestent du suivi des étudiants (effectifs, provenance, diplômés) et de leur devenir. Trois enquêtes sont menées : lors de la soutenance par l'IUT, à 6 mois et 30 mois par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE). Ces données sont clairement présentées pour la LP (de nombreux tableaux sont fournis).

Des évaluations des enseignements sont également effectuées par l'OFDE, dans le respect des règles du commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Les résultats sont bien détaillés et montrent de façon globale une satisfaction des étudiants. Ces résultats sont analysés par le conseil de perfectionnement et donnent lieu à des aménagements ou changements.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont en légère hausse de 18 à 25 (de 2013 à 2018). Cette évolution est analysée comme étant due à une structuration « positive » de l'IUT. Le manque de moyens est cependant cité notamment pour le secrétariat et les travaux pratiques. En termes de recrutements, 150 à 200 dossiers sont étudiés avec une répartition de la provenance des candidats (de l'ordre de 50 % de dossiers IUT, 40 % de BTS, 10 % de L2, 10 % d'autres dossiers, et environ 30 dossiers étrangers). Les tableaux de suivi des étudiants montrent un excellent taux d'insertion professionnelle à 6 mois (87 %) sur les trois dernières années avec des emplois de qualité (contrats à durée indéterminée et adaptés au profil des étudiants) et des niveaux de salaires corrects. Le salaire brut médian mensuel étant autour de 2 200 € hors primes et treizième mois. On peut constater un taux de poursuite d'études compris entre 10 % et 27 % selon les années vers des cursus différents (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), différents masters dont *Informatique*). On peut noter que la formation n'encourage pas les poursuites d'études (pas de lettres de recommandation).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation et équipes pédagogiques bien structurées.
- Très bonne insertion professionnelle avec un bon appui sur le tissu socio-professionnel.
- Très bonne attractivité de la formation.

Principal point faible :

- Taux de poursuite d'études à surveiller (variations de 10 % à 27 %).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est globalement une formation pertinente avec un contenu et une équipe pédagogique bien structurés. Les structures de pilotage sont en place, et le suivi des étudiants et de leur devenir sont bien détaillés. La formation respecte les contraintes des LP et assure une bonne insertion professionnelle. Des stages à l'international sont cités mais peu utilisés. La place de la recherche est peu développée. Le dossier décrit une liste de points forts et points faibles qui recourent ceux décrits ci-dessus. Des perspectives d'évolution sont données et semblent pertinentes. Le pilotage bien en place de la formation montre sa bonne qualité même si des éléments peuvent être renforcés ou améliorés comme évoqué dans le dossier et notamment concernant la formalisation des collaborations avec les entreprises, qui semble souhaitée par l'équipe pédagogique pour renforcer les liens. Le comité de pilotage pourrait se réunir plus fréquemment.



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DEVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels ; parcours Développement d'applications pour plateformes mobiles (MI-CDTL)* se focalise sur le génie logiciel et l'informatique mobile et notamment le développement d'applications sous différentes plateformes natives ou multiplateformes. La formation comporte également des enseignements en systèmes, réseaux et services mobiles. La LP est dispensée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand, sur le site d'Aubière. Elle est accessible en alternance et en formation initiale classique. Les effectifs actuels montrent une forte proportion de contrat de professionnalisation (20/26 étudiants en 2018-2019).

ANALYSE

Finalité
La LP vise à former des informaticiens spécialistes en développement mobile, avec un apprentissage des couches architectures et systèmes, développement d'applications sur différentes plateformes et gestion de projet (génie logiciel). Les métiers occupés par les étudiants en insertion professionnelle sont cohérents avec les compétences acquises notamment pour le développement web et mobile. Le contenu de la formation est adapté aux métiers visés, ce qui est confirmé par les enquêtes du suivi du devenir des étudiants. Les informations indiquent, concernant le recrutement, que les dossiers de candidatures proviennent essentiellement d'étudiants d'IUT (60 %) et de brevet de technicien supérieur - BTS (30 %), et de deuxième année de licence - L2 (10 %) et autres formations. Le nombre de dossiers ou le taux de pression ne sont pas indiqués. La répartition exacte de la promotion en termes d'origine de diplôme n'est pas décrite, ce qui ne permet pas de savoir par exemple si des candidatures d'étudiants de L2 sont retenues. Ce qui semble plutôt ne pas être le cas puisque les programmes de diplôme universitaire de technologie (DUT) et BTS <i>Services informatiques aux organisations - Solutions logicielles et applications métiers</i> , servent de référence pour le recrutement. On peut s'interroger sur la nécessité d'aménager (ou d'exister) des passerelles de L2 vers la LP.
Positionnement dans l'environnement
La LP s'intègre de façon satisfaisante dans l'offre de formation de l'Université Clermont-Auvergne (UCA), car elle propose une spécialisation dans le développement web mobile importante, ce qui la distingue des autres

formations orientées web. Le nombre important de contrats de professionnalisation montre l'intérêt des entreprises pour ce domaine et le niveau L3 (troisième année de licence) est également bien adapté. Il est indiqué dans le dossier qu'il n'existe pas de licence équivalente dans la région sans plus de précisions et il n'est rien indiqué quant au positionnement national.

La LP apporte une poursuite à bac+3 au niveau local importante pour les étudiants de DUT et BTS notamment. Le nombre important de contrats de professionnalisation montre une bonne intégration de la formation dans le tissu économique local, mais également au niveau national pour les stages. Cependant aucune convention spécifique de partenariat avec des entreprises ou avec des acteurs socio-économiques n'est indiquée. Des possibilités de réaliser des stages à l'étranger sont indiquées, cependant aucune information chiffrée ne permet de savoir si ces opportunités sont effectivement utilisées par les étudiants. Les enseignements sont assurés pour plus de 50 % par des enseignants et enseignants-chercheurs, notamment du laboratoire d'informatique, de modélisation et d'optimisation des systèmes (LIMOS) et de l'Institut Pascal. L'enseignement de et par la recherche est introduit par le biais d'un projet (de 12 semaines) pour les étudiants en formation initiale, qui consiste au développement d'outils d'assistance à la recherche. Dans ce cadre, les étudiants peuvent être amenés à discuter avec les chercheurs – utilisateurs des outils. Il n'y a pas de réelle formalisation des enseignements liés à la recherche pour l'ensemble de la formation.

Organisation pédagogique

Le calendrier est le même pour les étudiants en formation initiale et pour les alternants. L'année est divisée en six périodes alternant entre temps de formation (six à sept semaines) et temps en entreprise (10 à 12 semaines) ou à temps plein au sein de l'IUT pour réaliser des projets pour les étudiants en formation initiale. Les enseignements sont regroupés en blocs génie logiciel ; systèmes et réseaux ; technologies mobiles 1 et 2 ; insertion professionnelle (6 crédits ECTS) ; projet (9 crédits ECTS), et stage (15 crédits ECTS). La LP comporte un seul parcours sans option, ce qui se justifie compte tenu de la finalité assez spécialisée de la formation. Compte tenu de la diversité des étudiants notamment DUT et BTS, une période intensive de trois semaines en début d'année est consacrée à la programmation orientée objet pour homogénéiser les niveaux de l'ensemble des étudiants. Le projet est réalisé sur une période de 12 semaines et correspond à un volume de 200 heures. Les objectifs et le type de contenu de ce projet sont clairement expliqués pour les étudiants en formation initiale classique, en revanche il n'est pas facile de comprendre comment ce projet est décliné pour les alternants. Les étudiants ont la possibilité de passer la certification Oracle (acteur privé), la certification numérique publique Pix et le *Test of English for International Communication* (TOIEC). Le coût est partiellement pris en charge par la formation. Une plateforme UCA Pro de l'Université est accessible aux étudiants pour la recherche de stages notamment et pour le réseautage avec des anciens. La place de la recherche n'est pas formalisée dans la LP (pas d'unités d'enseignements (UE) spécifiques, séminaires, ou autres dispositifs). Elle est introduite pour les étudiants en formation initiale par le biais de projets, mais cela reste peu développé dans la formation. De par sa spécificité, la formation dispose de matériel pédagogique adapté (tablettes, portable, etc.). Des méthodes de pédagogie innovante sont citées comme la classe inversée, mais sans indication précise des UE les mettant en œuvre. La place de l'international reste minimale et simplement citée à travers des possibilités de stages à l'étranger (sans indications chiffrées). Le volume d'enseignement de l'anglais est classique (24 heures). Les enseignements sont déclinés en compétences mais il n'existe actuellement pas de portefeuille de compétences permettant aux étudiants et enseignants d'évaluer celles-ci.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants permanents (10) et de vacataires (10 dont 8 professionnels), ce qui semble cohérent avec les besoins de la formation. Les professionnels participent à environ 178 heures d'enseignement. 33 % des heures de la formation sont assurées par des intervenants professionnels. Un conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme, se réunit une fois par an. Un compte-rendu d'un conseil est donné en annexe. Parmi ses prérogatives, il est indiqué qu'il analyse les retours des étudiants, issus des conseils de département. Il gère les aspects pédagogiques de la formation (évaluation, répartition des enseignements, etc.). Un conseil plus global au niveau du département informatique de l'IUT se réunit trois fois par an. Il comporte des enseignants permanents et des représentants étudiants qui sont invités à faire remonter les points positifs et négatifs concernant les formations durant le trimestre passé. Les remarques pouvant être prises en compte rapidement sont traitées. Il n'y a pas d'exemple de compte-rendu de ces conseils. Un comité de pilotage se réunit une fois par an. Ce comité concerne davantage les professionnels. Il est composé d'enseignants et de professionnels concernés par la formation (intervenants, professionnels ayant des contrats de professionnalisation). Ce comité concerne les relations avec les entreprises (calendrier, besoins des entreprises, etc.). Ces trois structures assurent un pilotage correct de la mention. Il est indiqué qu'une évaluation

de la formation et des enseignements est effectuée chaque année, mais aucun exemple n'est fourni afin de s'assurer de la pertinence de ces évaluations. Les modalités de contrôle des connaissances sont décrites d'une façon globale. Il s'agit essentiellement de contrôle continu. Une réflexion a été menée pour décliner les compétences correspondantes à chaque UE. Il n'existe cependant pas de dispositifs spécifiques comme un portefeuille pour suivre l'acquisition de ces compétences. Des enquêtes sont menées sur le suivi et le devenir des étudiants (à la fin du stage, à 6 mois et à 30 mois). Les résultats de ces enquêtes sont présentés en annexe (et résumés dans le corps du texte). Ils montrent notamment l'adéquation des métiers occupés par les étudiants et les métiers visés. Le taux de réussite est très élevé (95 % environ). On peut également noter que le taux de poursuite d'études fluctue entre 10 % et 30 % en fonction des années.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont proches de la capacité d'accueil fixée à 28 (entre 26 et 30 étudiants). Le taux de réussite est très important (autour de 95 %), seul un ou deux étudiants ne sont pas diplômés, voire aucun selon les années. La formation comporte toujours une part importante de contrats de professionnalisation (par exemple, en 2018-2019 pour 26 étudiants : 20 en contrats de professionnalisation, 5 en formation initiale classique et 1 en reprise d'études).

Les enquêtes sont de qualité en ce qui concerne le devenir des étudiants et notamment sur les postes occupés, les salaires, les secteurs, etc. On peut noter un taux de poursuite d'études (principalement en master *Informatique* ou école d'ingénieurs en informatique) qui varie selon les années entre 10 % et plus de 30 % (ce qui peut paraître élevé compte tenu du nombre important de contrats de professionnalisation). Cependant les étudiants ne sont pas encouragés à ces poursuites d'études (pas de lettres de recommandation). Ce taux est inclus dans le taux d'insertion professionnelle, ce qui complexifie la lisibilité des résultats en ce qui concerne réellement l'insertion en entreprise comme attendu après une L3 professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne insertion professionnelle des étudiants.
- Différentes instances de pilotage mises en place dont un conseil de perfectionnement.
- Bonne structuration des enseignements.
- Taux de réussite élevé.

Principaux points faibles :

- Pas d'informations claires dans le dossier sur une évaluation systématique des enseignements par l'ensemble des étudiants.
- Pas d'informations détaillées sur la provenance des étudiants ni sur le taux de pression.
- Taux de poursuite d'études fluctuant et à surveiller.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP MI-CDTL est une formation qui vise à former des spécialistes dans les métiers du web et notamment pour toutes les technologies liées à la mobilité. Elle comporte des enseignements bien adaptés aux métiers visés, et assure une bonne insertion professionnelle aux étudiants. Une évaluation systématique par l'ensemble des étudiants devrait être mise en place pour compléter les dispositifs actuels. Il convient également de rester vigilant et d'analyser le taux de poursuite d'études. La mise en place d'un portefeuille de compétences pourrait également être bénéfique afin de mieux suivre l'évaluation de celles-ci. La place de l'anglais pourrait être renforcée dans la formation afin de mieux être en adéquation avec les besoins du domaine.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'INFORMATIQUE : CONDUITE DE PROJETS

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : conduite de projets* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation sélective d'une année qui s'effectue après un diplôme universitaire de technologie (DUT), un brevet de technicien supérieur (BTS), ou deux années de licence validées. Elle propose deux parcours : *Infographie 3D pour l'architecture – le Building Information Modeling (BIM)* (parcours 1) et *Développement d'applications graphiques 3D interactives* (parcours 2). Le premier parcours forme à l'utilisation de logiciels 3D permettant la réalisation de rendus architecturaux ; tandis que le deuxième est orienté sur le développement logiciel d'applications graphiques 3D, pour le jeu vidéo ou les simulateurs par exemple. Cette formation dispense 490 heures d'enseignement. Elle est proposée au sein de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand, sur le pôle du Puy-en-Velay.

ANALYSE

Finalité
Les compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement définies et les enseignements proposés permettent de les acquérir. Il s'agit pour chacun des deux parcours de compétences techniques et créatives très spécifiques. Le premier parcours amène exclusivement à une insertion professionnelle, tandis qu'à l'inverse, la très grande majorité des étudiants du deuxième parcours poursuivent leurs études vers les domaines de l'informatique ou de l'animation graphique. Cela interroge puisque la finalité d'une LP est l'insertion immédiate dans la vie active. Néanmoins le profil très particulier des étudiants du deuxième parcours leur permet d'intégrer une grande variété de formations sélectives et très spécifiques dans leur domaine de compétences, ce qui justifie un fonctionnement atypique.
Positionnement dans l'environnement
Les deux parcours de la LP sont clairement positionnés au niveau national : il s'agit de formations très spécialisées correspondant à des métiers de niche, et le nombre de formations de même niveau sur ces domaines spécifiques est très limité, le parcours 1 en particulier n'étant comparable qu'à une seule autre LP du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Pays de la Loire. Les relations avec le monde socio-économique ne se limitent pas au bassin du Puy-en-Velay. Un très grand nombre d'intervenants extérieurs sont

des professionnels, qui viennent généralement de Saint-Etienne ou de Lyon. Les stages et l'insertion professionnelle se font majoritairement dans des entreprises de moins de 10 salariés, réparties partout sur le territoire national. Enfin, les deux enseignants-chercheurs impliqués dans le parcours travaillent au sein de l'Institut Pascal (unité mixte de recherche 6602), dans le domaine de l'imagerie médicale. Ils peuvent ainsi, notamment pour le parcours 2, proposer des sujets de projets sur la réalisation de prototypes en lien avec la visualisation dans le domaine de la santé. Au niveau des entreprises, le parcours 2 affiche différents partenariats pour les projets tutorés (Cap Gemini, centre hospitalier universitaire de Clermont, centre hospitalier du Puy). Le parcours 1 n'affiche qu'un seul partenariat en 2017-2018 avec un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du Puy. Bien que le rapport insiste sur la difficulté à trouver des partenariats pour le parcours 2, il semble que le problème de recherche de partenariat soit bien plus important pour le parcours 1, même si l'on peut comprendre que le marché du travail sur ce domaine est géographiquement étendu, et que cela rend difficile de créer des partenariats.

Organisation pédagogique

Les enseignements sont clairement décrits et permettent d'acquérir les compétences attendues. Les parcours des étudiants qui entrent dans la formation sont également bien détaillés, et pour être recrutés les étudiants doivent prouver (via leur connaissance d'un logiciel de modélisation 3D et d'un book des projets réalisés) qu'ils possèdent les pré-requis (parcours 1). Il s'agit essentiellement des étudiants provenant de BTS pour le parcours 1, et d'étudiants du DUT *Informatique* pour le parcours 2. Les deux parcours partagent uniquement les enseignements transversaux : anglais et projet personnel et professionnel (soit 77 heures sur les 490 heures de la formation). Les autres unités sont complètement séparées. La pédagogie utilisée est essentiellement une pédagogie par projets, ce qui est facilité par le nombre d'étudiants : il y a entre 12 et 15 étudiants dans chaque parcours, ce qui permet des conditions d'encadrement optimales. La place du numérique est naturellement prédominante dans la formation, avec du matériel adapté (casques de réalité virtuelle, etc.). La validation des sujets de projets tutorés et leur organisation sur l'année sont bien décrites. La formation s'adresse à des étudiants en alternance et des étudiants en formation initiale classique. Le calendrier de la formation est adapté aux deux types de public, en quatre périodes d'enseignements (deux fois cinq semaines et deux fois quatre semaines). Les non-alternants ont des projets plus élaborés qu'ils terminent pendant les périodes où les alternants sont en stage. Ce rythme paraît pertinent. Les enseignements ont été déclinés en compétences mais il ne semble pas exister de portefeuille de compétences ni de validation par les enseignants de celles-ci. Seuls les étudiants peuvent les évaluer en ligne depuis l'année 2018-2019. Au niveau international, plusieurs étudiants chinois sont acceptés chaque année dans la LP, grâce à un diplôme universitaire en infographie 3D piloté par l'IUT de Clermont-Ferrand. La collaboration se termine en 2019. Les raisons de l'arrêt ne sont pas données, mais le rapport note qu'il est difficile de bien intégrer ces étudiants : difficultés en français, arrivée sur un petit campus avec peu d'autres étudiants étrangers, etc. En mobilité sortante, des partenariats existent avec le Canada, où deux étudiants sont partis effectuer leur stage. Les étudiants chinois font leur stage en Chine. L'international n'étant pas la priorité pour une LP (formation sur une année), ce bilan est bon.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'un professeur agrégé (PRAG) et d'un enseignant-chercheur pour le tronc commun. Pour les enseignements spécifiques du parcours 1, l'équipe pédagogique est constituée de l'enseignant-chercheur qui intervient également dans le tronc commun et de huit professionnels qui viennent former les étudiants sur leur cœur de métier. Au total, environ 120 heures sont effectuées par les deux enseignants de l'UCA, soit 25 % seulement des heures de la formation. Ce rapport paraît déséquilibré. Pour les enseignements spécifiques du parcours 2, dont les enseignements sont plus classiques d'un point de vue informatique, l'équipe pédagogique est composée de deux enseignants-chercheurs (dont un qui enseigne également dans le tronc commun et dans le parcours 1) et de trois intervenants extérieurs professionnels. Les enseignants de l'UCA effectuent 67 % des heures, ce qui est là, pour une LP, plus en adéquation avec les attendus. L'équipe de pilotage de la LP est annoncée comme étant constituée du responsable de formation (enseignant-chercheur), de la secrétaire pédagogique, d'un ingénieur et d'un technicien informatique, ce qui ne correspond pas à la constitution classique. Il s'agit plutôt de la cellule qui permet à la formation de fonctionner au quotidien. En cela, il est positif de reconnaître le rôle et l'importance des collègues qui sont en support. C'est là un autre gros point faible de la formation : trop peu d'enseignants sont impliqués dans la LP, qui repose donc quasi exclusivement sur le porteur actuel de la formation. L'autre enseignant-chercheur est d'ailleurs l'ancien responsable de la formation. Il n'est pas raisonnable de penser que la situation puisse perdurer longtemps. Si l'Université souhaite conserver cette formation, il faudra que l'équipe actuelle puisse se renforcer. Le conseil de perfectionnement est bien décrit, et se réunit une fois par an. La représentation des étudiants est faite par deux délégués, qui interagissent tout au long de l'année avec le responsable de formation et font partie du conseil de

perfectionnement. Les synthèses de l'évaluation des enseignements par le responsable et les étudiants sont données. Elles témoignent d'un regard sans complaisance et d'une volonté d'amélioration continue. Le responsable de la formation, s'est formé à l'approche par compétences, et a traduit la maquette de la formation en compétences. Depuis 2018-2019, ce sont les étudiants qui évaluent leurs compétences grâce à une plateforme numérique. La validation des compétences par l'équipe n'est pas encore mise en place.

Résultats constatés

Cette LP ayant été refondée à la rentrée 2017 (passage de trois parcours à deux, redéfinition des objectifs), le rapport porte essentiellement sur les deux dernières années. Pour le parcours 1, les effectifs varient entre 13 et 18 étudiants, dont une dizaine d'alternants. Pour le parcours 2, les effectifs sont autour d'une douzaine d'étudiants. Depuis la rentrée 2018, seuls les étudiants avec un contrat d'apprentissage sont acceptés (décision du conseil de perfectionnement). Les taux de réussite sont excellents sur l'année 2017-2018, et étaient déjà très bons sur les années précédentes (entre 90 % et 95 %). Concernant l'insertion professionnelle, l'enquête à 30 mois concerne la promotion 2014-2015 de l'ancienne LP. Elle indique un taux de diplômés en emploi de 77 % (dont 15 % avec un diplôme supplémentaire après la formation), et 15 % en poursuite d'études (soit 8 % en recherche d'emploi). L'enquête à 6 mois donne des taux d'environ 40 % de diplômés en emploi, ce qui est peu satisfaisant pour une LP, et entre 20 % et 37 % en poursuite d'études. Le taux de diplômés en recherche d'emploi a tendance à diminuer, de 37 % en 2014 à 11 % en 2017. Il n'y a pas d'information par parcours, ni dans les statistiques ni dans l'analyse de ces statistiques, ce qui est très regrettable. Concernant les études poursuivies, sur les 10 étudiants concernés de la promotion 2017-2018, l'éventail est très large. On notera trois poursuites en master 1 et deux poursuites à l'Ecole nationale du jeu et des médias interactifs numériques (ENJMIN) d'Angoulême.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation professionnelle originale.
- Fort adossement au monde professionnel.

Principaux points faibles :

- Parcours 2 : équipe pédagogique restreinte et nombre d'intervenants extérieurs insuffisant, taux de poursuite d'études trop important.
- Parcours 1 : nombre d'heures effectuées par les professionnels trop important (75 %).
- Insertion professionnelle trop limitée.
- Insuffisamment d'enseignants et d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation est originale, avec des enseignements très professionnalisants, et un portage par un à deux enseignants-chercheurs. Elle semble toutefois très déséquilibrée entre les deux parcours. L'autoévaluation de l'Université donne des pistes d'amélioration, mais l'insertion professionnelle directe après la LP devrait être plus grande. Un autre point important est le trop faible nombre d'enseignants ou enseignants-chercheurs impliqués dans la formation, que ce soit au niveau de l'enseignement (parcours 1), ou au niveau des responsabilités. Un renforcement de l'équipe pédagogique universitaire permettrait de pérenniser la formation. L'évolution effectuée en 2017 n'atteint donc pas les objectifs, le tronc commun se limitant à deux enseignements (anglais et projet personnel et professionnel) reste donc à développer.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'INSTRUMENTATION, DE LA MESURE ET DU CONTROLE QUALITE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité* (MIMCO) forme des cadres intermédiaires de niveau 2, compétents en sciences de la mesure et du contrôle et pouvant s'insérer dans des secteurs d'activités industriels variés. Il n'existe qu'un parcours nommé *Métrologie et contrôle*. La LP est proposée en formation initiale classique et par alternance en contrats de professionnalisation. L'enseignement s'effectue en présentiel sous forme de travaux dirigés et de travaux pratiques et en non présentiel à travers un projet tutoré. La formation est proposée par le département mesures physiques de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Aubière et se déroule sur un seul site, le campus universitaire des Cézeaux.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et compétences cibles énoncées dans le dossier sont clairement exposées et sont cohérentes avec l'objectif de former des assistants ingénieurs et techniciens polyvalents dans le domaine de la mesure et du contrôle et capables d'appréhender les problématiques de ce secteur.</p> <p>Pour les deux seules années d'enquêtes mentionnées dans le dossier, les emplois occupés à l'issue de la formation ainsi que les secteurs d'activités correspondants sont en accord avec la finalité de la formation. Le résultat mériterait toutefois d'être confirmé par les résultats des autres années.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP MIMCO est la seule formation de ce type au sein de l'ancienne région Auvergne. En élargissant le périmètre d'investigation, le dossier mentionne des formations équivalentes à Grenoble (nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes) et à Limoges. Deux mentions sont citées comme non concurrentes à Bourges et à Montbéliard sans qu'il ne soit donné de justification.</p> <p>L'adossement à la recherche est faible comme généralement observé pour une LP. Elle se fait à travers les enseignants-chercheurs qui composent la moitié de l'équipe pédagogique et l'existence de projets tutorés portant parfois sur des thèmes à l'interface industrie/recherche.</p> <p>La formation est bien reconnue par les professionnels étant donné le nombre important de proposition d'accueil</p>

d'alternants émanant des entreprises. Il n'existe pas de partenariats formalisés avec des industriels ou des branches professionnelles. Le dossier souffre cependant de l'absence d'analyse de l'environnement socio-économique local pour que l'on puisse apprécier le potentiel des interactions possibles dans le futur.

La formation ne mentionne pas de mécanismes de coopération à l'international.

Organisation pédagogique

La structure de la formation, basée sur un seul parcours, est simple et clairement présentée. Les enseignements sont répartis en huit unités d'enseignements (UE), toutes obligatoires. Cinq UE dispensent des connaissances scientifiques en présentiel avec systématiquement des travaux pratiques. L'UE Outils de communication avec 30 heures d'anglais complète avantageusement l'acquisition de compétences transversales. Conformément à la réglementation, le projet tutoré et le stage sont dans deux UE séparées. Cette architecture s'applique aussi bien aux alternants qu'aux étudiants en formation initiale. Cependant, ne connaissant pas le rythme et les modalités de l'alternance, il n'est pas possible d'apprécier l'organisation, notamment que font les étudiants en formation classique pendant que les alternants sont en entreprise.

Le dossier ne mentionne pas l'existence de dispositifs pour accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières.

Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des acquis professionnels (VAP) ou encore de validation des études supérieures (VES) existent mais aucune donnée chiffrée ne permet de savoir s'ils ont permis la diplomation d'étudiants ces dernières années.

La place de la professionnalisation dans la formation est classique pour une LP avec un projet tutoré, un stage (ou alternance) et l'intervention de professionnels dans les enseignements. Le dossier ne mentionne aucun dispositif d'accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel.

L'organisation et le suivi du stage est classique avec affectation d'un tuteur universitaire et d'un tuteur entreprise ainsi que l'évaluation avec la rédaction d'un rapport, une présentation orale et l'avis du tuteur entreprise. Mais, le dossier fourni ne sépare pas clairement l'organisation du stage de celle de la période d'alternance. Bien qu'il soit mentionné un livret de l'alternance, son contenu reste très imprécis et semble limiter son utilisation à un lien de type informationnel avec l'entreprise. La formation devrait se saisir de cet outil pour le suivi de l'acquisition des compétences.

L'organisation du projet tutoré pour les étudiants en formation classique est conforme à l'objectif pédagogique avec notamment la notion de gestion de projet en groupe sur des sujets académiques ou industriels. Il n'en est pas de même pour les alternants qui le font de façon individuelle sous la forme d'un rapport d'activité relatif au sujet de leur alternance et principalement axé sur l'évaluation des compétences transversales. Il serait souhaitable pédagogiquement d'avoir une organisation similaire à la voie classique. Enfin, même si le nombre de crédits ECTS consacrés est significatif, il n'est pas possible d'apprécier la part réelle du projet dans la formation puisque le volume horaire n'est pas indiqué.

La place du numérique est limitée, les étudiants disposant d'un espace numérique de travail.

La place de l'international dans l'organisation pédagogique est modeste. Trente heures de cours d'anglais sont dispensées au cours de l'année, mais aucun enseignement scientifique n'est réalisé en anglais.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'une part de 12 enseignants avec une parité entre les enseignants-chercheurs et les agrégés et d'autre part de sept intervenants extérieurs dont six sont des professionnels appartenant à une entreprise dont le secteur d'activité est en totale cohérence avec les objectifs professionnels visés. La participation de ces intervenants extérieurs est de 22 %, légèrement inférieure aux 25 % requis. Elle doit donc être renforcée.

Il existe un conseil de perfectionnement composé de trois enseignants universitaires, trois professionnels, deux étudiants et un personnel administratif. Il se réunit une fois par an, en fin d'année profitant judicieusement des soutenances de fin d'alternance. Bien que son rôle soit énoncé, il n'est pas possible d'en apprécier la justesse puisque le dossier ne fournit pas les comptes-rendus.

Le dossier ne mentionne pas d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, ce qui n'est pas réglementaire et doit faire l'objet d'une mise en place urgente.

S'il est indiqué que les modalités de contrôle des connaissances sont fournies aux étudiants, celles-ci ne sont pas

détaillées dans le document. Seule l'évaluation du stage est présentée avec un peu plus de détail et est classique. La qualité du rapport de stage, de la soutenance orale et l'appréciation du maître de stage rentrent en compte dans l'évaluation du stage, mais, là encore, la pondération n'est pas précisée.

La répartition des crédits est assez homogène mais la maquette est incomplète concernant les coefficients affectés aux modules.

Un tableau permet d'associer clairement les compétences visées aux différentes UE délivrées. Le supplément au diplôme est, de même, bien renseigné. Il n'existe cependant pas de dispositif de suivi des compétences.

Le dossier souffre d'une absence de données sur les modalités de recrutement que l'on ne peut donc pas apprécier.

Une UE intitulée harmonisation des connaissances, dotée de 90 heures et 9 crédits ECTS offre aux étudiants l'opportunité d'une remise à niveau.

Résultats constatés

Les effectifs sont d'environ 15 étudiants par an très majoritairement en contrat de professionnalisation. Le document ne fournissant aucune autre donnée supplémentaire, il n'est pas possible d'apprécier ni la diversité du public (diplôme universitaire de technologie, brevet de technicien supérieur, deuxième année de licence) ni l'attractivité.

Il convient de souligner un très bon taux de réussite, proche de 100 % avec un seul échec constaté sur les trois dernières années.

Le suivi des diplômés et l'analyse de l'insertion professionnelle est remarquable et s'appuie sur des données avec un taux de réponses très élevé (90 %). Des informations chiffrées sur quatre années font état d'un taux d'insertion professionnelle proche de 100 % pour les étudiants qui ne sont pas en poursuite d'études. Ce dernier se montre d'ailleurs fluctuant (entre 7 % et 29 %) avec des valeurs hautes au-delà de l'attendu et donc à surveiller. Même si l'analyse de la qualité des emplois n'est faite que sur deux années très espacées, elle montre l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés par la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne insertion professionnelle.
- Nombre élevé de contrats de professionnalisation.
- Très bonne qualité du suivi des diplômés avec un taux de réponse très élevé.
- Travail sur les compétences bien avancé.

Principaux points faibles :

- Volume horaire des intervenants professionnels dans la formation un peu faible (22 %).
- Volume horaire consacré aux projets tutorés inconnu et pédagogiquement inadapté pour les alternants.
- Absence d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
- Dossier difficile à apprécier car incomplet.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP MIMCO forme des étudiants dont l'insertion professionnelle est très bonne, dans les métiers et les secteurs ciblés. Étant donné le nombre important des contrats d'alternance proposés par les entreprises, cette formation répond clairement à des besoins industriels. Toutefois, il convient de revoir l'organisation du projet tutoré pour les alternants dont la finalité ne peut être la même que le stage, ce qui explique sa position dans une UE distincte. De plus, une augmentation des intervenants extérieurs doit être entreprise en s'appuyant peut être sur les anciens étudiants. Enfin, l'évaluation de la formation et des enseignements devrait être mise en place.



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications* (MRIT) de l'Université Clermont-Auvergne est une formation en un an à vocation professionnalisante qui vise à former des techniciens en informatique. Elle est proposée par l'institut universitaire de technologie IUT de Clermont-Ferrand (Aubière). Elle comporte deux parcours : *Administration et sécurité des réseaux* (ASUR) en alternance et Réseaux informatiques, mobilité et sécurité (RIMS) en formation initiale.

ANALYSE

Finalité
<p>L'objectif de la LP <i>Métiers des réseaux informatiques et télécommunications</i> est de former des techniciens dans le domaine des réseaux et des télécommunications avec une coloration sécurité. Les deux parcours RIMS et ASUR couvrent des compétences communes, mais se distinguent par leurs débouchés respectifs. Le premier est davantage orienté vers les architectures réseau, le second vers la sécurité des communications sans-fil.</p> <p>Pour chacun des deux parcours, le contenu des enseignements est complet et en parfaite adéquation avec les objectifs annoncés, en termes de compétences tant techniques que transversales.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>À l'échelle régionale, il n'existe pas d'autres formations similaires, les autres LP en informatique étant plutôt axées sur le développement informatique. À l'échelle nationale, il existe naturellement d'autres formations basées sur le même schéma, mais celles-ci sont géographiquement éloignées de Clermont-Ferrand.</p> <p>Il existe une certaine articulation avec la recherche, puisque cette LP s'appuie en partie sur une équipe issue du thème réseaux de capteurs du laboratoire d'informatique, de modélisation et d'optimisation des systèmes (LIMOS).</p> <p>Les partenariats socio-économiques sont riches. La formation a établi un partenariat non formalisé avec la société Orange, qui participe au processus de recrutement et qui assure la signature de plusieurs contrats de professionnalisation chaque année. Il existe également des relations privilégiées avec d'autres entreprises, qui se manifestent notamment lors de l'organisation d'un événement de job-dating. Un partenariat existe également</p>

avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) dans le cadre de la labellisation SecNumEdu.

Enfin, le volet international est présent, avec un partenariat de l'IUT avec une université chinoise, permettant chaque année à un étudiant de partir y faire son stage. Le département a également établi un partenariat avec l'Université d'Aberdeen (Ecosse), qui permet des mobilités sortantes. À cela s'ajoutent des possibilités de stage dans des instituts de recherche au Canada.

Organisation pédagogique

Cette LP se décline en deux parcours : ASUR et RIMS. Le premier s'effectue en alternance (contrat de professionnalisation, et contrat d'alternance à partir de 2019) tandis que le second est une formation initiale. Les deux parcours partagent un tronc commun de 240 heures composé de deux unités d'enseignements (UE) qui regroupent, d'une part, les compétences transversales et, d'autre part, les connaissances techniques communes. Puis les parcours se séparent en proposant chacun deux UE spécifiques, pour un total de 217 heures : architecture et sécurité des réseaux pour ASUR, réseaux sans-fil et sécurité pour RIMS. La spécialisation est donc différenciée et progressive. Un point très positif est la prise en compte des profils variés des candidats, via une remise à niveau sous forme d'heures de soutien, menées par des élèves d'écoles d'ingénieurs voisines.

Bien qu'organisés sur des calendriers différents, les deux parcours comportent un projet tutoré de 160 heures en binôme qui est tout à fait conforme à ce que l'on attend d'un tel exercice dans une LP.

Concernant le stage, le parcours ASUR s'appuie pour sa part sur une alternance de 33 semaines en entreprise, et le parcours RIMS sur un stage plein de 12 à 16 semaines. Les stages font l'objet de dispositifs de suivi qui sont pertinents (« journal de bord », contacts téléphoniques, visites en entreprise). On peut noter que l'Université propose un réseau professionnel « UCA Pro » qui peut permettre de mettre en relation des candidats à un stage avec des recruteurs.

La formation propose deux certifications : la certification en sécurité SecNumEdu de l'ANSSI, et CCNA (Cisco Certified Network Associate du constructeur d'équipement réseau Cisco).

La place de la recherche repose uniquement sur la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

Les étudiants bénéficient d'outils numériques pour leurs apprentissages : un espace numérique de travail (ENT), une plateforme pédagogique et le réseau social UCA Pro. Certains dispositifs pédagogiques complètent ces outils, comme les tests de positionnement sous forme de questionnaire à choix multiples (QCM), ou la mise en œuvre de classes inversées.

L'apprentissage de l'anglais fait partie de la formation, à hauteur de 30 heures. Celui-ci profite de plateformes numériques dédiées.

Le diplôme est accessible via un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE), qui concerne deux à trois candidats par an. Le taux de réussite de la VAE n'est pas précisé.

L'ouverture à l'international se caractérise par des conférences sur la possibilité de stage à l'étranger et par l'aide à la rédaction de curriculum vitæ en langue anglaise.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée et pertinente, composée aux deux tiers d'intervenants académiques majoritairement informaticiens, et d'intervenants extérieurs pour le tiers restant. Les fonctions de ces professionnels sont cohérentes avec les matières enseignées.

Le volume horaire qui leur est confié (36 %) est pertinent pour une formation de ce type.

Les responsabilités sont clairement identifiées : le responsable de la formation s'appuie sur un responsable des projets et un responsable des stages.

Un conseil de perfectionnement associant enseignants, professionnels et représentants des étudiants se réunit une fois par an, en s'appuyant sur une enquête de satisfaction soumise aux étudiants. Le dossier ne fournit malheureusement pas de résultats complets de cette enquête ni de comptes-rendus des réunions du conseil de perfectionnement.

Il faut noter un travail remarquable de l'équipe pédagogique pour traduire la formation sous forme de blocs de compétences. Un suivi de l'acquisition des compétences est effectué par les enseignants. Par contre, il n'est fait

mention d'aucun dispositif (type portefeuille de compétences) permettant aux étudiants de se positionner eux-mêmes dans les apprentissages.

Le supplément au diplôme fournit des informations pertinentes mais ne couvre que le parcours ASUR.

Les modalités de recrutement ne sont pas décrites.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont relativement importants, et sont stables depuis plusieurs années : 40 à 45 étudiants par an. La répartition entre les parcours, le nombre de dossiers de candidatures, leur profil ou leur origine géographique ne sont pas précisés.

Le taux de réussite est de l'ordre de 80 %. Il n'est pas donné d'analyse sur les non-diplômés, par conséquent on ignore s'il s'agit d'échecs ou d'abandons.

L'équipe pédagogique effectue un suivi de cohortes, à l'aide des indicateurs du pôle entreprises de l'IUT et de l'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'Université à 6 et 30 mois après la diplomation.

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est excellent, supérieur à 95 %. Cependant on observe un taux important (pouvant dépasser 30 %) de poursuites d'études l'année qui suit l'obtention du diplôme. La poursuite d'études s'effectue essentiellement en master en alternance au sein de la même entreprise. Il est dommage qu'une analyse détaillée de ce phénomène ne soit pas fournie dans le cadre de l'autoévaluation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement régional pertinent.
- Existence de certifications professionnelles.
- Très bonne insertion professionnelle pour les diplômés en insertion immédiate.
- Existence de partenariats internationaux.

Principaux points faibles :

- Faible taux de réussite.
- Taux de poursuite d'études trop élevé.
- Manque d'analyse de l'origine des candidats.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation est bien positionnée dans l'environnement socio-économique et a su tisser des liens privilégiés avec les acteurs du domaine. L'organisation pédagogique et le pilotage jouissent d'une remarquable maturité qui permet d'atteindre de très bons résultats en termes d'insertion professionnelle malgré un taux important de poursuite d'études. Les partenariats avec le monde socio-économique et avec des établissements étrangers témoignent eux aussi d'une belle assise de la formation. On ne peut qu'encourager à poursuivre le processus d'amélioration de cette formation, par exemple en proposant aux étudiants des outils permettant d'identifier et de valoriser leurs compétences, ou en continuant à développer la mobilité à l'international. Les responsables de la formation doivent s'interroger vis-à-vis du taux d'échec assez élevé pour une LP. Le taux de poursuite d'études est à surveiller et à analyser pour tenter de le diminuer.



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU BTP : PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Proposée par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Allier de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) sur le site de Montluçon, la licence professionnelle (LP) *Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments* offre un parcours *Bâtiment à énergie positive et construction bois* en formation initiale et en alternance (contrats de professionnalisation et depuis 2015, d'apprentissage). Elle a pour principal objectif l'insertion professionnelle immédiate de ses diplômés sur des postes de cadres intermédiaires dans des petites et moyennes entreprises de type bureau d'études ou des entreprises de construction. Pour cela, cette formation est centrée sur trois thèmes que sont les bâtiments à énergie positive, l'utilisation du bois local dans la construction de bâtiments d'habitation et l'utilisation de matériaux à faibles impacts environnementaux. Elle se déroule principalement sur le site de l'IUT d'Allier au sein du département de génie thermique et énergie ; 20 % des enseignements ont lieu au lycée Pierre-Joël Bonté de Riom.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation qui se veut faire la synthèse entre la thermique du bâtiment et la construction bois, sont clairement présentés dans le dossier et déclinés en termes de quatre compétences dont deux d'entre elles font explicitement référence à la construction bois. Les métiers visés sont diversifiés et cohérents au regard des objectifs et du niveau de la formation. Ils concernent les principaux acteurs dans l'acte de construire : technicien de bureau d'études, d'atelier et de chantier spécialisé en bâtiment et maison bois ; économiste de flux ; agent de développement ; gestionnaire de projets ; chargé d'affaires ; chef d'équipe ; assistant à maîtrise d'ouvrage ; etc.</p> <p>Le programme pédagogique est relativement diversifié ce qui est cohérent avec ce type de mention et la diversité des métiers visés. Il traite donc des techniques constructives, de la performance énergétique des bâtiments, des énergies renouvelables... sans jamais faire explicitement référence au bois dans les intitulés de ses enseignements ce qui est paradoxal compte tenu de la dénomination du parcours et des compétences visées.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Localement, cette formation coexiste avec la LP <i>Métiers de l'énergie, de l'environnement et du génie climatique</i> ; parcours <i>Chargé d'affaires en génie climatique</i>, également proposée par le département de génie</p>

thermique et énergie de l'IUT d'Allier. Bien que proches sur certaines thématiques, ces deux formations ne semblent pas directement en concurrence comme en témoignent leurs effectifs respectifs. Néanmoins, le dossier mentionne que la nouvelle offre de formation de l'UCA prévoit leur fusion sous une même mention de façon à permettre la mutualisation de 150 à 180 heures d'enseignements. Une autre LP axée sur l'énergie est proposée par l'IUT d'Allier mais elle concerne la production, la distribution et le stockage de l'énergie électrique.

À l'échelle nationale, même si leurs parcours ne sont pas explicitement centrés sur les bâtiments à énergie positive ou la construction bois, plus d'une vingtaine de LP *Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments* cohabitent désormais. En outre, certaines LP *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* abordent également la thématique des bâtiments à énergie positive. Ces implantations permettent un maillage du territoire métropolitain relativement dense et répondent à des besoins importants du secteur du bâtiment en termes d'emploi. A contrario, toutes ces formations puisent dans le même vivier d'étudiants issus principalement des diplômes universitaires de technologie (DUT) *Génie thermique et énergie* et brevets de technicien supérieur (BTS) *Fluides, énergies, domotique*.

On apprécie la richesse des nombreuses collaborations développées par la formation et par son département porteur. Qu'il s'agisse d'acteurs de la construction bois ; du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Allier ; du centre d'études et d'expertise sur les risques ; l'environnement ; la mobilité et l'aménagement... tous ces partenariats favorisent la professionnalisation de la formation au bénéfice de ses étudiants. Ils se matérialisent notamment par le biais de nombreuses interventions en enseignement, d'accueil de stagiaires ou d'alternants, de participation au conseil de perfectionnement. Le lycée Pierre-Joël Bonté de Riom qui porte un BTS *Système constructif bois et habitat*, apparaît néanmoins comme le partenaire privilégié de la formation. Il contribue ainsi à 20 % de ses enseignements.

Organisation pédagogique

La formation est proposée en initiale ou en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), pour 80 % du temps d'enseignement à Montluçon, au sein du département de génie thermique et énergie de l'IUT d'Allier, et pour 20 % dans les locaux du lycée Pierre-Joël Bonté à Riom, situé à 100 kilomètres, établissement qui dispose d'équipements spécifiques au BTS *Système constructif bois et habitat*. Ce partenariat distant qui doit être justifié, n'est pas suffisamment valorisé dans le dossier ce qui amène à s'interroger sur le bien-fondé des déplacements des étudiants. D'une durée totale de 465 heures d'enseignement en présentiel et de 120 heures de projet tutoré, la LP est structurée en neuf unités d'enseignements (UE). Les travaux pratiques concernent les UE du cœur de métier et représentent 26 % du temps de formation, ce qui est appréciable. L'obtention de la LP par la validation des acquis de l'expérience (VAE) demeure possible même si aucun dossier n'a été présenté depuis la création du diplôme.

La professionnalisation est bien présente du fait des interventions de nombreux professionnels de l'acte de construire, de l'utilisation de logiciels métiers, d'une politique volontariste de projets tutorés qui place l'étudiant en situation de chef de projet en construction ou en rénovation de maison individuelle pour des particuliers. L'alternance est aussi un élément très positif de cette professionnalisation. On apprécie également la formation en ligne des étudiants aux risques professionnels via la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT). En début de formation, une semaine d'harmonisation des connaissances (40 heures) en thermique et énergétique au sein de l'IUT ou en techniques constructives bois au lycée Pierre-Joël Bonté est proposée aux étudiants selon leur cursus antérieur. La promotion est alors divisée en deux groupes pour cette remise à niveau. Ce dispositif est intéressant et démontre que l'équipe pédagogique est soucieuse de la réussite de ses étudiants.

Le coefficient affecté à l'UE Stage n'est pas réglementaire car il ne respecte pas le rapport de un à trois fixé par l'arrêté du 17 novembre 1999. La relation crédits ECTS-coefficient des UE interroge elle aussi. Si l'UE Stage qui a un coefficient 5 permet l'obtention de 15 crédits ECTS, une autre UE, coefficientée 6, permet l'obtention de 9 crédits ECTS.

Il existe des relations évidentes entre la formation et la recherche. Les thématiques sur lesquelles travaillent les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, sont en lien direct avec les enseignements dispensés. Les sections du conseil national des universités (CNU) de rattachement de ces mêmes enseignants-chercheurs sont d'ailleurs cohérentes au regard des contenus de la formation.

Le numérique est très présent dans la formation avec la mise à disposition d'un espace numérique de travail qui permet l'accès à de nombreuses ressources en ligne et à une plateforme Moodle. Les étudiants qui suivent la formation en apprentissage ont en outre à leur disposition une plateforme intitulée APIBOX qui leur donne accès à leur livret d'apprentissage et à d'autres ressources. Le numérique se matérialise également par le biais de plusieurs logiciels métiers qui sont enseignés en centre de formation puis utilisés en entreprise.

Hormis l'enseignement de l'anglais dont le volume horaire est de 26 heures, l'ouverture à l'international est très

peu développée si ce n'est un partenariat Erasmus avec une université écossaise. Néanmoins, la possibilité est offerte aux étudiants de préparer et de passer le *Test of English for International Communication* (TOEIC). Même si le contenu de la formation est axé sur les réglementations françaises, il devrait être possible, tout au moins pour les étudiants en formation initiale, d'effectuer une partie de la formation et/ou le stage à l'étranger, notamment en Europe, sur des thématiques similaires.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend 29 intervenants dont 11 enseignants universitaires (5 enseignants-chercheurs et 6 enseignants du second degré) qui assurent 30 % des enseignements. Quatre autres enseignants de lycée viennent renforcer l'équipe et couvrent 37 % du temps d'enseignement. Treize intervenants professionnels du cœur de métier viennent compléter ce dispositif pour 33 % du temps d'enseignement. En cela, l'équipe pédagogique, à la fois professionnelle et universitaire, est équilibrée. Les tableaux présentés sont d'ailleurs fort bien renseignés sur ce point. La responsabilité pédagogique de la formation est partagée entre son responsable et le chef du département de génie thermique et énergie. D'autres membres du département sont impliqués dans son fonctionnement ce qui prouve que la formation est bien portée par toute une équipe.

Le conseil de perfectionnement auquel participent les représentants étudiants, les enseignants et au moins deux professionnels est réuni annuellement. Le dossier explique clairement son fonctionnement qui permet une amélioration continue de la qualité de la formation. Sont donc discutés : l'évaluation des enseignements, l'adaptation de la formation aux attentes des entreprises, les bilans d'insertion, etc. Un compte-rendu trace les actions correctives à entreprendre pour l'année suivante ou pour la prochaine offre de formation. Tout ce processus témoigne du sérieux de la formation. L'évaluation de la formation par les étudiants est mise en œuvre à l'échelle de chaque enseignement via des questionnaires informatiques. Mais les taux de retour moyen à ces enquêtes ne sont pas précisés. De même, le dossier ne présente pas explicitement les modalités de contrôles des connaissances (MCC) propres à la formation hormis pour le projet tutoré et le stage. Ces MCC sont néanmoins votées en conseil d'institut de l'IUT puis à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université. Elles sont ensuite portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et de publication en ligne.

Le dossier fait référence à un travail important fourni par les équipes de l'IUT et le centre de formation d'apprentis FormaSup Auvergne, en partenariat avec l'entreprise prestataire Skilvioo, pour la traduction en compétences de la formation à l'échelle de chaque UE. On regrette que ce travail intéressant n'ait pas été davantage présenté dans le dossier. Actuellement, seuls les alternants ont accès à la plateforme Skilvioo pour réaliser leur bilan de compétences. Le livret électronique d'apprentissage permet également le suivi des apprentissages en entreprises. Les différentes compétences listées figurent néanmoins dans le supplément au diplôme, en bloc, c'est-à-dire sans aucun rattachement aux UE. En cela le document est perfectible. La formation reçoit entre 70 à 120 dossiers de candidature par an pour une vingtaine de places. Il est intéressant de souligner qu'elle s'adresse particulièrement aux étudiants titulaires d'un BTS *Système constructif bois et habitat* pour qui elle constitue une véritable opportunité de poursuite d'études. Ils représentent d'ailleurs globalement 55 % de la promotion. Six apprentis en moyenne intègrent la formation chaque année, soit la moitié de l'effectif d'alternants attendus. L'équipe pédagogique doit donc s'interroger sur les raisons de ce déficit.

Résultats constatés

Sur la période 2014-2019, les effectifs sont relativement fluctuants d'une année à l'autre (de 14 à 31), soit une vingtaine d'étudiants en moyenne, les deux tiers d'entre eux étant inscrits en formation initiale. Le dossier indique que les titulaires d'un DUT représentent 27 % des inscrits pour 71 % de BTS dont une grande majorité issue du BTS *Système constructif bois et habitat* comme évoqué ci-avant. Les taux de réussite sont très bons, de 90 % à 100 % selon les années.

Les enquêtes d'insertion sont pilotées par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'UCA depuis 2017 ; elles l'étaient précédemment par le responsable de la formation. Le taux de retour à ces enquêtes est de 75 % en moyenne ce qui permet une analyse fine de l'insertion. Il apparaît tout d'abord que le pourcentage de diplômés en poursuite d'études est de 20 % en moyenne ce qui est acceptable. Toutes ces enquêtes démontrent également que les diplômés sont très bien insérés professionnellement, de 72 à 92 % à un an et de 94 % à 100 % à trois ans. Les enquêtes à 30 mois qui figurent en annexe permettent de constater que les postes occupés correspondent à des emplois qualifiés du domaine de l'énergie mais sans rapport évident avec le parcours proposé par la formation ce qui est peut-être à mettre en parallèle avec le faible nombre d'apprentis accueillis.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation professionnalisante qui bénéficie du soutien de nombreux partenaires.
- Equipe pédagogique équilibrée de par l'implication d'enseignants universitaires et de professionnels du cœur de métier.
- Bon pilotage par l'équipe pédagogique et par le conseil de perfectionnement qui joue pleinement son rôle.
- Bonne adéquation entre les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs et les contenus pédagogiques.
- Mise à disposition d'outils numériques et de supports de formation performants et modernes

Principaux points faibles :

- Développement de l'alternance en deçà des objectifs fixés à savoir 14 alternants par an.
- Affichage des emplois en sortie de formation qui interroge au regard du parcours proposé par la formation.
- Formation sur deux sites impliquant des déplacements des étudiants sur une distance de 100 kilomètres environ.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette LP peut être considérée comme une formation de "niche" car le parcours qu'elle propose la positionne de façon originale à la convergence de la thermique du bâtiment et de la construction bois. Ce positionnement spécifique, bien qu'intéressant, oriente néanmoins fortement son vivier potentiel d'étudiants dont la majorité, issue du BTS *Système constructif bois et habitat*, trouve là une réelle opportunité de poursuite d'études.

L'insertion professionnelle de ses diplômés est bonne sur un plan quantitatif mais on s'interroge néanmoins sur l'aspect qualitatif des emplois occupés dont on se demande s'ils ont un lien direct avec le parcours ou plutôt avec la formation antérieure des étudiants (DUT ou BTS). Le fait que l'alternance n'atteigne pas ses objectifs doit pousser l'équipe pédagogique à se questionner : serait-ce un déficit de communication, une préférence des étudiants pour la formation initiale, des offres d'entreprises insuffisantes ?

Le projet de regroupement sous une même mention de cette formation avec la LP *Chargé d'affaires en génie climatique* peut donc être l'occasion de réfléchir à une nouvelle organisation qui permet la mutualisation pertinente de certains enseignements tout en conservant deux parcours plus spécifiques sur 50 % environ du temps de formation. Mais l'IUT d'Allier devra alors veiller à ce que ce regroupement ne se fasse pas au détriment de la qualité pédagogique de l'une et/ou l'autre des deux formations.



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU NUMERIQUE : CONCEPTION, REDACTION ET REALISATION WEB

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* (MN-CRRW) vise à former des informaticiens spécialistes en conception et développement de site web, création de contenu multimédia, conception de chartes graphiques pour différents types de supports (numériques ou autres), communication. Les métiers visés sont concepteur et développeur web, designer, créateur de contenus audiovisuels interactifs, etc. et les métiers liés à la communication numérique. La formation ne comporte qu'un seul parcours *Production multimédia*, mais se spécialise par le choix entre deux options : Design multimedia ou Développement web. La LP est dispensée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand antenne du Puy-en-Velay. Les effectifs sont de l'ordre de 20 étudiants (24 en 2018-2019). La formation est principalement en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) mais est ouverte également en formation initiale classique.

ANALYSE

Finalité

Les compétences abordées dans la LP portent sur la culture de l'internet, la production multimédia (design & développement, projet web) avec une spécialisation orientée web (conception interactive, design ou développement, conduite de projets). Un projet tutoré et un stage (ou alternance) complètent la formation. Les métiers visés par la formation sont bien décrits et correspondent bien aux emplois occupés par les étudiants. Le dossier fait état d'un manque important de personnels compétents dans ce domaine, pour le développement web (back-end et front-end) avec plus de 6 000 postes proposés en région Auvergne-Rhône-Alpes dans les années à venir. Les enseignements sont en adéquation avec ces métiers et permettent une spécialisation plutôt orientée « Design multimédia » ou bien « Développement web ». Les enquêtes fournies sur le devenir des étudiants montrent un taux d'insertion professionnelle en forte progression de l'ordre de 90 % pour les deux dernières années (enquêtes de 2017 et 2018), ce qui peut s'expliquer par une proportion importante d'alternants et l'adéquation de la formation avec le bassin de l'emploi. Le taux de poursuite d'études fluctue selon les années (par exemple 37,5 % pour les diplômés 2016).

Positionnement dans l'environnement

La formation s'intègre correctement dans l'offre de formation de l'Université Clermont-Auvergne, qui propose deux autres LP dans le domaine du web : LP *Métiers de l'informatique* (LP MI), les LP MI – *applications web* et LP MI – *conception, développement et test de logiciels* qui sont localisées sur le site de Clermont-Ferrand. La LP MN-CRRW, proposée quant à elle au Puy-en-Velay, complète cette offre de façon cohérente. Il existe également une LP MN-CRRW à Saint-Etienne, mais orientée vers les métiers d'animateurs des technologies de l'information et de l'internet. Les difficultés, citées dans le dossier, résidant dans la moindre attraction de la ville, par rapport aux grandes agglomérations, et dans la difficulté de l'alternance lorsque les sociétés sont éloignées du Puy-en-Velay. La constitution d'un pôle numérique à proximité de l'IUT est prévue fin 2019, et devrait renforcer la lisibilité et l'attractivité de la LP. Les enseignants de la LP sont affiliés au laboratoire Institut Pascal (unité mixte de recherche 6602, Université Clermont-Auvergne/Centre national de la recherche scientifique/SIGMA (Alliance chimie et mécanique avancée). Un module « Art numérique appliqué » a été ouvert cette année, animé par un enseignant-chercheur de la section 18 (section « Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art ») du conseil national des universités (CNU). La LP offre ainsi un adossement à la recherche à travers la réalisation de projets. La LP entretient des liens privilégiés avec des entreprises locales ou non, par le biais de l'alternance, et notamment avec la « digital league » qui est un cluster d'entreprises de la région. Le réseautage se fait également à travers les médias sociaux. Le dossier ne donne aucune indication en ce qui concerne l'existence de collaborations internationales.

Organisation pédagogique

Les enseignements de la LP sont regroupés en cinq unités d'enseignements (UE) importantes liées à la culture de l'internet (incluant un module d'anglais de 30 heures), la production multimédia, une spécialisation orientée web avec une option développement ou design, un projet tutoré avec crédits 9 ECTS de 150 heures et un stage avec 12 crédits ECTS de 12 à 16 semaines. Pour les alternants, après cinq semaines à l'IUT, ils alternent deux semaines en entreprise et deux semaines à l'IUT jusqu'en avril où ils partent en entreprise pour le stage. L'option permet d'avoir une spécificité plus marquée en développement ou en design. L'alternance se fait sur des périodes de 15 jours. Durant l'alternance en entreprise les étudiants en formation initiale classique travaillent sur des projets réels ou fictifs. Le *Test of English for International Communication* (TOEIC) est proposé aux étudiants qui le souhaitent. Les étudiants sont également sensibilisés à l'entrepreneuriat (montage d'un dossier de création d'entreprise). Un nombre plus important de candidatures concerne le parcours « Design ». Cependant les emplois sont plus nombreux dans le développement. Les étudiants recrutés ont un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Métiers du multimédia et de l'internet* (45 %), de brevet de technicien supérieur (BTS) Services informatiques aux organisations solutions logicielles et applications métiers ou Design graphique (25 %) et 30 % d'autres diplômes DUT ou BTS, ce qui montre la diversité des profils liés à l'existence des spécialisations de la formation. Des remises à niveau sont prévues en début d'année. Le détail des modalités de contrôles des connaissances et des jurys n'est pas donné mais est brièvement décrit. Une description en compétences et blocs de compétences de la formation a été réalisée, elle peut être utilisée par les étudiants afin d'évaluer leurs compétences acquises. Les étudiants disposent des outils numériques classiques de type espace numérique de travail et un *Learning Management System* (LMS) de type Moodle (plateforme d'apprentissage en ligne). Il n'est pas fait état d'autres dispositifs spécifiques ou de pédagogie innovante. La place de l'international est très faible, les stages à l'étranger par exemple sont très rares.

Pilotage

L'équipe pédagogique est correctement construite avec des enseignants (53 % en volume d'enseignement) de différentes sections du CNU mais majoritairement de la section 27 « Informatique », et un nombre important d'intervenants professionnels (47 % en volume d'enseignement). Un conseil de perfectionnement est en place ; sa constitution est complètement décrite. Il comporte six enseignants, deux étudiants, deux représentants du monde socio-professionnel et deux personnels administratifs. La fréquence de réunion de ce conseil est annuelle, des exemples d'évolutions sont décrites, qui ont lieu suite au conseil de 2018. Des réunions de l'équipe pédagogique ont également lieu, et des entretiens à la demande avec les étudiants. Il est indiqué qu'à la fin de chaque semestre une concertation est organisée par le responsable avec les étudiants, pour chaque UE. Le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants ne semble pas formalisé. Le suivi des effectifs, des régimes d'inscription et du devenir des diplômés sont décrits de façon précise dans le dossier. Les données fournies par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE) de l'Université sont analysées. Des

modules de remise à niveau sont proposés (design, récemment, et développement web) selon la provenance des étudiants. On peut noter qu'aucun étudiant de la LP n'est issu d'une deuxième année de licence (L2) ; aucune analyse de ce fait n'est mentionnée.

Résultats constatés

Les effectifs ont évolué à la hausse : 16 en 2014 à 24 en 2018 (malgré une chute à 10 inscrits en 2016-2017), ce qui est la capacité d'accueil indiquée pour cette LP. Le taux de réussite était de 100 % sur les deux dernières années décrites dans le dossier (2016 et 2017), ce qui reflète la qualité du recrutement et de l'enseignement. En 2018, sur 24 étudiants, 15 sont inscrits en apprentissage et 2 en contrat de professionnalisation. Cette proportion est assez semblable aux années précédentes. Il est indiqué que le nombre de candidatures pour la spécialisation « Développement web » est faible, par rapport au « Design multimédia » (18 vs 52 en 2018). Les tableaux fournis dans le dossier indiquent un taux d'insertion professionnelle de l'ordre de 90 %. Mais ce taux inclut les poursuites d'études dont le taux varie assez fortement selon les années. L'enquête de 2018 (pour la promotion 2016-2017, par exemple) s'appuie sur 15 étudiants ayant répondu dont 9 étaient en emploi (soit 60 %). Le taux de poursuite d'études (en master *Design ou manager des systèmes d'informations et du numérique*) ou en magistère *Directeur artistique en design graphique et marketing digital*) varie de 15 à 35 % environ selon les années. Les diplômés qui s'insèrent dans le monde professionnel le font en grande majorité dans la région Auvergne et pratiquement tous dans des métiers autour du web.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Contenus pédagogiques bien structurés en accord avec les métiers visés.
- Pilotage bien présent et existence d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Existence d'un référentiel de compétences au niveau de la formation.

Principaux points faibles :

- Processus d'évaluation des enseignements insuffisamment formalisé.
- Taux de poursuite d'études parfois élevé selon les années.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette LP est une formation dont l'attractivité pourrait être renforcée notamment pour des étudiants issus d'une L2 ou pour les candidats internationaux. La capacité d'accueil, limitée à 24 inscrits par an, peut paraître faible au regard de la forte demande des entreprises dans ce domaine, comme cela est indiqué dans le dossier. On peut s'interroger sur le nombre faible de candidatures pour le développement web, puisqu'il s'agit du secteur le plus porteur en termes d'emplois. Le processus d'évaluation des enseignements devrait être mieux formalisé. Les résultats des enquêtes ne sont pas toujours faciles à interpréter, même si un effort a été fait dans le cadre de l'autoévaluation. Il conviendrait aussi d'être vigilant sur le taux de poursuite d'études (qui devrait être calculé de manière plus claire et bien distincte de l'insertion professionnelle).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITE, HYGIENE, SECURITE, SANTE, ENVIRONNEMENT

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette licence professionnelle (LP) *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* (QHSSE) avec son parcours *Laboratoire d'analyse et production industrielle* (LAPI) a pour objectif de former des techniciens supérieurs ou assistants-ingénieurs, capables d'intégrer les services qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement de grands groupes industriels ou de petites et moyennes entreprises - petites et moyennes industries (PME-PMI). Cette formation est surtout liée aux préoccupations des industries locales de chimie, métallurgie et de production de matériaux pour la santé. Cette formation ouverte à l'alternance uniquement en contrats de professionnalisation (depuis 2012) va également être ouverte à l'apprentissage en septembre 2019. La formation s'effectue au Puy-en-Velay au sein du département chimie de l'institut universitaire de technologie (IUT) et du lycée Charles et Adrien Dupuy.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation est clairement présentée dans le dossier et permet aux alternants d'acquérir les connaissances (système de management de la qualité, norme ISO 9001) en relation avec les compétences professionnelles visées dont la principale est d'accompagner la mise en place des systèmes de management intégrés QHSSE selon les référentiels en vigueur (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, ISO 22000, etc.).</p> <p>Les diplômés sont voués à occuper des emplois d'animateur QHSE, adjoint au responsable qualité sécurité environnement – QSE – en industrie, responsable de site de traitement des déchets, chargé de prévention en santé au travail, auditeur sécurité et auditeur qualité.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La spécialité de la formation est unique au niveau local. Toutefois, aucune analyse n'a été faite dans le dossier concernant le positionnement de la formation au niveau régional et encore moins au niveau national. Il aurait été souhaitable que le responsable répertorie les autres parcours existants au moins au niveau régional et présente la spécificité de leur parcours par rapport aux autres parcours existants (Lyon, Villeurbanne, Grenoble, Vienne, Dijon).</p>

Les enseignants-chercheurs (EC) impliqués appartiennent aux sections 31, 32 et 33 du conseil national des universités toutes en lien avec la chimie. Ils appartiennent à deux entités de recherche publique : le laboratoire Vellave sur l'élaboration et l'étude des matériaux basé au Puy-en-Velay et l'équipe « Matériaux pour la santé » de l'unité mixte de recherche 6296, Université Clermont-Auvergne (UCA)/Centre national de la recherche scientifique/SIGMA (Aubière). La seule articulation avec la recherche est liée à leur présence dans l'équipe pédagogique.

En dehors des partenaires cités à l'origine de la création de la formation, le dossier ne permet pas d'apprécier ni l'environnement socio-économique ni les interactions qui pourraient exister. Il convient cependant de souligner l'implication particulièrement importante des professionnels pour le cœur de métier de la formation.

Il n'existe aucune coopération internationale.

Organisation pédagogique

Cette formation est très bien structurée et s'organise en six unités d'enseignements (UE) obligatoires : quatre académiques en présentiel et deux d'insertion professionnelle (projet tutoré et stage). L'UE 2 se décline en trois modules communs (Qualité ; Santé-Sécurité ; Hygiène-Environnement). L'UE 3 permet une spécialisation et se décline en deux modules au choix selon le projet professionnel de l'alternant. Aucune UE ne semble traiter de l'hygiène et de la qualité microbiologiques. La spécialisation en chimie et en matériaux de ce parcours pourrait être précisée dans l'intitulé de la formation. Le bilan des heures fait apparaître une différence entre les deux options de 74 heures qui n'est pas justifié dans le dossier et qu'il conviendrait de corriger.

Cette formation est ouverte à des publics très variés : en situation de handicap, en réorientation professionnelle, engagés dans la vie active ou chargés de famille, aux sportifs de haut niveau, etc. Ces publics bénéficient de modalités pédagogiques particulières dans le cadre du régime spécial d'études. La formation est restreinte à 24 places maximum pour un souci de bonne insertion professionnelle des diplômés formés. Des dossiers de validation des acquis de l'expérience semblent régulièrement être étudiés toutefois aucune donnée dans le dossier ne relate leur nombre exact par an.

La formation comporte des mises en situation professionnelle classiques (projet tutoré et missions en entreprise). Concernant l'accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel, les étudiants sont encadrés par le centre de formation (CFA) (trois personnes les aidant à trouver une entreprise). Ils sont d'ailleurs, pour cela, également aidés par le responsable de formation et le pôle entreprises de l'IUT. Répondant à une demande des partenaires industriels, deux certifications professionnelles sont proposées : sauveteurs secouristes du travail et acteur prévention des risques liés à l'activité physique.

Les objectifs, modalités et organisation de la période en entreprise sont convenablement décrits dans le dossier et calqués sur ceux de stages classiques. On peut toutefois regretter l'absence d'un suivi au travers d'un carnet de liaison fréquemment utilisé pour les formations en alternance.

Le projet tutoré se fait individuellement au sein de l'entreprise et correspond à un bilan des neuf premières semaines. Outre le fait que l'on ne connaisse pas le nombre d'heures affectées, ce fonctionnement ne correspond pas à l'objectif d'un tel projet. Il conviendrait d'en revoir l'organisation de façon qu'il se fasse en centre de formation, en groupe et sur des sujets différents des missions d'alternance.

Le lien de la formation avec les activités de recherche ne se fait que par l'intervention d'enseignants-chercheurs. Ils représentent 30 % des enseignements, valeur correcte pour une LP. Une réflexion pourrait toutefois être engagée pour imaginer d'autres dispositifs pour accroître le lien avec la recherche.

Concernant la place du numérique dans l'enseignement, on peut citer : la mise à disposition des cours en ligne, l'utilisation de logiciels spécifiques de statistiques, le montage de projets de communication en studio de radios, l'accès à des bases de données spécialisées. Toutefois, aucune nouvelle pratique pédagogique innovante ne semble avoir été mise en place.

L'enseignement académique de l'anglais représente 6 % du volume total de l'enseignement. Il est avantageusement complété par quelques cours théoriques (lecture d'articles, rédaction de résumés ou autres documents et entretien oral) se réalisant en anglais. Toutefois, aucune mobilité à l'étranger n'est présente au sein de cette formation ce qui est cohérent avec l'élaboration de contrats de professionnalisation impliquant obligatoirement des entreprises françaises ou au moins dont le siège social est français.

Pilotage

Au total, 30 personnes interviennent dans l'enseignement : 14 enseignants (6 EC de l'UCA et 8 professeurs agrégés ou certifiés), 12 partenaires industriels, 2 consultants en formation et 1 journaliste. La composition de l'équipe pédagogique est donc diversifiée et équilibrée. Les tuteurs académiques des missions en entreprises sont pris parmi les 14 enseignants. Les partenaires industriels de cœur de métier (n'incluant pas les conseillers et le journaliste) dispensent un nombre d'heures important (16 heures en moyenne par intervenant). Concernant leur niveau de compétences et de responsabilités, ce sont pratiquement tous des responsables dans leur spécialité. Les consultants, au nombre de deux, réalisent au total 35 heures d'enseignement soit 6,4 % de l'enseignement.

La formation est gérée par un enseignant. Le pilotage est assuré par un comité de pilotage composé du responsable de la formation, du chef de département de chimie de l'IUT de Clermont-Ferrand, du conseiller en formation continue du GRETA du Velay ainsi que d'un représentant du lycée Charles et Adrien Dupuy intervenant au sein de la formation. Ce comité de pilotage est chargé de mettre en œuvre les orientations demandées par le conseil de perfectionnement. Ce dernier est composé de 12 membres dont 4 enseignants-chercheurs incluant le responsable de la formation et 1 professeur agrégé, 2 représentants professionnels extérieurs, 4 étudiants de la promotion en cours et 1 secrétaire. Il se réunit une fois par an et permet l'analyse notamment de l'évaluation de l'enseignement et son amélioration, du bon déroulement des stages et l'élaboration des modalités des contrôles de connaissances (MCC). Cependant, aucun exemple de compte-rendu dans le dossier ne permet de confirmer ces affirmations.

Les étudiants sont évalués en contrôle continu. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen ne sont pas présentés dans le dossier et ne peuvent donc être appréciés. Par contre, les étudiants sont parfaitement informés du calendrier de la composition des jurys de semestres 1 et 2, des MCC et des coefficients de chaque UE. Les compétences, acquises pendant la formation, sont regroupées en 11 blocs présentés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. L'équipe pédagogique souhaite dans un avenir proche restructurer le programme de cette formation selon les blocs de compétences. Cette formation met également l'accent sur le développement de compétences transversales additionnelles telles la communication, le secourisme et la prévention de risques liés à l'activité physique. Aucun livret de l'alternant et aucune modalité de suivi des compétences ne semble exister. Le supplément au diplôme, bien que correct, pourrait présenter par thème les exigences du programme.

La politique de recrutement employée dans cette formation n'est pas clairement présentée dans le dossier. L'UE1 permet une remise à niveau et l'harmonisation des connaissances à chaque promotion. Les apprenants viennent majoritairement de brevet de technicien supérieur ou IUT. Toutefois, l'origine du cursus des apprenants n'a pas été correctement renseignée dans le dossier (aucun tableau correspondant). Chaque recruté est accompagné dans sa recherche d'une entreprise d'accueil dans le cadre de l'alternance, via le comité de pilotage.

Résultats constatés

Les effectifs ont été de 20 alternants en moyenne entre 2014 et 2018 et étonnamment de 8 alternants seulement en 2018-2019 à cause d'un contexte extrêmement défavorable non explicité dans le dossier. L'ouverture en apprentissage pour septembre 2019, validée par le CFA cette année, pourra probablement permettre d'augmenter ces derniers effectifs par rapport à l'année 2018-2019. Le taux de réussite (97,8 %) est correct.

Deux enquêtes, l'une interne à 6 mois et l'autre nationale à 30 mois, sont réalisées par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'UCA. Les taux de retours sont en moyenne de 90 %, gage d'une analyse correcte. Les taux d'insertion professionnelle, dans le dossier, sont calculés en retirant une partie de la promotion (ayant repris des études), ce qui peut porter à confusion dans l'analyse. Ils sont en réalité de 66,6 % et 75,2 % à 6 et 30 mois respectivement (après calcul en prenant en compte la totalité de la promotion) au lieu de 84,8 % et 85,1 % présentés dans le dossier. Le taux à 6 mois est trop faible ; celui à 30 mois est équivalent au taux moyen national généralement présenté par les LP. La durée moyenne de recherche d'emploi est d'un mois ce qui est excellent. Ces emplois sont pour 96 % d'entre eux en adéquation avec les objectifs affichés par la formation.

Le taux de diplômés en poursuite d'études de 21 % (masters et écoles d'ingénieurs, notamment en alternance, dans les domaines de la QSE) est un peu élevé pour une LP. Toutefois, il semble diminuer ces cinq dernières années.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien structurée avec une solide équipe pédagogique.
- Forte participation des professionnels dans le pilotage et dans les enseignements.
- Présence de deux certifications professionnelles supplémentaires.

Principaux points faibles :

- Pas de modalité de suivi ni de l'alternance (livret électronique ou non), ni des compétences.
- Bien qu'annoncée, l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants n'est pas du tout décrite.
- Positionnements local et régional de la formation non présentés dans le dossier.
- Inadéquation du contenu des projets tutorés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Par son contenu et la présence de nombreux professionnels, la LP QHSSE répond complètement aux besoins des entreprises locales dans son domaine. La restructuration de la formation en modules de compétences, proposée en perspectives dans le dossier, devrait encore renforcer cette adéquation et permettre une ouverture à d'autres partenaires.

Dans un objectif d'amélioration continue, il est recommandé de mettre en place un dispositif de suivi de l'acquisition des compétences des alternants et de revoir les modalités de mises en œuvre du projet tutoré.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Techniques du son et de l'image*, forme en un an des techniciens polyvalents de niveau intermédiaire dans le domaine de l'audiovisuel et du multimédia pour tous les secteurs d'activités. Les métiers visés concernent la réalisation de contenus multimédias ; la production et l'administration spectacle, cinéma et audiovisuel ; la réalisation cinématographique et audiovisuelle ; l'image cinématographique et télévisuelle ; le montage et la post-production ; la prise de son et la sonorisation ; la régie générale.

Basée à Vichy, au sein du département métier du multimédia et de l'internet de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Allier, cette formation de 470 heures, hors stage et projet tutoré, accueille des étudiants en formation initiale et en alternance (contrats de professionnalisation depuis 2014 et d'apprentissage depuis la rentrée 2019).

ANALYSE

Finalité
La formation expose clairement ses objectifs en termes de métiers visés ainsi que les connaissances et compétences attendues dans le domaine de la réalisation de projets audiovisuels et multimédias pour tous les secteurs. Ces métiers sont en phase avec les besoins des entreprises qui doivent faire face à d'incessantes mutations technologiques dans ce domaine. La formation propose donc aux étudiants de développer leurs capacités artistiques sur la base de bonnes connaissances techniques. Le programme est conçu de telle sorte que chaque enseignement au sein d'une unité d'enseignement (UE) soit associé à un certain nombre de compétences utiles à l'exercice des métiers ciblés par le diplôme. La démarche est structurée et cohérente. L'étudiant est parfaitement informé à la lecture des documents disponibles sur le site web de l'IUT d'Allier.
Positionnement dans l'environnement
L'articulation de cette formation avec d'autres cursus universitaires au niveau local et national n'est pas développée dans le dossier. Néanmoins, elle jouit d'une certaine reconnaissance dans le paysage des formations audiovisuelles françaises car sa naissance a comblé un manque régional d'autant plus que la métropole clermontoise fait preuve de dynamisme dans ce domaine. Par ailleurs, elle ne fait pas double emploi avec d'autres formations locales qui sont davantage orientées sur l'image virtuelle et le jeu vidéo.

Seul un enseignant-chercheur est membre de l'équipe pédagogique. Le dossier fait bien état de collaborations entre la formation et l'université canadienne de Saint-Boniface de Winnipeg et de sa participation à des conférences dont un colloque à Monastir (Tunisie). Mais dans aucun de ces deux cas le lien avec la recherche n'est avéré. Les colloques mentionnés relèvent d'ailleurs clairement des sciences humaines (journalisme, éducation à l'image, personnes en situation de handicap). Il semble néanmoins que le département métier du multimédia et de l'internet de l'IUT envisage de développer un axe de réflexion associant une activité recherche en information et communication avec la LP. On aimerait en savoir davantage sur ce projet.

La formation bénéficie de relations avec les milieux socio-économiques qui lui permettent d'intégrer des intervenants professionnels dans son équipe pédagogique, dans son conseil de perfectionnement, de proposer à ses étudiants des projets tutorés en lien avec des entreprises, associations, collectivités, etc. Parmi ces collaborations et partenariats, citons l'entreprise internationale Audio-Technica qui met à disposition un ingénieur spécialiste des microphones. D'autre part, le responsable de la formation siège au conseil du cluster « Le Damier » qui regroupe environ 70 entreprises du monde de l'audiovisuel. Tout cela contribue à la professionnalisation du diplômé.

La coopération internationale la plus marquée concerne le lien avec l'Université Saint-Boniface de Winnipeg. Cette coopération en plein développement a déjà donné lieu à deux stages au Canada. D'autres projets de déplacements d'étudiants au Maroc puis en Nouvelle-Calédonie sont mentionnés. On ne peut que souligner et encourager le développement de telles coopérations.

Organisation pédagogique

D'une durée de 470 heures, la formation est organisée en un seul parcours constitué de sept UE dont le stage et le projet tutoré. L'enseignement est proposé en travaux dirigés uniquement. Son organisation est relativement claire malgré un certain nombre d'informations contradictoires relevées dans le dossier. 84 % des enseignements concerne le cœur de métier. Il s'agit d'acquérir ici des compétences techniques et/ou professionnelles précises qui vont favoriser la polyvalence demandée par les métiers visés. 16 % concerne la culture générale qui doit permettre le développement personnel et professionnel de l'étudiant. Ainsi sont enseignés l'anglais, la gestion de projet, le droit, l'informatique et la culture cinématographique.

La formation est ouverte en formation initiale et par alternance (contrat de professionnalisation et d'apprentissage depuis septembre 2019). Le dossier présente le calendrier de la formation et donc le rythme de l'alternance. Il serait intéressant de savoir si ce rythme convient aux entreprises. Les aménagements pour les étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés) ne sont pas décrits dans le dossier. La formation est accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais aucune demande n'a été effectuée.

Comme évoqué ci-avant, le lien entre la formation et l'environnement socio-économique est constant de par l'apport des intervenants professionnels, la nature même des projets tutorés réalisés pour le compte de structures extérieures. L'alternance participe également à cette professionnalisation même si elle n'est pas très développée.

Bien que cette formation n'ait quasiment aucun lien avec la recherche, un projet comme « Aventure audiovisuelle » présenté dans le dossier fonctionne un peu (même s'il ne semble pas directement pensé dans cette optique) comme un projet de type recherche et développement au sens où il permet à des enseignants du secondaire de réfléchir aux pratiques d'éducation à l'image.

Bien évidemment, la place du numérique est par nature importante dans la formation. Et pourtant, le dossier est peu disert sur ce sujet. Concernant les pratiques pédagogiques innovantes, on retiendra le principe de la classe inversée dans un module ainsi qu'un mode de fonctionnement collaboratif et très original en projets tutorés au sein d'une structure de production créée et gérée par les étudiants eux-mêmes. Le développement de telles pratiques est à encourager.

Un volume de 24 heures d'anglais sont proposées ce qui demeure modeste. La formation accueille régulièrement des étudiants mexicains via le programme Mexprotec. Des offres de stage à l'étranger sont régulièrement proposées. L'IUT d'Allier encourage financièrement les étudiants à passer le *Test of English for International Communication* (TOEIC). Toutes ces actions doivent être consolidées.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 19 personnes dont 7 universitaires (1 enseignant-chercheur ; 6 enseignants du second degré) et 12 professionnels dont les niveaux de compétences et de responsabilités sont

en cohérence avec les attendus de la formation. Ces derniers, couvrent bien le cœur de métier en assurant 52 % environ du temps d'enseignement.

Le seul enseignant-chercheur présent dans l'équipe est rattaché au laboratoire de météorologie physique (LaMP unité mixte de recherche UCA/Centre national de la recherche scientifique). Il intervient en mathématiques et physique du signal pour 16 heures. Il serait donc souhaitable à l'avenir d'y intégrer d'autres enseignants-chercheurs dont les activités seraient en prise directe avec l'audiovisuel et le multimédia.

La formation est pilotée par une responsable, secondée par une partie de son équipe pédagogique. Le conseil de perfectionnement annuel est composé d'enseignants, de professionnels et d'étudiants. En cela, il est équilibré. La présentation d'un certain nombre d'indicateurs favorise les échanges entre ses membres de façon à permettre une amélioration continue de la formation. Un compte-rendu, présenté en annexe du dossier, est ensuite transmis à la direction de l'IUT. Tout cela témoigne du sérieux du pilotage.

Tous les enseignements sont évalués par les étudiants en fin de formation via un questionnaire en ligne sur Moodle. Les taux de retours sont de 100 % ce qui est à souligner. Par contre, on peut s'interroger sur le mode opératoire : ne serait-il pas préférable de réaliser ces évaluations au fil de l'eau c'est-à-dire à la fin de chaque enseignement plutôt qu'en fin de formation ? Les projets tutorés sont par ailleurs très bien organisés : cours de gestion de projet, séances personnelles, collectives ou à distance, soutenance intermédiaire à mi-parcours, ce qui est bien venu. Il en va de même des stages qui donnent lieu à une visite systématique ainsi qu'à une enquête-bilan destinée aux entreprises d'accueil.

Les modalités d'évaluation des étudiants ne sont pas clairement présentées. Les coefficients sont détaillés par matière mais ne le sont pas par unité d'enseignement (UE), à moins qu'ils ne soient identiques aux crédits ECTS. La transcription des connaissances et compétences à acquérir au regard de chaque UE est présentée sous la forme d'un tableau croisé très clair. L'addition de toutes ces compétences couvre bien le spectre de ce qu'un employeur est susceptible de demander à un étudiant au vu de l'intitulé de la LP dont il sera titulaire. L'aide à la réussite passe par une remédiation de 20 heures pour homogénéiser le niveau préalable des étudiants dont les compétences à l'entrée sont souvent hétérogènes.

Le supplément au diplôme présente au 4.2 une liste de « 25 exigences du programme » sans classification particulière et sans rattachement aux UE. Cette partie du document est largement perfectible dans sa forme.

Résultats constatés

Le dossier indique que la formation est attractive avec un taux de pression supérieur à 10. Mais l'on aurait aimé connaître l'évolution pluriannuelle de ce taux. L'effectif se maintient chaque année entre 20 et 25 étudiants dont 47 % en moyenne sont issus de diplôme universitaire de technologie. Par contre, le nombre d'alternants est très modeste, entre quatre et neuf contrats par an. Les taux de réussites sont très bons c'est-à-dire supérieurs à 96 % en moyenne.

Les enquêtes d'insertions à moins d'1 an puis à 30 mois sont pilotées par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'Université. Ce travail est très sérieusement fait comme en témoignent les taux de retour à ces enquêtes qui sont supérieurs à 88 % en moyenne. A la suite d'un recentrage de la formation en 2014 sur le *sound* et le *motion design* qui constitue des métiers en tension, les taux d'insertion ont augmenté sur les quatre années documentées (2013 à 2016). Cette progression de 71 à 86 % prouve que l'équipe pédagogique est capable de faire évoluer son offre de formation en concertation avec les milieux professionnels pour qu'elle demeure en adéquation avec le marché de l'emploi. Le taux de poursuite d'études, principalement en master, semble maîtrisé car il est de 15 % en moyenne. Qualitativement, les métiers mentionnés dans les deux études à 30 mois sont cohérents au regard des objectifs et du niveau de la formation. En cela elle répond bien aux attentes des entreprises au-delà de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation en adéquation avec les besoins des entreprises.
- Contenu pédagogique couvrant bien toutes les compétences correspondant au secteur de l'audiovisuel et des multimédias.
- Panel d'intervenants professionnels couvrant les différentes compétences.
- Pilotage de la formation et suivi des étudiants de qualité, de la formation au stage.

Principaux points faibles :

- Equipe pédagogique insuffisamment universitaire de par le manque d'enseignant-chercheur de la spécialité.
- Alternance insuffisamment développée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation professionnalisante répond bien aux attentes des entreprises de l'audiovisuel numérique. Néanmoins, son caractère universitaire n'est pas suffisamment affirmé. Il serait donc souhaitable d'y intégrer des enseignants-chercheurs du domaine, de manière à créer des connexions avec leurs activités de recherche.

Il faudrait également veiller à ce que les partenariats ne se résument pas à une simple mise en situation des étudiants, notamment en projet, par des entreprises ou des organisateurs de manifestations désireux de bénéficier ponctuellement de leurs compétences techniques pour recueillir une trace audiovisuelle de leurs actions. Ces mêmes entreprises et structures devraient être en capacité d'accueillir des apprentis pour participer au développement de l'alternance.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations sur le rapport d'évaluation du champ

Technologie

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

Elle regrette cependant de n'avoir pas été prévenue en amont que les experts des dossiers champs et des dossiers formations n'auraient pas accès à la partie "formation" du dossier établissement qui exposait en détail les principes de structuration et les dispositifs transversaux établissements. Les experts y auraient trouvé les réponses à la plupart des questions qu'ils ont posées suite à la lecture des dossiers champs.

L'équipe pédagogique et la présidence de l'Université ont engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans le projet de formation de l'UCA pour la période 2021-2026.

Elles souhaitent apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Taux moyen de poursuite d'études significatif pour l'ensemble du champ pour certaines formations (licence professionnelles).

Le taux de poursuite d'études supérieur à 20% dans sa globalité s'explique notamment par la volonté de certaines entreprises accueillant nos étudiants de leur permettre de poursuivre en alternance dans un master dédié, généralement en dehors des formations de notre université. Si nous ne pouvons empêcher les étudiants de faire le choix de la poursuite d'études, notons que plus aucune lettre de recommandation ni d'avis de poursuite d'études ne leur sera délivrée dans la future offre de formation. Le développement généralisé de l'alternance devrait également permettre de limiter ces poursuites d'études.

2 – Modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants insuffisamment explicités.

Les modalités d'évaluation des formations et des enseignements seront systématisées dans le cadre de la mise en place du référentiel QUAL'IUT que l'IUT fusionné prévoit de demander courant 2021. L'analyse des résultats, déjà faite mais pas toujours formalisée, sera incluse dans les CR de conseils de perfectionnement. Une évaluation des formations et des enseignements par semestre pour les DUT est d'ailleurs, depuis cette année, mise en place dans un des deux IUT. Il s'agit d'une phase de test en vue d'une généralisation à l'ensemble du champ.

3 – Dispositifs de suivi de l'acquisition des compétences à consolider, voire à mettre en œuvre.

Toutes les formations du champ ne sont pas encore totalement découpées en blocs de compétences mais celles proposant le rythme d'alternance sous contrat d'apprentissage le font de fait avec un livret de suivi dématérialisé et obligatoire mis en place par notre CFA, « Formasup Auvergne ».

4 – Dispositifs d'aide à la réussite insuffisamment renseignés.

Les formations concernées ont répondu à ce point dans leurs observations respectives.

5 – Recommandations.

L'IUT, en 2021, sera issu de la fusion des deux IUT actuels, porteurs du champ formation Technologie. Dans le cadre du BUT, dont la première rentrée est prévue en 2021, le point de vigilance sera le suivi au plus près de l'arrêté du 06 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle. Les LP actuelles du champ formation devraient, pour la plupart, disparaître au profit des BUT. Le travail a déjà commencé avec un cadrage institutionnel pour les LP qui perdureront à minima deux ans après la mise en place des BUT.

La répartition entre universitaires et professionnels, parfois déséquilibrée ont été expliquées et revues par chacun des responsables de formation des LP concernées. C'est notamment le cas de la LP Maintenance et Technologie : systèmes pluritechniques qui devrait passer de 22.5% d'intervenants extérieurs à plus de 40%. Inversement, la LP Métiers de la Gestion et de la Comptabilité, révision comptable devrait voir son taux d'intervenants extérieurs diminuer avec le recrutement d'un enseignant dédié.

L'alternance sera généralisée sur toutes les formations. Quand cela est possible, la mobilité sortante sera accentuée tout en ayant à l'esprit que l'alternance en est un frein.

Les actions correctives demandées pour les trois LP concernées ont été proposées dans les fiches DA08 correspondantes, par exemple, la LP Industries Agroalimentaires Gestion, Production et Valorisation est entièrement revue avec, en plus du parcours existant qui sera inséré dans le BUT Génie Biologique –Agronomie, la mise en place d'un nouveau parcours en lien avec le BUT GEA voisin. De plus, afin de pallier les points faibles de certaines LP et maîtriser la masse salariale, quatre LP fusionnent en deux nouvelles en 2021. Il s'agira, d'une part, de la LP Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique avec deux parcours issus de deux LP préexistantes (LP Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique et LP Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments) et, d'autre part, de la LP Métiers de l'industrie : conception de produits industriels, avec deux parcours issus de deux LP préexistantes (LP Métiers de l'industrie : conception de produits industriels et LP Métiers de l'industrie : conception et amélioration des processus et procédés industriels). Enfin, la LP Métiers de l'informatique, conduite de projets est entièrement revue pour ne plus proposer qu'un seul parcours en adéquation avec le futur BUT.

6- Autres éléments complémentaires

Deux formations étaient listées dans le champ sans que des fiches d'autoévaluation ne soient fournies : la LP métiers de l'industrie : industrie aéronautique n'est pas proposée pour la rentrée 2021 et la LP SARII était dans un autre champ. Cette LP sera portée par l'IUT dès la rentrée 2021.

Clermont-Ferrand, le 25/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD

UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Agronomie Parcours Expertise Agro- Environnementale et conduite de projet

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1. Volume d'enseignement effectué par des professionnels trop important

Les enseignements en LP doivent être assurés par des enseignants-chercheurs, des enseignants et, pour **au moins 25 % de leur volume, par des enseignants associés ou des chargés d'enseignements exerçant leur activité professionnelle principale dans un secteur correspondant à la licence professionnelle.**

Dans cette formation le volume effectué par les professionnels est de 71%.

Ce fort volume est un gage d'adaptation professionnelle pour les étudiants. Il est à relier au taux satisfaisant d'insertion professionnelle (85 % en moyenne).

Ce chiffre sera toutefois modifié puisqu'il est prévu de faire intervenir davantage de collègues de l'université (à hauteur de 40%)

2. Absence d'apprentissage et de contrat de professionnalisation

Cette LP devrait ouvrir en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) pour la rentrée 2021, le dossier est en cours.

3. Taux de poursuite d'études qui reste un peu élevé

Le taux de poursuite d'étude en moyenne de 20% a très nettement diminué au cours des 2 années précédentes (18,2% puis 5,9%). L'ouverture prochaine en alternance devrait continuer à le faire baisser. L'équipe veille notamment à poursuivre ces efforts notamment en ne produisant pas de lettre

de recommandations aux étudiants demandeurs. De plus, une « rencontre professionnelle » où d'anciens étudiants viendraient présenter les postes qu'ils occupent à l'issue de la LP sera organisée.

4. Non représentation du lycée agricole dans le pilotage

La responsable de formation va remobiliser les contacts avec le lycée agricole afin de les intégrer dans les enseignements voire dans la composition des prochains conseils de perfectionnement.

5. Points d'améliorations supplémentaires

Le découpage en blocs de compétences est prévu dans la nouvelle maquette ainsi que le développement de dispositifs de pédagogie innovante tels que la mise en place de capsules vidéo, l'intensification de l'utilisation des salles mobiles du site lors de la réalisation des projets et des séances de type classe inversée pour les études de cas.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Bioindustries et Biotechnologies

Parcours : Etudes Moléculaires, Cellulaires et Intégrées des Molécules Bio-actives

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1-Organisation pédagogique

L'encadrement pédagogique repose sur la constitution d'une équipe composée d'une cinquantaine d'enseignants et de professionnels de laboratoire en Recherche et Développement. La validation des compétences se fait sous forme de contrôle continu puis est validé par un jury.

25% des enseignements sont dispensés par des professionnels issus des entreprises/ organismes .

Le nombre d'intervenants extérieurs d'entreprises privées est en augmentation avec une intervention de l'entreprise Charles River (L'Abresle) depuis 2018 sur les conditions d'élevage des animaux de laboratoire et de la société Oncodesign (Dijon) depuis 2019 sur les modèles animaux en cancérologie. Les résultats d'insertion professionnelle (plus de 85% à 6 mois en moyenne) témoignent de la parfaite connexion des étudiants avec le secteur professionnel.

2-Dispositifs mis en place pour favoriser la qualité des apprentissages :

Les dispositifs pour étudiants à contraintes particulières mis en place par l'UCA et par l'IUT (médecine universitaire, service handicap, RSE....) nous permettent d'accueillir des étudiants en situation de handicap et/ou de maladie. Dans le cas d'un accueil d'un étudiant à contrainte particulière, un suivi est mis en place par le responsable de formation en relation avec les services de l'UCA concernés, l'équipe pédagogique de la licence professionnelle et le département Génie biologique. Selon les cas, ce suivi peut se faire par email, et/ou avec des réunions régulières entre les différents acteurs de ce suivi et parfois avec l'étudiant. Ainsi, ces 4 dernières années, deux étudiants à contraintes particulières ont été accueillis.

Des TP délocalisés ont été mis en place dans des unités de recherche et des plateformes techniques du site clermontois, pour découvrir l'organisation d'un laboratoire de recherche et le secteur de la recherche biomédicale et développer des compétences techniques avec des technologies de pointe (5 TP).

Par ailleurs, la remarque concernant le supplément au diplôme dans l'item pilotage, n'a pas lieu d'être puisqu'il n'a pas été fourni lors de l'autoévaluation

3- Dispositifs mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle

Pour faciliter leur recrutement, les étudiants ont des cours de communication et sont amenés à réaliser des entretiens d'embauche individuels avec l'enseignant de management.

Les étudiants participent également chaque année à un congrès scientifique local pour rencontrer des professionnels de la recherche et pour développer leurs réseaux professionnels.

Un stage obligatoire de 16 semaines en formation initiale ou d'un an en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) est réalisé dans les laboratoires de recherche publique ou les services Recherche et Développement d'entreprises.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD
 UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Biologie Analytique et Expérimentale

Parcours : techniques de diagnostic médical

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Absence de justification du très grand nombre d'intervenants et veiller au faible volume horaire des enseignements présentiels réalisé par les responsables

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, des enseignants et, pour au moins 25 % de leur volume, par des enseignants associés ou des chargés d'enseignements exerçant leur activité professionnelle principale dans un secteur correspondant à la licence professionnelle.

Un des deux responsables de formation intervient pour un volume relativement conséquent (39h). Les deux responsables sont en contact permanent avec les étudiants et en assurent un suivi régulier via différentes interventions (réunion de rentrée, réunion de présentation des projets tutorés et des stages), le suivi des notes (contrôle continu), le suivi des alternants et stagiaires (téléphonique, visite), la participation au conseil de département en présence des représentants étudiants, la prise en compte des résultats de l'enquête de satisfaction réalisée chaque année auprès des étudiants.

2 – Surveiller le recrutement

La promotion actuelle, constituée de 23 étudiants dont 50% en alternance correspond aux effectifs attendus, ce qui pourra être maintenu notamment grâce au nombre important de candidatures reçues chaque année ainsi que les efforts réalisés pour pérenniser les liens avec les partenaires qui accueillent les étudiants alternants.

Les pratiques actuelles de recrutement permettent d'obtenir d'excellents taux d'insertion professionnelle (100 % pour la promotion 2017-2018 à 6 mois du diplôme, 100 % pour la promotion 2015-2016 à 30 mois du diplôme). L'insertion professionnelle continuera d'être évaluée de façon annuelle.

3 – Manque de détails sur certains points : positionnement local et régional, contenus des UE, CR du conseil de perfectionnement

La LP BAE ne rentre pas en concurrence avec d'autres formations au niveau local ou régional. Elle se distingue des autres formations par son parcours (Techniques de diagnostic médical) qui spécialise les étudiants sur l'analyse et le diagnostic médical avec une meilleure connaissance de ce secteur professionnel. Elle est complémentaire de la LP BIB également proposée à l'IUT car ces deux formations offrent des débouchés dans des secteurs différents.

4- Précisions sur la formation

Le volume horaire de la formation est de 480h en présentiel et 150h de travail personnel (projet tutoré), des TP délocalisés dans des laboratoires hospitaliers et de recherche du site clermontois, qualifiés de stage découverte dans le rapport d'évaluation sont bien des enseignements faisant partie de la maquette.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Commercialisation de produits et services

Parcours Marketing Appliqué aux Transactions des Industries et Services

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation

Parcours : Innovation et valorisation des produits alimentaires de terroir

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 - Positionnement dans l'environnement

En complément du rapport sur les formations LP de même spécialité. Il est à noter que les autres LP portent soit sur les techniques de commercialisation soit sur les procédés de fabrication de produits alimentaires à forte connotation locale. En plus d'un nombre réduit, elles ne recrutent pas sur le même bassin d'emploi.

- Les thématiques de recherche de l'INRA d'Aurillac sont réalisées dans le cadre de l'UMR sur le Fromage. Cette dernière ne propose pas de stages aux étudiants de la LP car les principaux sujets de recherche de l'UMR portent sur l'impact des probiotiques sur la santé humaine et l'étude du microbiote complexe des fromages traditionnels. Nos étudiants n'ont pas les compétences scientifiques et techniques en relation avec les domaines qui intéressent les chercheurs de l'UMR (bioinformatique, génomique, qualité sensorielle, biophysique ...).
- Des grands groupes autres que Limagrain participent à la formation en recrutant des apprentis, en participant aux enseignements et en permettant des visites sur site : Sodial, Groupe Lallemand (Groupe international), Groupe Français de gastronomie, Groupe Altitude ...

2 - Organisation pédagogique

- Afin de traiter un maximum de sujet au cours des TP, les séances se font sous forme de TP tournants expliquant l'effectif limité. Ce sont des groupes mixtes FI et FA afin de créer et inciter des échanges entre les étudiants de différents parcours Le faible taux de 19% de travaux pratiques

s'explique par le fait que les étudiants, dans le cadre du projet innovation (PIPA), développent un nouveau produit alimentaire. Le cahier des charges impose aux étudiants de s'associer avec une entreprise support qui mettra à leur disposition des outils de production industriels pour les essais et la fabrication de leur produit. Des horaires sont libérés dans l'emploi du temps pour les essais en entreprises et les enseignants encadrants des projets, 75 h/étudiant sont réservées pour le projet PIPA.

L'objectif est également de basculer toute la promotion en FA. Cela s'est traduit dans la promotion 2019 par un pourcentage d'étudiants en FA de 75%.

L'orientation de la formation porte, en plus de la production de produits issus de la transformation du lait (fromage, yaourt, glaces ...), sur la transformation de produits carnés (fabrication de saucissons, de jambon ...). Des travaux pratiques dans ces 2 domaines sont réalisés au sein des plateformes techniques du Lycée Agricole d'Aurillac. Des sujets portant sur la création de produits innovants dans les 2 domaines sont également réalisés dans le cadre du projet PIPA.

- Les 20 h de cours d'anglais sont concentrés sur le langage professionnel de l'IAA, la lecture de textes règlementaires et la rédaction d'étiquettes alimentaires, de site web, de fiches professionnelles et de présentation de produits de terroir ainsi que les bases de communication internationale appliquée à la commercialisation de produits. Une augmentation significative du nombre d'heures en présentiel consacrées à l'apprentissage de l'anglais est à l'étude. Le test du TOEIC est proposé à tous les étudiants de la LP. De multiples outils d'enseignement de l'anglais via le e-learning sont mis à disposition des étudiants sur le campus (dont 5 tests guidés via un logiciel dédié avec accès et suivi individuel), la bibliothèque universitaire du campus (apprentissage de la langue et entraînement personnalisés pour les tests TOEIC et Cambridge) et sur le site du CFA Formasup (Education first et Global Examen). Le professeur d'anglais met à disposition des étudiants ces outils de travail et propose aux étudiants de mettre en place si la demande est suffisante, des enseignements en présentiel pour accompagner à la certification.

3 - Résultats constatés

- L'objectif de la formation est de former des cadres techniques ou des techniciens dans le domaine de la gestion de projets innovants plus spécifiquement en relation avec les produits de terroir et des filières en circuits courts. Les échanges avec les entreprises ayant intégré des diplômés montrent que la variété des emplois occupés est principalement due à la recherche de travailleurs polyvalents capables d'apporter un savoir-faire dans un secteur tout en apportant une aptitude à gérer des projets de développement de nouvelles gammes de produits, de nouveaux procédés de production ou de nouveaux outils de management de la qualité. Les produits du terroir peuvent être transformés ou non à l'échelle de l'exploitation agricole (TPE) ou à l'échelle industrielle (PME). Les emplois des diplômés sont donc dans des entreprises de différentes tailles avec des missions variées : R&D principalement dans des entreprises de grands tailles, production ou qualité dans les entreprises moyennes et missions polyvalentes dans des entreprises de petites tailles. Certains étudiants adoptent comme projets professionnels d'être des conseillers de filières de produits de qualité au sein de chambres d'agriculture ou de coopératives. Le niveau des emplois occupés par les étudiants diplômés de la LP est fonction de la stratégie de recrutement de certaines entreprises de l'IAA (PME et TPE). Certaines font le choix d'intégrer des postes en dessous du niveau Bac+3 tel qu'ouvrier polyvalent. Néanmoins,

les diplômés de la formation se donnant les moyens, évoluent rapidement dans l'organigramme de leur entreprise.

- La vision sur les produits de terroir de l'équipe pédagogique et des professionnels partenaires se résume que ce sont des produits avec deux dimensions fortes et omniprésentes dans leurs caractéristiques : une dimension territoriale et une dimension culturelle et historique. Les produits du terroir peuvent être transformés ou non à l'échelle de l'exploitation agricole (TPE) ou à l'échelle industrielle (PME). Le contenu pédagogique de la LP a été développé afin d'apporter une qualification professionnelle dans le domaine des IAA tout en respectant étroitement cette vision de la production de produits de terroir. Il en résulte que les entreprises proposant des contrats d'apprentissage ou des stages à la formation couvrent ces différents niveaux d'échelles. Il est donc tout à fait normal que les emplois des diplômés soient dans des entreprises de différentes tailles avec des missions variées : R&D principalement dans des entreprises de grands tailles, production ou qualité dans les entreprises moyennes et missions polyvalentes dans des entreprises de petites tailles. Certains étudiants adoptent comme projets professionnels d'être des conseillers de filières de produits de qualité au sein de chambres d'agriculture ou de coopératives.

- Le pourcentage moyen de poursuite d'études de 17,4% représente entre 2 à 3 étudiants par promotion avec une forte variabilité en fonction des promotions (de 5,9 % en 2016 à 36,4 % en 2017). Un biais est introduit dans les poursuites d'études car certains diplômés ont dû suivre pendant 1 an des formations techniques et certifiantes afin de pouvoir assurer leurs futures missions. Aucune aide n'est apportée aux étudiants ayant pour projet de poursuivre leurs études (pas de lettre de recommandation).

4 - Évolution de la formation

Le Conseil de perfectionnement de la LP IAGPV réuni le 13 février 2020, a décidé de mandater le responsable de la Licence pour proposer avant novembre 2020 un projet d'évolution de l'organisation de la formation, avec 2 parcours:

Parcours 1 : Production et Innovation des produits alimentaires

Ce parcours sera à destination des étudiants avec un diplôme de DUT Génie Biologique, BTS sciences des aliments, L2 Sciences de la vie ...

Il reprendra les enseignements existants avec des évolutions prenant en compte les remarques des experts de la HCERES et du bilan réalisé sur le déroulement de l'année 2019-2020 par le Conseil de perfectionnement. Parmi les éléments qui seront intégrés dès septembre 2020, l'augmentation des heures d'enseignements consacrées aux Systèmes de gestion informatiques, Outils de production et produits locaux et circuits courts.

Dans le cadre de ce parcours, il est envisagé de se rapprocher des services compétents de la Chambre d'Agriculture du Cantal pour étudier la faisabilité d'intégrer des modules d'enseignement permettant aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir leurs projets d'installation agricole.

Parcours 2 : Commercialisation de produits alimentaires

Pour la mise en place de ce second parcours, le responsable de la formation est accompagné par un enseignant Marketing et techniques de commercialisation (Département GEA15). Ce parcours est à destination des étudiants du département Gestion des Entreprises et Administration (GEA), BTS commerce, L2 Gestion et Economie ...

Ce nouveau parcours vise à former des cadres commerciaux de l'industrie agro-alimentaire avec une vision complémentaire sur les techniques de production en IAA et l'organisation des filières. Ils seront capables de :

- prospecter et améliorer l'implantation des produits alimentaires dans des points de vente,
- élaborer et mettre en œuvre une politique commerciale et des stratégies de négociation commerciale,
- favoriser la visibilité des produits son entreprise, en optimisant l'emplacement, en faisant du merchandising,
- recueillir, traiter et diffuser auprès de son entreprise les informations commerciales ; tout en étant capable de développer un argumentaire basé sur les connaissances acquises en ce qui concerne les qualités nutritionnelles, hygiéniques et organoleptiques des aliments.

Après validation du projet, un dossier de demande d'autorisation d'ouverture du nouveau parcours sera déposé auprès la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université de Clermont Auvergne. La nouvelle organisation de la LP devra faire partie de l'offre de formation de l'Université en septembre 2021.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Logistique et systèmes d'information

Parcours Informatique et aide à la décision

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 - Trop faible part des enseignements assurés par les professionnels.

Le réseau des anciens étudiants du département va être plus exploité, et des contacts vont être pris avec les tuteurs de stage et les maîtres d'apprentissage pour augmenter la part des enseignements réalisée par les professionnels. La mise en place de visio-conférence sera testée pour faciliter les interventions distantes et pallier les difficultés de desserte du réseau ferroviaire. De plus, via notre collaboration avec GS1 France, nous avons l'occasion de rencontrer et échanger avec des professionnels en compagnie les étudiants.

2 - Taux de poursuite d'études élevé.

Nous n'avons que peu de leviers d'action sur ce point, mais nous agissons de la façon suivante : ouverture en apprentissage de la formation à la rentrée universitaire 2016 ; absence d'aide à la recherche de poursuite d'études ; refus systématique de compléter les fiches d'appréciations demandées par les masters ou rédiger des lettres de recommandation ; préparation et la simulation d'entretiens d'embauche ; transmission des offres d'emploi reçues ; refus systématique aux sollicitations des masters de venir présenter leur parcours à nos étudiants.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Maintenance et Technologie : Systèmes Pluritechniques

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Volume horaire des intervenants professionnels limité

Un effort sur le volume horaire réalisé par les professionnels (22.5% dans le dossier) a été réalisé afin de multiplier par 2 la part des enseignements réalisés par des professionnels. Nous allons continuer nos efforts mais en veillant à ne pas déstabiliser, voire éclater, les enseignements.

2 – Manque de données quant au recrutement des étudiants (BTS/DUT/L2)

Il s'agit effectivement d'un manque dans le dossier envoyé à l'HCERES. Pour l'année en cours, 2019/2020, les données sont les suivantes :

		DUT	BTS	L2	Ecole d'ingénieur	Etudiants Mexicains
Option Automatisme	Temps plein	1	3	-	-	2
	Contrat de professionnalisation	12	11	-	-	-
	Apprentissage	3	7	-	1	-
Option Mécanique	Temps plein	-	-	-	-	-
	Contrat de professionnalisation	15	5	-	-	-
	Apprentissage	4	4	-	-	-
Taux sur la mention :		51.5 %	44.1 %	0 %	1.5 %	2.9 %

3 – Le taux de poursuite d'études à 16 % est à surveiller

Ce taux s'explique par le fait que la quasi-totalité des poursuites d'études sont faites en alternance en école d'ingénieurs. Le recrutement de la LP étant de bonne qualité, les employeurs ont tendance à insister auprès des meilleurs étudiants afin qu'ils poursuivent l'alternance avec eux sur un cycle d'ingénieur. Aucune lettre de recommandation n'est toutefois fournie.

4- Mettre en place l'approche par compétences

L'équipe enseignante a entamé une démarche avec le CFA dont la licence dépend (FormaSup).

5- Evolution

La formation va évoluer dès la prochaine rentrée :

Actuellement, la licence professionnelle MTSP-SIAM se décline en 2 options (Automatisme et Mécanique). Il est prévu d'ouvrir une 3^{ème} option en Septembre 2020, option robotique. Cette option respectera la philosophie de la LP, à savoir la formation de techniciens de maintenance pluri techniques (socle commun) avec une spécialité accentuée pour chaque option. L'option Robotique Industrielle approfondira les compétences en robotique (exploitation, intégration et maintenance) tout en conservant le socle transversal propre à la LP MTSP-SIAM.

L'avis de l'HCERES est favorable : « l'évolution proposée dans les perspectives pour les aspects robotiques est tout à fait justifiée ». Les industriels du secteur sont enthousiastes : une douzaine de contrat d'alternance sont en attente.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD

UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Maîtrise de l'Energie, Electricité, Développement Durable

Parcours : Responsable de Projets, Gestion de l'Energie Electrique et Energies Renouvelables (RPG3ER)

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 - « le positionnement local et régional est insuffisamment décrit ce qui fait douter de la pertinence de la formation pour la région Auvergne »

- Notre LP s'inscrit pleinement dans les politiques mondiales et françaises de réduction des gaz à effet de serre qui doivent conduire à développer des capacités supplémentaires évaluées à 7200 GW d'ici 2040. Ces politiques préconisent notamment de mieux gérer l'énergie et de mettre en œuvre différentes technologies pour économiser l'énergie électrique. En ce qui concerne la région Auvergne, on trouve de nombreux producteurs photovoltaïques, éoliens ou hydrauliques qui permettent à la région « d'exporter » de l'électricité. Ceci conduit à revoir la configuration du réseau pour suivre ces évolutions. Différents intervenants abordent cette problématique dans notre formation : Joris LAFAYE d'Enedis, Vincent LABETOULE d'Hydrostadium, ...
- Lors de nombreuses visites dans des entreprises régionales, on peut observer que les problèmes liés aux économies et à la gestion d'énergie sont des enjeux majeurs. Ainsi, à tout niveau dans les entreprises (bureau d'études, gestion de l'appareil de production, maintenance, ...), on recherche des techniciens qualifiés pour mettre en œuvre des solutions. Les compétences des étudiants de notre formation couvrent parfaitement les besoins des entreprises.
- Notre formation couvre plusieurs domaines de compétences : électrotechnique, automatisme, régulation, gestion de projet, ... Sa particularité est d'apporter également des

compétences dans le domaine des énergies renouvelables et des véhicules électriques. Dans notre région, aucune formation n'est en concurrence directe avec la nôtre. Au niveau national, quelques LP couvrent des champs similaires mais très peu traitent à la fois des énergies renouvelables et des véhicules électriques. Ces deux domaines sont pourtant en cohérence. Le positionnement de notre formation intéresse donc de nombreux étudiants de notre région mais d'autres régions également comme en témoignent les enquêtes sur les origines des étudiants.

- En ce qui concerne l'attractivité de notre formation sur notre région, on peut aussi remarquer que nos étudiants trouvent des stages relativement facilement dans des entreprises régionales et dans différents secteurs du génie électrique. De plus, notre formation accueille cette année 11 apprentis qui sont majoritairement (9 sur 11) dans des entreprises régionales : 6 apprentis dans l'Allier (03), 2 dans le Puy-de-Dôme (63), 1 en Haute-Loire (43), 1 dans les Deux-Sèvres (79) et 1 dans le Finistère (29). Ceci témoigne bien de l'ancrage et de l'attractivité locale de notre formation.
- Le chiffre précédent du recrutement de 11 apprentis sur 20 étudiants pour cette année répond à une autre question de l'évaluation : « Il serait intéressant de savoir si ce rythme convient aux entreprises ». Le rythme que nous avons choisi convient aux entreprises notamment pour la très longue période de 14 semaines du calendrier entre février et mai. Le calendrier a d'ailleurs été construit et a évolué suivant des échanges que nous avons eus avec les entreprises.

2 - « Les emplois occupés par les diplômés ne semblent pas être en adéquation avec les objectifs affichés en ce qui concernent les énergies renouvelables et la motorisation électrique... »

- Comme mentionné au paragraphe précédent, notre formation couvre plusieurs domaines de compétences : électrotechnique, automatisme, régulation, gestion de projet, ... Elle prétend ainsi répondre au mieux au tissu industriel varié auquel seront confrontés les étudiants pour trouver des stages ou des emplois. Une des particularités de notre formation par rapport à une formation classique en génie électrique est qu'une part importante des enseignements (20 %) concerne la gestion de l'énergie électrique et les énergies renouvelables. Cela ne signifie pas que les compétences de nos étudiants se limitent à ces deux domaines. Ils peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, s'orienter dans des métiers du génie électrique qui ne concernent pas totalement ou pas du tout les énergies renouvelables.
- Si on regarde les emplois occupés dans différentes enquêtes, tous font partie du domaine du génie électrique. Or, les emplois dans ce domaine se trouvent dans différents services dans une entreprise : bureau d'études, préparation et suivi de chantier dans le domaine électrique, régulation, maintenance, ... D'autant que dans tous ces services, une des préoccupations des entreprises et des clients est de mettre en œuvre des économies d'énergies.
- Si on regarde les niveaux de salaire offerts aux étudiants, on peut constater qu'ils sont bons et qu'ils correspondent pour la plupart à un niveau bac+3 : salaire brut médian de la dernière

enquête à moins de 1 an = 2011 €. De nombreux secteurs industriels sont en tension sur les métiers du génie électrique et nos étudiants diplômés arbitrent sans doute leur choix en fonction des salaires proposés.

- Aujourd'hui, de nombreuses entreprises cherchent à déployer des systèmes qui économisent l'énergie. Cela concerne de nombreux services : bureau d'études, tests, planification et suivi de chantiers, maintenance, ... Ainsi, le secteur de la maintenance recrute de nombreux diplômés en génie électriques dans une optique de mise en œuvre d'économies d'énergie. Citons deux exemples :
 - La promotion 2017-2018 avait un étudiant en alternance chez Limagrain. Le travail de cet étudiant a notamment consisté à mettre à jour différents schémas électriques utilisés par les équipes de maintenance, à comprendre les enjeux de la maintenance préventive et curative et à y participer. Mais aussi, à étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur différents toits de l'entreprise en analysant la réglementation, le coût, le retour sur investissement d'un tel projet. Cet étudiant a été embauché à la fin de sa formation.
 - La promotion de cette année a un apprenti dans l'entreprise SOCOPA. Il travaille dans le service maintenance et doit rechercher des solutions pour économiser les énergies électriques et thermiques.
- Avec ces deux exemples, on voit bien que les activités dans une entreprise sont multiples. Elles concernent parfois l'électrotechnique, parfois l'automatisme, parfois les énergies renouvelables, parfois la gestion des énergies, parfois la motorisation électrique, ...
- Il faut aussi prendre garde au travail réalisé par un salarié suivant l'intitulé de son poste. Ainsi, la promotion de cette année a un apprenti dans l'entreprise INEO ATLANTIQUE. Il occupe le poste de dessinateur projeteur BE côté industrie. Son tuteur entreprise est le responsable du pôle automatisme et il est aussi accompagné par un assistant responsable d'affaires en industrie. Son rôle au sein de l'entreprise est de réaliser toutes les études nécessaires afin de concevoir des installations électriques industrielles à partir du devis signé par le client. Malgré l'intitulé de son poste (dessinateur projeteur BE côté industrie), son activité concerne le génie électrique et correspond parfaitement à notre formation.
- Citons également un apprenti qui est chez Safran cette année à Montluçon. Le poste qu'il occupe est technicien en bureau d'études. Derrière cet intitulé, de nombreuses tâches sont possibles. Si on s'intéresse plus précisément à son travail, il consiste à modifier des sondes à effet Hall pour améliorer le fonctionnement de moteurs électriques. De nombreuses tâches en bureau d'études permettent de mettre en œuvre des compétences sur les moteurs électriques acquises dans notre formation.
- Si on analyse les postes occupés par les 11 apprentis de la promotion de cette année, on constate que les emplois occupés concernent tous des emplois dans le domaine du génie électrique. Par contre, certains emplois sont concernés avec un pourcentage plus ou moins

important par les énergies renouvelables, la gestion de l'énergie, les moteurs, Ceci témoigne bien des nombreux emplois que peuvent convenir pour nos diplômés.

Entreprise	Localisation	Emploi occupé / Activité	Type de contrat
Eiffage Cournon d'Auvergne	Puy-de-Dôme (63)	Technicien bureau d'études / Conception électrique	Professionnalisation
ENEDIS Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme (63)	Chargé d'études / Etudes raccordement producteurs photovoltaïque	Apprentissage
CEME Moulins	Allier (03)	Technicien bureau d'études / Réalisation de plans génie électrique	Apprentissage
Mairie Montluçon	Allier (03)	Technicien bureau d'études / Travail sur le schéma directeur de développement des ENR et la mise en place de la trajectoire de transition énergétique	Apprentissage
VIGILEC St Pourçain/Sioule	Allier (03)	Assistant conducteur de travaux / Mise en place et suivi de chantiers électriques	Apprentissage
FORECREU Commentry	Allier (03)	Technicien de bureau d'études / Réalisation de plans génie électrique	Apprentissage
Socopa Viandes Villefranche-d'Allier	Allier (03)	Technicien service maintenance / Recherche d'économies d'énergies électriques et thermiques	Professionnalisation
Safran Montluçon	Allier (03)	Technicien de bureau d'études / Amélioration fonctionnement des moteurs	Apprentissage
CEGELEC Brive Charensac	Haute-Loire (43)	Assistant conducteur de travaux / Mise en place et suivi de chantiers électriques	Apprentissage
ENGIE INEO Atlantique Niort	Deux-Sèvres (79)	Projeteur bureau d'études / Etudes de conception d'installations électriques industrielles	Apprentissage
ENEDIS Brest	Finistère (29)	Chargé d'études pôle exploitation maintenance des moyens de productions des îles / Travail sur le déploiement de panneaux photovoltaïques, éoliennes, hydroliennes	Apprentissage

- Sur l'ensemble des LP de notre IUT, on peut noter que le recrutement a été plus difficile ces dernières années. Néanmoins, au regard de différents chiffres, l'attractivité de notre LP reste bonne. Lorsque notre formation a été créée, elle était une des premières dans son domaine. Depuis, au niveau national, quelques LP sont concurrentes même si elles ne couvrent pas exactement les mêmes champs de compétences. Aussi, il paraît normal que cette concurrence rende plus difficile notre recrutement, ce qui se traduit par un nombre de dossiers déposés qui a baissé. Le nombre de dossiers déposés reste cependant assez élevé pour permettre une sélection d'étudiants motivés. Ainsi, sur le tableau ci-dessous des inscrits à la rentrée de septembre, on constate que ce nombre est stable à 21 depuis 3 ans. Pour rappel, l'UCA recommande des effectifs plancher de 20 étudiants par parcours LP tertiaire et de 15 pour les LP secondaire. Notre formation a toujours respecté cette recommandation.
- En ce qui concerne le public IUT, les DUT représentent en moyenne 33 % des effectifs contre 54 % pour les BTS et 13 % pour Autres. Ces chiffres sont bons et ont toujours respectés les recommandations de l'UCA : « Favoriser la mixité des publics : recrutement BTS limité à 60 % maximum ».

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
BTS	15	11	12	12	12	10
DUT	7	9	9	6	5	8
Autre	3	2	3	3	4	3
Total	25	22	24	21	21	21
% BTS	60,00%	50,00%	50,00%	57,14%	57,14%	47,62%
% DUT	28,00%	40,91%	37,50%	28,57%	23,81%	38,10%
% Autre	12,00%	9,09%	12,50%	14,29%	19,05%	14,29%

- Enfin, on peut aussi remarquer que les difficultés de recrutement des LP au niveau national viennent du fait que le recrutement n'est pas centralisé. Cela donne toutes latitudes aux étudiants pour postuler dans plusieurs formations à la fois et de ne pas prévenir de celle qu'ils

ont choisie. Ceci rend le travail des commissions de recrutement très difficile. Il faut recruter suffisamment d'étudiants pour assurer la pérennité de la formation mais pas trop pour ne pas dépasser la capacité d'accueil. Les libéralités de ce système font qu'on ne sait réellement qu'à la rentrée de septembre combien d'étudiants intégreront notre formation. C'est un véritable casse-tête pour les recruteurs. Bien sûr, ceci ne concerne pas les étudiants en alternance qui signent un contrat d'alternance qui lie entreprise et formation avant la rentrée.

4 - « Le développement de l'alternance devient alors une nécessité et devrait être un marqueur du bien-fondé de la formation ; il contribuera ainsi à l'amélioration du nombre de candidatures »

- L'objectif des formations est de développer l'apprentissage. Pour ceci, il est important de tisser des liens avec les secteurs industriels pour faire connaître notre formation. Le responsable de la formation et l'ensemble des intervenants du département s'inscrivent dans cette démarche. Néanmoins, le recrutement d'apprentis n'est pas toujours à la hauteur de nos souhaits. Ceci vient aussi du contexte économique de notre pays qui fluctue ainsi que de la mise en place de politiques publiques pour favoriser ce mode d'apprentissage.
- Néanmoins, le chiffre de cette année est très encourageant. En effet sur les 20 étudiants présents de notre promotion (1 étudiant inscrit n'est jamais venu), nous comptons 11 apprentis (55 %) et 9 étudiants en formation initiale (45 %). De plus, contrairement à ce qui est indiqué dans le dossier, les types de contrats signés sont au choix des entreprises : contrats de professionnalisation ou contrats d'apprentissage (voir le 1er tableau précédent).

5 - « Taux de retours aux enquêtes sur la situation des diplômés qui sont perfectibles »

- Suivant les années, les taux de retours des enquêtes d'insertion sont parfois un peu faibles. Il est très difficile d'influencer ce taux de retours car une fois dans la vie active, les diplômés ne prennent pas toujours le temps de répondre aux enquêtes. C'est l'Observatoire des Formations et du Devenir des Étudiants (OFDE) de l'Université Clermont Auvergne qui réalise ces enquêtes. A l'IUT, nous réalisons aussi nos propres enquêtes. Pour les prochaines promotions, une sensibilisation accrue de la nécessité de leurs réponses pour le devenir de la formation sera réalisée ainsi qu'un suivi plus rigoureux des coordonnées (mel, téléphone, compte facebook, ...) où on pourra joindre les diplômés.

6 - « Organisation pédagogique : On peut s'interroger dès lors sur la taille adéquate des groupes de travaux dirigés (TD) qui n'est pas mentionnée dans le dossier »

- En ce qui concerne l'organisation pédagogique du tronc commun qui regroupe 4 LP (CAGC, BEPCB, ARIVE, RPG3ER), il y a 3 groupes TD et 4 groupes TP. Les groupes sont d'environ 25 étudiants en TD et 18 étudiants en TP. Les enseignements du tronc commun ne nécessitent pas de matériels spécifiques et ne comportent pas de risques particuliers. Ainsi, cette organisation permet de mutualiser certains enseignements tout en garantissant leur bonne qualité pédagogique.

7 - « Répartition des ECTS : Cette répartition semble un peu déséquilibrée »

- Une réflexion sera conduite pour rééquilibrer la répartition actuelle. Une comparaison avec d'autres LP sera aussi réalisée pour harmoniser nos pratiques au sein de l'IUT d'Allier.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité

Parcours comptabilité et Paie

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1- Mobilité vers l'international très limitée :

La formation portant sur le domaine du droit du travail, fiscal et social ainsi que celui du droit de la sécurité sociale spécifiques et applicables uniquement en France, il n'y a pas d'ouverture internationale prévue en tant que telle.

Néanmoins, une UE de 75h d'anglais professionnel appliqué aux ressources humaines est présente dans la formation (utilisation de vocabulaire spécifique paie, discussions sur les points d'actualité du monde du travail, la fiscalité et les systèmes de sécurité sociale à l'étranger, utilisation de notes internes en langue anglaise, paies pour les expatriations dans les grandes entreprises ...). En effet, nous avons observé que les candidats à l'alternance dans les grands groupes internationaux ont, pour certains, été amenés à être sélectionnés sur leur capacité à présenter leur projet professionnel lors d'un entretien de recrutement en anglais. Les étudiants doivent obligatoirement passer le TOEIC®, ils y sont préparés.

Par ailleurs, des conférences sont organisées comme celle d'un cabinet international d'expertise présentant un service «Global Mobility» et ses différents accompagnements pour ses clients étrangers. Ce cabinet a d'ailleurs embauché plusieurs étudiants diplômés de la licence suite à leur alternance.

2 - Absence de précision sur les métiers et qualifications des intervenants.

Pour répondre à la remarque concernant l'absence de précision sur les métiers et qualifications des intervenants, nous tenons à souligner que plus de 45 % des enseignements sont assurés par des professionnels, ces derniers sont issus des cabinets d'expertise comptable ou d'entreprises en lien avec la formation. Ils sont responsables des ressources humaines, consultants, formateurs en logiciels de

paie, chefs d'entreprise, gestionnaires de paie, Directeur Général délégué, experts comptables associés dans des cabinets....

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1/ Taux de poursuite d'études anormalement élevé :

Dans le cadre des entretiens de recrutement avec les candidats, il est bien précisé que notre formation est à visée professionnalisante modulo le fait que nous n'avons pas la décision finale d'une poursuite concernant un Master hors UCA. L'équipe pédagogique est également sensibilisée à la finalité purement professionnalisante de notre diplôme et aucune lettre de recommandation n'est fournie.

2/ Manque de recul dans l'analyse de l'insertion professionnelle

Le département du Cantal étant à flux très tendus sur le métier de comptable, les diplômés sont principalement recrutés dans l'entité où le contrat a été effectué (Cantal et bassin aurillacois principalement). Un suivi individualisé de l'insertion professionnelle auprès des étudiants sera mis en place au-delà de la collecte statistique de l'Université.

3/ Taux d'enseignants professionnels trop élevé, recruter 2 enseignants chercheurs pour diminuer le taux de professionnels,

Un enseignant du secondaire été recruté avec prise de poste au 01/09/2020 abaissant de fait le volume horaire des professionnels à 50 % versus 72 % actuellement

4/ manque de précisions sur l'offre de formation concurrente, le nombre de candidats et leur provenance

La licence la licence métiers de la gestion et de la comptabilité Révision Comptable n'a pas de concurrence directe, elle est à destination d'un pôle purement comptable alors que la licence métiers de la gestion et de la comptabilité option paie s'adresse au pôle social d'un cabinet comptable.

Environ 80 candidatures (hors parcours Campus France) sont enregistrées par an, provenant majoritairement de l'ancienne région Auvergne avec une prégnance des candidatures cantaliennes (DUT GEA GCF de notre IUT et BTS CG du GRETA).

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Métiers de la GRH : Formation, Compétences et Emploi

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Mobilité entrante

La LP a participé durant 2 années consécutives au programme MEXPROTEC en accueillant 2 étudiants mexicains chaque année. Le taux de réussite a été de 100% mais a nécessité un travail conséquent de la responsable de formation pour l'octroi d'un stage RH d'une entreprise locale à ces étudiants. C'est ce qui a orienté la décision de ne plus y participer car les étudiants issus du programme, d'une part ne parviennent pas à trouver un stage dans les RH en France et d'autre part poursuivent leurs études en Master au Mexique. La responsable souligne cependant l'enrichissement pour tous apporté par cette expérience.

2- Procédure de VAE

Au sujet de l'octroi du diplôme suite à une VAE, la démarche suivie par le candidat est encadrée par le service dédié de l'UCA. La procédure est cadrée et comprend au minimum 2 rendez-vous avec la responsable de formation. A ce jour les dossiers de VAE ont tous été validés en totalité.

3- Retour des Conseils de perfectionnement

En réponse aux 2 conseils de perfectionnement, un vrai travail de réflexion est réalisé et la formation s'adapte aux préconisations. Par exemple suite à la demande des étudiants, la LP finance le passage du TOEIC pour les étudiants volontaires (en effet l'IUT est agréé pour le passage du TOEIC). Une demande avait aussi été formulée afin de développer les cas pratiques : cette remarque a été prise en compte grâce à nos partenaires professionnels locaux qui ont fournis des problématiques de travail concrètes issues de leur entreprise : la qualité de vie au travail, l'optimisation des plannings, la mise à jour des fiches de poste existantes.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Métiers de la qualité

Parcours animateur qualité, sécurité, environnement

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD 

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique

Parcours Chargé d'Affaires en Génie Climatique

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Métiers de l'Industrie : conception de produits industriels

Parcours Ingénierie Collaborative en Conception Mécanique

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Métiers de l'informatique : applications Web

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Métiers de l'Informatique : conduite de projets

Parcours : Développement d'Applications Graphiques 3D Interactives

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

Dans le dossier soumis à l'HCERES, les deux parcours de la licence actuelle étaient détaillés (Parcours1 : Infographie 3D pour l'Architecture – le BIM ; Parcours2 : Développement d'Applications Graphiques 3D Interactives). La restructuration consiste à **ne maintenir qu'un seul parcours : le parcours2**.

Le manque de statistiques par parcours de licence a été relevé, mais l'Observatoire des Formations et du Devenir des Etudiants de l'Université qui réalise des enquêtes concernant le devenir des étudiants ne fournit pas les éléments par parcours. De plus, il est difficile de pouvoir exploiter ces enquêtes du fait des modifications successives sur la licence portée par le département Informatique de l'IUT (site du Puy) : créée en 2003 avec 3 parcours (Infographie pour l'Architecture – socle du Parcours1 Actuel, Technical Artist, Programmation 3D Temps Réel – socle du Parcours2 actuel), elle n'a plus que deux parcours dès la rentrée 2017 et dès la rentrée 2020 n'en aura plus qu'un.

L'enquête à 6 mois de la promotion 2015-16 (3 anciens parcours), indique 57.9% d'insertion professionnelle et 20% de poursuite d'études, la licence ne proposant alors que peu d'accompagnement pour la réflexion projet professionnel et personnel/insertion professionnelle des étudiants.

L'enquête à 6 mois de la promotion 2016-17 (3 anciens parcours), indique 82.4% d'insertion professionnelle et 37% de poursuite d'études, la licence proposait alors un renforcement dans la mise en avant des compétences des étudiants (CV, site Internet, projet personnel et professionnel). Seuls 3 étudiants étaient encore en recherche d'emploi à moins de 6 mois ce qui donne un taux d'insertion professionnelle important, le reste de la promotion poursuivant des études.

L'enquête à 6 mois de la promotion 2017-18 (2 parcours), indique 75% d'insertion professionnelle et 13% de poursuite d'études. La modification des cours sur le parcours programmation (plus pluridisciplinaire, moins technique) a permis une ouverture vers plus de secteurs d'activités, ce qui est confirmé par une baisse concernant la poursuite d'études. A cela, on peut ajouter la priorité donnée au recrutement d'apprentis sur la licence dès 2018, ce qui conduit au taux de 81% d'apprentis sur le parcours programmation en 2018-19, (et, a priori, à un meilleur taux d'insertion professionnelle), et

au taux de 67% en 2019, contrairement à une estimation moyenne de 30-40% sur ce parcours depuis la création de la licence.

Même si pour ce parcours, une forte proportion d'étudiants a pu poursuivre des études, l'équipe pédagogique ne fournit aucune lettre de recommandations ni d'avis de poursuites d'études à ses étudiants mais une grande variété de formations sélectives et très spécifique leur sont proposées.

Il est souligné que trop peu d'enseignants sont impliqués dans la formation, et que cette dernière repose quasi-exclusivement sur le porteur actuel de la formation. La réponse qui serait apportée se décline en trois items : au niveau de la responsabilité, remplacement du responsable actuel par une enseignante contractuelle (anglais et communication), et qui aura en charge un parcours de moins qu'actuellement ; au niveau de l'enseignement, remplacement d'une partie des cours effectués par le responsable actuel par la future responsable (« démarches entreprises » [21h]), par un vacataire du monde socio-professionnel (« Unity » [35h], animation sous Unity [14h], Réalité Virtuelle sous Unity [21h]), un troisième enseignant-chercheur viendra également épauler (« threads C++ » [14h]) le deuxième enseignant-chercheur (ancien responsable de formation) en charge de la mise à niveau en C++. Des démarches ont été engagées pour une plus grande participation des vacataires et contractuels du département pour les suivis des stages et apprentissages, soutenances de projets tuteurés.

Ce changement de responsable et une meilleure participation des vacataires et contractuels du département devraient permettre un fonctionnement plus souple de cette formation ; le maintien d'un seul parcours devrait permettre à la future responsable d'apporter plus facilement ses compétences au niveau de la communication avec les entreprises afin de favoriser la recherche de contrats et une meilleure insertion professionnelle.

Conclusion

Le maintien du seul parcours², avec les aménagements proposés (remplacement du responsable, moins de cours du responsable sur ce parcours, plus forte participation d'enseignants du département et d'acteurs du monde socio-professionnel) semble apporter une amélioration au fonctionnement actuel tout en répondant aux recommandations de l'évaluation de l'HCERES.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Professionnelle Métiers de l'Instrumentation, de la Mesure et du Contrôle Qualité

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Volume horaire des intervenants professionnels dans la formation un peu faible (22%)

L'augmentation de ce pourcentage d'intervenants extérieurs est à l'étude avec l'intervention d'un professionnel dans le domaine de la qualité en lieu et place d'un enseignant titulaire. Le pourcentage passerait alors le seuil de 25 % pour s'établir à une nouvelle valeur proche de 28 %.

2 – Volume horaire consacré aux projets tutorés inconnu et pédagogiquement inadapté pour les alternants

Suite à la réorganisation de la LP (en 2018) avec la proposition de nouvelles UE spécifiques au domaine des CND (Contrôles Non Destructifs) et suite à des demandes d'entreprises, Il n'y avait plus d'heures spécifiques "Projet Tutoré" dans notre maquette concernant les alternants. Toutefois, une réflexion poussée est en cours pour qu'une dizaine d'heures soit dédiée à la finalisation des Projets Tutorés. Ces PJT porteraient alors sur l'immersion de l'alternant au sein de son entreprise sur un sujet différent de ses activités quotidiennes avec une possibilité de travailler en groupe lors des regroupements en présentiel.

3 – Absence d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants

L'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants (aussi bien les alternants que les étudiants en formation initiale ou continue) faite en fin d'année est analysée lors du conseil de perfectionnement annuel et des améliorations continues sont mises en place. Les professionnels faisant également partie intégrante de ce conseil de perfectionnement apportent leurs contributions au développement de la formation.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD 

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Métiers des Réseaux Informatiques et des Télécommunications

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 - taux de poursuite d'études trop élevé : des entreprises qui ont un gros besoin d'étudiants en cyber sécurité, étudiants de niveau BAC+4 et BAC+5 le plus souvent, recrutent ces étudiants de licence professionnelle et les accompagnent en master pro en leur proposant des contrats d'alternance. Face à ce constat, nous signalons que nous ne fournissons aucune lettre de recommandation ni aucun avis de poursuite d'études.

2 - taux de réussite jugé trop bas (80%) : parmi les échecs, les abandons ont été comptabilisés. En septembre 2019 par exemple, pour le parcours RIMS : sur 13 étudiants, 3 ont échoué et parmi ces 3, il y a eu 2 abandons (2 qui ont abandonné avant le début du stage). Si on exclut les abandons, le taux de réussite est donc de 91%.

Pour le parcours ASUR : sur 29 étudiants, 5 ont échoué. Or parmi ces 5 étudiants, 2 ne se sont pas présentés à la session de rattrapage, session 2. Si on exclut les abandons, le taux de réussite est donc de 89%.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Métiers de BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments

Parcours Bâtiments à Énergie Positive et Construction Bois

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Processus d'évaluation des enseignements insuffisamment formalisé

L'évaluation des enseignements se fait à plusieurs niveaux :

- Des échanges informels avec tous les étudiants de la promotion et par option sont faits 3 fois dans l'année et peuvent amener à des correctifs des enseignements rapidement ;
- Le Conseil de Perfectionnement annuel permet de faire un bilan sur les modifications apportées, sur les retours des étudiants sur la formation afin de proposer évolutions. Ces éléments sont notés dans le compte-rendu du Conseil.
- Une évaluation des enseignements sera faite chaque année vers le mois de mars. Les retours de cette évaluation seront pris en compte lors du travail sur la mise à jour du programme et de l'organisation des cours de l'année suivante.

2 – Taux de poursuite d'études parfois élevé selon les années

- Le taux d'insertion professionnelle varie chaque année. Il est généralement supérieur à 50%, avec au moins un tiers de diplômés embauchés dans l'entreprise où ils ont effectué leur alternance.
- Le taux de poursuite d'études est parfois plus élevé car souhaité par les étudiants et de par la multitude de nouvelles formations qui ouvrent dans le domaine du marketing et du développement web (formations en alternance). Toutefois, l'aspect professionnalisant de la formation est appuyé par les enseignants et le rythme d'alternance permet aux étudiants d'être rapidement intégrés dans le monde du travail, ce qui limite ces poursuites.

3 – L'attractivité pourrait être renforcée notamment pour les étudiants issus d'une L2 ou pour les candidats internationaux

Aucun prérequis sur le type de diplôme ou de niveau Bac+2 n'est imposé et donc des étudiants de L2 peuvent accéder à la formation. Cependant, les entreprises recherchent pour l'alternance des étudiants déjà opérationnels. Les étudiants acceptés en LP doivent donc remplir des pré-requis en terme de compétences techniques. La formation est ouverte sur CampusFrance pour les étudiants étrangers mais les candidatures ne correspondent souvent pas à ce qui est fait dans la formation.

Une meilleure communication sur la formation et sur l'explication des pré-requis est prévue.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD 

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 - Positionnements local et régional de la formation non présentés

La formation est dispensée sur le campus universitaire du Puy-en-Velay de l'IUT de Clermont-Ferrand. La situation géographique attire les candidats et les partenaires industriels aussi bien au niveau local que régional (grandes métropoles de la région Rhône-Alpes-Auvergne). Les enjeux émanant des acteurs socio-économiques régionaux ont conduit à développer, à partir de la problématique QHSSE, un parcours défini autour de la chimie. Ce parcours constitue une spécificité de notre offre de formation en regard des autres parcours existant au niveau régional. Il permet, avec le concours de la seconde option disponible, de proposer une offre de formation ouverte uniquement à l'alternance.

2 - Hygiène et qualité microbiologique non abordées dans la formation

L'UE2 aborde la maîtrise de l'hygiène en entreprise et la prévention des risques sanitaires. Des cours afférents aux domaines d'activités liés à l'alimentaire et l'agroalimentaires sont dispensés : HACCP, Certifications systèmes et produits, *Food defense*.

3 - Différence de volume horaire entre les 2 options non justifiée

Le bilan des heures fait apparaître une différence significative entre les 2 options. Celle-ci est actuellement essentiellement liée à l'enseignement de TP relatifs à la mise en pratique des normes et référentiels QHSSE en laboratoire d'analyse. Afin de nous situer au plus près des éléments de cadrage spécifiés dans le cadre de l'offre formation UCA 2021-2026, cette différence de volume horaire entre les 2 options sera supprimée; la formation affichera 430h d'enseignements (hors projets tutorés) avec environ 350h dévolues au tronc commun.

4 - Dispositif de suivi de l'alternance et de l'acquisition des compétences à mettre en place

Ce dispositif est effectif depuis peu et nous nous efforcerons à l'avenir de l'améliorer.

Le suivi de l'acquisition des compétences trouve écho dans la mise en place d'un planning pédagogique progressif avec un découpage en modules prédominants au cours des semaines de présence en centre de formation. A l'issue de chaque période d'alternance, le résultat de l'évaluation des modules est mis en ligne sur la plateforme pédagogique afin que l'alternant puisse régulièrement faire le point sur l'évolution de ses acquis. L'équipe s'assure en permanence de la correspondance des missions avec les attendus du diplôme ; le suivi de l'alternance est effectué à intervalles réguliers, l'ensemble est renseigné dans un e-livret, le « livret électronique de l'apprentissage », accessible en ligne.

5 - Modalités de mise en œuvre du projet tutoré à revoir

Le projet tutoré sera totalement redéfini, en une modalité de travail pédagogique consistant à conduire en groupe une étude approfondie sur un sujet concret dans une problématique de démarche QHSE, sous la responsabilité d'un tuteur enseignant. Il aura pour objectif d'amener l'alternant à mettre en pratique de manière transversale les savoirs et savoir-faire acquis pendant la formation, et de développer ses compétences relationnelles.

6 - Évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, non décrite

L'évaluation de la formation se fait lors de chaque Conseil de perfectionnement suite à des questionnaires adressés aux étudiants de la promotion, des actions correctives sont ensuite menées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la formation.

7 - Constitution, rôle et modalités de réunions des jurys d'examen non présentées

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier. Les jurys des 2 semestres sont organisés selon 2 sessions, avec compensation annuelle et délibération. Les jurys (arrêtés par le Président de l'UCA) sont présidés par un enseignant-chercheur de l'UCA et composé pour au minimum 50% de membres de l'UCA et pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle. Les diplômes sont délivrés par l'UCA sur proposition du jury.

8 - Politique de recrutement à préciser

Nous recrutons essentiellement des profils BAC+2 de type DUT ou BTS, ainsi que quelques L2 scientifiques et salariés en reconversion ou en évolution de carrière. Les proportions de chacun des profils est variable d'une année à l'autre, mais la tendance actuelle montre une évolution vers un recrutement majoritaire de BTS (environ 55%), une proportion un peu plus faible de DUT (35 à 40%), et 5 à 10% de L2 scientifiques et de salariés en reconversion professionnelle.

9 - Chute des effectifs pour l'année 2018-2019

L'effectif en baisse pour l'exercice 2018-2019 s'explique par la démission de l'ancien responsable de la formation, en pleine période de recrutement et de finalisation des contrats. L'effectif actuel pour la période 2019-2020 retrouve son niveau moyen autour de 20 alternants.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence professionnelle Techniques du son et de l'image
Parcours Audiovisuel – Sound et Motion Design

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Systèmes Automatisés, Réseaux et Informatique Industrielle (SARII)

Parcours : Automatismes Réseaux Industriels vision et Ergonomie (ARIVE)

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

Les deux licences ARIVE (Montluçon) et CAAI (Clermont-Fd) ont fusionné en 2017 sous la même mention SARII. Les deux parcours sont ARIVE et CAAI. C'est pour cette raison qu'il y a des cours à Montluçon et à Clermont-Fd.

Pour la période 2021-2026, l'organisation pédagogique et administrative va complètement changer car la licence sera implantée uniquement sur le site de Montluçon. Il n'y aura plus de cours à Clermont-Fd.

Concernant la poursuite d'études trop élevée de 69% pour le parcours Automatismes, réseaux industriels, vision et ergonomie, cette donnée est valable uniquement pour l'enquête de 2018.

Pour les années de 2015, 2016 et 2017, les poursuites d'études sont de 25%, 28% et 42% et non de 69% (Voir tableau N°1).

Afin de diminuer la valeur de cet indicateur, un élément de solution serait de ne plus prendre d'étudiants du programme MEXPROTEC (Mexique). Les étudiants de ce programme continuent à 100% vers une école d'ingénieurs ou MASTER.

- Pour l'enquête de 2018, 2 en école d'ingénieurs et 1 en MASTER (Voir tableau N°2)

En 2018, nous pouvons constater que des composantes de l'UCA ont recruté 4 étudiants de la licence PRO Arive (Voir tableau N°2).

- 2 en GSP (Ecole d'ingénieurs)
- 1 Licence PRO
- 1 Licence Générale

Afin d'améliorer cet indicateur de la poursuite d'études des licences PRO, il faudrait mettre en place un nouveau critère pour les écoles qui recrutent. L'IUT propose de sensibiliser les recruteurs des écoles

d'ingénieurs et de Master, et leur rappeler que la licence professionnelle a pour vocation l'insertion dans le monde du travail.

Nous ne donnons pas de lettres de recommandation pour les poursuites d'études.

Il est impossible pour nous de maîtriser ce critère car c'est une décision personnelle de l'étudiant. Les écoles devraient refuser les étudiants des licences PRO, ou ne recruter que les premiers de promotion.

Tableau N°1 : Enquêtes des poursuites d'études

Enquête (1)	date de l'enquête	01/06/2015	01/06/2016	01/06/2017	01/03/2018
	nombre de diplômés enquêtés	14	14	12	14
	nombre de réponses	8	7	7	13
	taux de réponses	57,1%	50,0%	58,3%	92,9%

Situation (2)	en emploi	6	4	3	4
	recherche d'emploi	0	1	1	0
	poursuite d'études	2	2	3	9
	Nombre d'étudiants MEXPROTEC	2	2	2	3
	Nombre de réponses des étudiants de MEXPROTEC			0	3
	Nombre d'étudiants en poursuite d'études à l'UCA			2	4
	autres situations			0	0

Taux de poursuite d'études (2)	25,0%	28,6%	42,9%	69,2%
Taux d'insertion professionnelle (2)	100,0%	80,0%	75,0%	100,0%

Tableau N°2 : Enquête de 2018

Types d'études	Etudes suivies	Etablissement	Site des études	Effectif
Diplôme d'ingénieur	Ingénieur en Génie industriel	Cnam	Mantes-la-Ville	1 CA
	Ingénieur en Génie des systèmes de production	Université Clermont Auvergne	Clermont-Ferrand	2 CA
	Ingénierie en mécatronique	Universidad Tecnológica de Huejotzingo	Puebla [Mexique]	1 FI
		Universidad Tecnológica de Chihuahua	Chihuahua [Mexique]	1 FI
	Ingénieur en Mécatronique/Robotiques	Hei campus centre	Châteauroux	1 CA
Master en 1 ère année	Mécatronique	Universidad tecnológica de Chihuahua	Chihuahua [Mexique]	1 FI
Licence professionnelle	Maintenance et technologie, systèmes pluritechniques parcours Systèmes industriels automatisés et maintenance	Université Clermont Auvergne	Clermont-Ferrand	1 CP
Licence générale en 3 ème année	Sciences pour l'ingénieur parcours Mécatronique			1 FI
TOTAL				9

Le bilan du recrutement pour la période 2014-2020 est précisé dans le tableau N°3. Le nombre de candidatures est le nombre de dossiers complets.

Notre capacité d'accueil fixée par l'IUT est de 15 étudiants.

Tableau N°3 : Bilan du recrutement

Année universitaire	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Nombre candidatures	41	28	28	24	40	62
BTS	22	8	9	12	23	39
IUT – UT - Licence	19	18	12	7	14	22
Autres	0	2	7	5	3	1
Inscrits						
Inscrits	14	12	16	8	13	17
Contrat Pro	0	1	3	0	6	12
Origine des inscrits						
Région Auvergne	7	3	8	1	9	9
Région Hors Auvergne	3	5	2	3	4	5
Etranger	4	4	6	4	0	3
Diplômés	14	12	14	7	12	-
BTS	6	3	3	4	7	1
BTS %	42%	25%	18%	50%	53%	6%
IUT – UT -Licence	8	9	12	4	6	16
Autres	0	0	1	0	0	0

En 2017/2018, il y a eu seulement 8 étudiants car l'IUT nous a interdit de recruter des contrats professionnels.

Concernant :

- Le manque de clarté sur l'organisation de la formation
- Les contenus des enseignements ainsi que les modalités d'évaluation appliquées qui sont insuffisamment détaillées.
- Le positionnement de la formation dans son espace local, régional, national

Nous allons travailler pour améliorer ces points. En ayant uniquement un seul parcours, l'organisation et le positionnement de la formation sera plus simple.

Dans le cadre du contrat qui nous liait avec le parcours CAAI supporté par l'EUPI, parcours proposé uniquement en alternance, le parcours ARIVE s'était engagé à ne pas recruter en contrat d'apprentissage. Cet accord devient caduc pour la prochaine offre de formation 2021-2026, et nous allons déposer le dossier d'apprentissage pour 2021.

Dans le domaine de l'automatisme, nous utilisons de nombreux logiciels spécifiques :

- Programmation des automates (Siemens, Schneider, Phoenix Contact etc...)
- Supervision (PC-VUE)
- Ecrans tactiles SIEMENS - Schneider
- VBA
- Base de données SQL
- Automates de sécurité
- SCADA-BASIC (Supervision)
- Etc...

Nous avons acheté un logiciel pour réaliser des jumeaux numériques des systèmes automatisés (Maquette simulée en 3D + Programmation des automates)

Pour compléter l'utilisation de ces logiciels, nous souhaitons proposer la certification en automatisme par Siemens, l'IUT doit investir dans des équipements et des formations. Le budget est estimé à environ 35000 Euros.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)